



LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION EN MILIEU RURAL QUÉBÉCOIS: PORTRAIT ACTUEL ET TENDANCES ÉVOLUTIVES (Rapport no 5)

Rapport présenté dans le cadre de *l'Action concertée de recherche* sur le «Développement des communautés rurales: concepts, pratiques et retombées pour le Québec» du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC)

par

Majella SIMARD

Ph.D en développement régional

Chercheur à la Chaire de recherche du Canada en développement rural (UQAR)

Rimouski
Novembre 2006



centre de recherche sur le
développement territorial

UQAC-UQAR-UQAT-UQO



AVANT-PROPOS

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche portant sur la question du «vieillissement de la population rurale», l'un des huit volets proposés par le programme d'Action concertée intitulé: *Développement des communautés rurales: concepts, pratiques et retombées pour le Québec*. Ce programme a été mis en place par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) en collaboration avec deux partenaires, soit le ministère du Développement économique régional et de la recherche et le Comité des partenaires de la ruralité. Lancé en 2004, l'appel d'offres visait à mobiliser les chercheurs pour la réalisation de projets dont l'objectif consistait à identifier et à effectuer une analyse critique, sur le plan conceptuel et pratique, de pistes d'intervention permettant de favoriser un développement agissant sur les éléments qui structurent la vie sociale, économique et culturelle des communautés rurales du Québec. Cet appel d'offre faisait notamment état des interrogations suivantes: Les prévisions démographiques nous démontrent un important vieillissement de la population. Quel sera le profil socio-économique de cette population en milieu rural au Québec? Quel est l'impact de ce vieillissement pour les milieux ruraux aux niveaux de l'organisation familiale, de la demande de services, de la pénurie de main-d'œuvre et de la relève dans les structures municipales et les organismes de développement? À la lumière des mesures mises en place par certains pays européens qui vivent depuis un certain temps déjà le vieillissement de leur population, comment peut-on s'en inspirer pour faire face à cette situation au Québec?

Trois rapports découlent du volet portant sur le vieillissement de la population rurale. Celui-ci expose les grandes tendances évolutives liées à ce phénomène à l'échelle des localités rurales du Québec. Ces recherches permettront d'identifier des pistes d'actions quant à des modulations possibles tant d'un point de vue territorial que de celui des populations à desservir. Elles pourront également servir d'outils en ce qui a trait à l'élaboration de politiques et/ou de programmes gouvernementaux.

Les travaux ont été effectués par Majella Simard, professionnel de recherche à la Chaire de recherche du Canada en développement rural, sous la supervision de son titulaire, M. Bruno Jean. Cette chaire travaille elle-même en synergie avec le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) dont la direction est également assurée par Bruno Jean. L'équipe de travail est également composée de Patrice LeBlanc et d'Augustin Épenda de l'UQAT.

Les résultats concernant l'analyse des données n'incombent qu'à l'auteur. La mise en forme de ces données a exigé un travail colossal en raison des nombreux changements survenus au sein de l'assiette territoriale entre 1981 et 2001. À cet égard, l'auteur tient à remercier M. Gaétan Lagacé pour sa précieuse collaboration. En outre, nous tenons à remercier le personnel professionnel de l'Institut de la statistique du Québec qui s'est montré particulièrement réceptif à nos nombreuses demandes.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	II
TABLE DES MATIÈRES.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
LISTE DES GRAPHIQUES.....	VII
LISTE DES CARTES.....	VIII
LISTE DES ANNEXES.....	X
<u>INTRODUCTION</u>	1
Mise en contexte et originalité de l'étude	1
Objectifs de l'étude.....	2
Méthode et cadre d'analyse	3
Approche privilégiée, source et traitement des données.....	10
Échelle d'analyse et spatio-temporelle.....	12
Structure du travail.....	13
1. ANALYSE DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION EN MILIEU RURAL ENTRE 1981 ET 2001.....	13
1.1 État de la situation en 1981	13
1.1.1 Analyse globale.....	16
1.1.1.1 Essai typologique des localités rurales du Québec en fonction du pourcentage des 65 ans et plus.....	16
1.1.1.2 Disparités de revenu et taux d'activité des personnes âgées.....	20
1.1.2 Analyse effectuée à partir de typologies	25
1.1.2.1 Typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions.....	25
1.1.2.1.1 Les milieux en restructuration	25
1.1.2.1.2 Les localités stables	27
1.1.2.1.3 Les localités dynamiques.....	33
1.1.2.1.4 Les localités très dynamiques.....	35
1.1.2.2 Typologie par strates de taille démographique: principaux éléments de caractérisation	38
1.1.3 La situation particulière des localités très âgées	41

1.2	État actuel du vieillissement démographique.....	44
1.2.1	Analyse globale.....	47
1.2.1.1	Essai typologique des localités rurales du Québec en fonction du pourcentage des 65 ans et plus.....	47
1.2.1.2	La situation particulière des localités très âgées	57
1.2.1.3	Disparités de revenu et taux d'activité des personnes âgées.....	61
1.2.2	Analyse effectuée à partir de typologies	66
1.2.2.1	Typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions.....	66
1.2.2.1.1	Les milieux en restructuration	66
1.2.2.1.2	Les localités stables	75
1.2.2.1.3	Les localités dynamiques.....	78
1.2.2.1.4	Les localités très dynamiques	80
1.2.2.2	La méthode des strates de taille démographique	83
1.2.2.2.1	Les localités de moins de 500 habitants	83
1.2.2.2.2	Les localités de 500 à 999 habitants	84
1.2.2.2.3	Les localités de 1 000 à 1 499 habitants	86
1.2.2.2.4	Les localités de 1 500 à 1 999 habitants	87
1.2.2.2.5	Les localités de 2 000 à 2 499 habitants	88
1.3	Les principaux changements observés	89
1.3.1	Analyse globale.....	90
1.3.1.1	Les personnes âgées de 65 ans et plus	90
1.3.1.2	Les 0 à 24 ans.....	97
1.3.1.3	L'âge moyen	103
1.3.1.4	Le taux de natalité.....	109
1.3.2	La situation particulière des personnes et des localités très âgées ...	113
1.3.3	L'évolution du revenu moyen des personnes âgées.....	116
1.3.4	Esquisse typologique des localités rurales du Québec en fonction de l'évolution du processus de vieillissement démographique entre 1981 et 2001	120
1.3.4.1	Méthode d'analyse	120
1.3.4.2	Présentation des résultats	122
1.3.4.2.1	Principaux éléments de caractérisation des localités dont l'état du processus de vieillissement démographique est peu avancé.....	122
1.3.4.2.2	Principaux éléments de caractérisation des localités dont l'état du processus de vieillissement démographique est avancé.....	124
1.3.4.2.3	Principaux éléments de caractérisation des localités dont l'état du processus de vieillissement démographique est très avancé.....	126
1.3.4.2.4	Principaux éléments de caractérisation des localités dont l'état du processus de vieillissement démographique est extrêmement avancé.....	128

2. LES PRONOSTICS..... 129

2.1	Quelques considérations d'ordre méthodologique.....	129
2.2	Analyse des résultats.....	132
2.2.1	Les personnes âgées et très âgées.....	132
2.2.2	Les jeunes de 0 à 24 ans.....	136
2.2.3	L'évolution de l'âge moyen	141
	<u>CONCLUSION</u>	144
	<u>BIBLIOGRAPHIE</u>.....	148
	Ouvrages de référence.....	148
	Sites Internet	150

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Typologie des localités rurales québécoises déterminée par le ministère des Affaires municipales et des Régions (version 2001)	4
Tableau 2:	Répartition des localités rurales du Québec selon la définition du ministère des Affaires municipales et des Régions en fonction de leurs strates démographiques en 2001	9
Tableau 3:	Principales caractéristiques sociodémographiques des localités rurales du Québec par catégories de milieux au Québec en 1981.....	14
Tableau 4:	Proportion des personnes âgées de 65 ans et plus par strates de taille démographique au Québec en 1981	39
Tableau 5:	Principales caractéristiques sociodémographiques des localités rurales du Québec par catégories de milieux en 2001.....	45
Tableau 6:	Principales caractéristiques socio-économiques des localités rurales du Québec et coefficients de corrélation en fonction de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus en 2001.....	49
Tableau 7:	Évolution du vieillissement démographique dans les localités rurales du Québec, par catégories de milieux, entre 1981 et 2001	91
Tableau 8:	Principales caractéristiques socio-économiques des localités rurales du Québec en fonction des paramètres retenus pour l'élaboration d'un indice synthétique de vieillissement démographique en 2001	123

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus en fonction de leur proportion au sein de la population totale dans les localités rurales du Québec en 1981	22
Graphique 2: Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus en fonction de leur proportion au sein de la population totale des localités rurales du Québec en 2001	62
Graphique 3: Revenu moyen des personnes âgées en fonction de la taille démographique des localités rurales du Québec en 1981 et en 2001	63
Graphique 4: Perspectives démographiques des personnes âgées et très âgées (en %) sur un horizon de 25 ans (2001-2026) par catégories de MRC.....	132
Graphique 5: Évolution du nombre de personnes âgées et très âgées sur un horizon de 25 ans (2001-2026) par catégories de MRC.....	135
Graphique 6: Perspectives démographiques des 0 à 24 ans (en %) sur un horizon de 25 ans (2001-2026) par catégories de MRC.....	138
Graphique 7: Évolution des 0 à 24 ans sur un horizon de 25 ans (2001-2006) par catégories de MRC	139

LISTE DES CARTES

Carte 1:	Distribution géographique des personnes âgées de 65 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec en 1981	15
Carte 2:	Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec en 1981	21
Carte 3:	Taux d'activité des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec en 1981	24
Carte 4:	Âge moyen dans les différentes localités rurales du Québec en 1981	26
Carte 5:	Rapport de dépendance dans les différentes localités rurales du Québec en 1981	29
Carte 6:	Taux de natalité dans les diverses localités rurales du Québec en 1981	31
Carte 7:	Taux de mortalité dans les différentes localités rurales du Québec en 1981	32
Carte 8:	Distribution géographique des personnes âgées de 75 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec en 1981	42
Carte 9:	Distribution géographique des personnes âgées de 65 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec en 2001	46
Carte 10:	Distribution géographique des personnes âgées de 75 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec en 2001	58
Carte 11:	Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec en 2001	64
Carte 12:	Taux d'activité des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec en 2001	65
Carte 13:	Taux de natalité dans les diverses localités rurales du Québec en 2001	68
Carte 14:	Âge moyen dans les diverses localités rurales du Québec en 2001	70
Carte 15:	Taux de mortalité dans les différentes localités rurales du Québec en 2001	72
Carte 16:	Rapport de dépendance dans les différentes localités rurales du Québec en 2001	74
Carte 17:	Évolution des personnes âgées de 65 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001	92

Carte 18:	Évolution de la population âgée de 24 ans et moins (en %) dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001	99
Carte 19:	Évolution de l'âge moyen (exprimé en années) dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001.....	105
Carte 20:	Évolution du taux de natalité dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001	110
Carte 21:	Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001.....	114
Carte 22:	Variation du revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec entre 1981 et 2001	117
Carte 23:	Esquisse typologique des localités rurales du Québec en fonction de l'état de leur vieillissement démographique au cours de la période 1981-2001.....	121
Carte 24:	Perspectives démographiques des personnes âgées de 65 ans et plus sur un horizon de 25 ans (2001-2026) à l'échelle des MRC du Québec..	134
Carte 25:	Perspectives démographiques des personnes âgées de 75 ans et plus sur un horizon de 25 ans (2001-2026) à l'échelle des MRC du Québec..	137
Carte 26:	Perspectives démographiques des 0 à 24 ans sur un horizon de 25 ans (2001-2026) à l'échelle des MRC du Québec	140
Carte 27:	Perspectives démographiques de l'âge moyen sur un horizon de 25 ans (2001-2026) à l'échelle des MRC du Québec	143

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1:	Le milieu rural québécois en 2001 tel que défini par l'indice de développement du ministère des Affaires municipales et des Régions	151
Annexe 2:	Les localités inexistantes au recensement de 1981	152
Annexe 3:	Distribution géographique des MRC du Québec en fonction de la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions	153

Introduction

Mise en contexte et originalité de l'étude

Depuis quelques années, le vieillissement démographique, c'est-à-dire la modification asymétrique de l'ensemble de la structure d'âge de la population qui se traduit par une réduction de la proportion de jeunes et par une augmentation des adultes et, plus particulièrement des personnes âgées, a fait l'objet d'un nombre croissant de recherches scientifiques et ce, à tous les échelons géographiques. On étudie les impacts de ce phénomène sous différents aspects: économique, social, culturel, etc. Ainsi, la biologie, les sciences de la santé, la psychologie et la gérontologie abordent davantage le vieillissement de l'individu alors que d'autres disciplines comme la sociologie, la démographie ou la géographie privilégient plutôt le vieillissement démographique. Les débats que cette problématique a soulevés, notamment en ce qui a trait à l'avenir des systèmes de retraite et de santé, intéressent également le politique. Même la science régionale est concernée par ce processus. En effet, celle-ci a fait l'objet d'une prise de conscience de plus en plus vive, le phénomène ayant d'abord préoccupé les diverses instances nationale et internationale pour ensuite se tourner vers la région, voire la localité. En outre, le vieillissement de la population comporte aussi une dimension territoriale. De fait, les conséquences démographiques du vieillissement ont inévitablement des implications en termes de logement, de développement économique, de lien social, de vie communautaire et d'aménagement du territoire dont les enjeux se déplacent également aux échelons locaux et régionaux.

Mis à part les travaux effectués par Paillat et al. en 1980, très peu de recherches ont été consacrées plus spécifiquement au vieillissement de la population rurale. Au Québec, la communauté scientifique ne s'est toujours pas suffisamment exprimée sur la problématique des enjeux collectifs impliqués par les disparités territoriales du vieillissement. À l'échelle de la province, quelques auteurs, dont Bernard et al. (1975), Loslier (1980), Loslier et Moquin (1982), Wilkins (1980) et Pampalon (1985, 1986) ont mis en évidence les variations territoriales de mortalité et d'autres indicateurs de santé, de bien-être et d'habitudes de vie. Mais il reste que ces explorations géographiques ont accordé

moins d'importance au monde rural qu'à la ville. La présente recherche arrive donc à point nommé. Le processus de vieillissement est-il plus rapide dans les plus petites localités ou dans celles considérées par le gouvernement du Québec comme en restructuration? Existe-t-il une relation entre la taille démographique des localités et le vieillissement démographique? Où se situent les milieux ruraux les plus vieillissants dans l'espace rural québécois? Quels sont les principaux changements produits à cet égard au cours des 20 dernières années? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le cadre de cette recherche.

Objectifs de l'étude

L'objectif général du présent rapport consiste à cerner la problématique du vieillissement de la population rurale au Québec du point de vue de sa répartition dans l'espace. Le vieillissement de la population n'étant pas un fait exclusif aux milieux ruraux, nous examinerons également cette problématique dans un contexte plus large. De manière plus spécifique, nous tenterons de:

- tracer un portrait du vieillissement de la population rurale dans son ensemble;
- préciser ce portrait en analysant les données à l'échelle des localités du Québec;
- identifier les principales disparités locales et les modalités de leur répartition dans l'espace en regard de la taille démographique des localités, de leur situation par rapport aux villes et de la typologie élaborée par le ministère des Affaires municipales et des Régions.
- dégager une typologie des territoires face au vieillissement pour en faire ressortir la logique territoriale en ce qui concerne la distribution géographique des personnes âgées¹.

La présente étude pourra, entre autres choses, constituer la prémisse à l'élaboration de politiques et à l'amélioration des services de proximité aux aînés. Notre

¹ La connaissance de cette structure à l'échelle locale est essentielle aux analyses d'implantation des équipements, des infrastructures et des services ainsi qu'à la répartition des ressources au plan territorial.

recherche ne se limitera pas seulement à décrire le phénomène du vieillissement de la population rurale, mais aussi à connaître son ampleur, son évolution et sa diffusion dans l'espace tout en le caractérisant de diverses manières.

Méthode et cadre d'analyse

L'analyse porte sur les 958 localités rurales du Québec de moins de 2 500 habitants telles que définies par le ministère des Affaires municipales et des Régions². Celui-ci, à partir d'un indice synthétique de développement, a élaboré, en 1996, une typologie à quatre niveaux illustrant autant de situations socio-économiques³. Cet indice intégrait huit indicateurs, à savoir: la variation de la population entre 1991 et 1996, le rapport emploi/population, le pourcentage d'individus dont la scolarité est inférieure à la 9^e année, le taux de chômage, le pourcentage du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux, la fréquence des faibles revenus et le revenu moyen des ménages⁴. Pour les fins de cette étude, nous avons repris la typologie du ministère en l'adaptant aux données du recensement de 2001. Ainsi, les quatre catégories de localités ont été déterminées de la manière suivante:

² Dans un but de comparabilité, mais aussi parce que le ministère ne leur a pas attribué d'indice de développement, six localités de moins de 2 500 habitants ont été éliminées de la présente étude. Il s'agit de Kitigan Zibi, de Wendake, d'Albanel, de Wôlinak 11, de Mont-Élie, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et de Lac-Granet. De même, nous avons supprimé les territoires suivants concernant l'analyse que nous avons effectuée en 1981: Gaspé Ouest non organisé; Bonaventure non organisé; Rivière-du-Loup, Pointe Whitworth; Montmorency no 1, partie l'Étape; Champlain, Pointe Réservoir-Blanc; Joliette non organisé; Labelle, non organisé; Labelle, partie Lac-du-Sourd; Témiscamingue, Pointe Rivière-Kipawa; Abitibi, Lac-Fournière; Lac St-Jean Ouest, non organisé et Territoire du Nouveau-Québec, non organisé. Par ailleurs, pour les fins de cette étude, nous considérerons comme faisant partie du milieu urbain toute entité territoriale supérieure à 2 500 habitants.

³ En 1996, le ministère a attribué un indice de développement à 1 098 localités. Les modifications territoriales survenues entre 1996 et 2001 ont fait porter le nombre de municipalités à 958. Nous avons ajusté l'indice de développement en fonction de ces modifications en utilisant la même méthodologie que celle du ministère. On retrouvera à l'annexe 1 une carte illustrant la répartition dans l'espace de ces diverses localités.

⁴ Il n'est pas de notre ressort d'élaborer davantage sur la pertinence de ces variables. Bien que l'utilisation de certaines d'entre elles soient discutables, elles constituent néanmoins des indicateurs fiables de la situation socio-économique d'un territoire donné.

Tableau 1

Typologie des localités rurales québécoises déterminée par le ministère des Affaires municipales et des Régions (version 2001)

Catégories de localités	Indice de développement	Nombre de localités	%
en restructuration	-5,00 et moins	207	21,6
stables	-4,99 à 0	356	37,2
dynamiques	0 à 4,99	326	34,0
très dynamiques	5,00 et plus	69	7,2

Source: Banque de données fournies par le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Les localités stables représentent plus du tiers (37,2%) des milieux ruraux québécois. Bien qu'elles se dispersent un peu partout dans la mosaïque rurale du Québec, on les retrouve surtout dans les régions centrales, soit plus spécifiquement en Mauricie et en Outaouais, où elles forment plus de la moitié des municipalités. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait également bonne figure avec 25 localités. Dans les Laurentides, celles-ci composent près de 50% des entités territoriales de la région. Cette catégorie de localités comporte une grande variété de milieux, très hétérogènes les uns par rapport aux autres. Cette hétérogénéité se manifeste tant aux plans de la géographie que de l'économie. Dans bien des cas, ces municipalités présentent une structure de peuplement équilibrée et relativement symétrique. D'autres sont, par ailleurs, fortement marquées par les notions de distance et de dispersion. Nous pensons notamment à des localités telles que Chutes-des-Passes, Matchi-Manitou, Rivière-Windigo et Lac-Despinassy qui se distinguent non seulement par leur petite taille démographique et la faiblesse de leur densité humaine, mais aussi par leur éloignement par rapport aux centres de services. Le vieillissement de la population, la dégradation du milieu bâti et la difficulté à maintenir certains services de base sont autant d'écueils qui guettent certains de ces milieux. D'autres encore présentent un treillis de peuplement plus concentré. C'est le cas notamment de Notre-Dame-des-Ange (Québec), de St-Chrysostome (Montérégie), de St-Ludger (Estrie) ou de Bernierville (Centre-du-Québec) dont les densités par unité de surface sont toutes supérieures à 1 000 habitants au kilomètre carré. Cela témoigne de la multiplicité des facteurs (tant d'ordre structurel que conjoncturel) qui influence l'évolution du monde rural. Par ailleurs, un examen rapide des principaux indicateurs socio-économiques révèle de très fortes disparités d'une localité à l'autre. Bien que globalement, cette catégorie soit en légère diminution (-0,4% entre 1981 et 2001) sur le plan démographique, de nombreuses muni-

cipalités telles que St-Éloi, St-Joseph-de-Kamouraska et St-Paul-de-la-Croix, dans le Bas-Saint-Laurent, sont aux prises avec de graves problèmes de dépeuplement. D'autres, comme Les Escoumins, St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown ou Natashquan, présentent des signes manifestes de ralentissement économique parce que fortement tributaires de la conjoncture nationale ou internationale en raison d'une économie qui s'appuie sur l'exploitation d'une seule ressource, en occurrence, la forêt ou la pêche. Par ailleurs, certaines municipalités comprises à l'intérieur de ce groupe sont avantagées par la qualité de leur potentiel biophysique. C'est le cas de La Visitation-de-Yamaska, de Ste-Monique, de St-Thurbide, d'Elgin et de Ste-Edwidge-de-Clifton où l'on retrouve une agriculture très prospère et florissante. La présence d'une petite usine de transformation contribue, à certains endroits, à consolider le tissu économique local notamment dans la région de la Beauce traditionnellement reconnue pour son esprit d'entrepreneurship. St-Robert-Bellarmin, Ste-Cécile-de-Whitton et Scotstown appartiennent à ce groupe de localités qui jouissent d'une structure industrielle relativement solide. Enfin, quelques-unes, comme St-André-Avellin ou Bristol, en Outaouais, profitent du transfert, sur leur territoire, de certaines activités du gouvernement fédéral. D'autres, comme Estérel, Lac-des-Plages, Vinoy, Lac-Ste-Marie ou Lac-St-Joseph ont développé, au fil des années, une industrie touristique de haut calibre qui répond à une demande urbaine de plus en plus croissante. Bref, les localités qui intègrent cette catégorie se distinguent par la très grande diversité de situations et de profils socio-économiques dont l'évolution s'effectue de façon différenciée selon les endroits. Ce groupe constitue autant de cas particuliers qui proviennent de la nature même de leurs diverses composantes économique, sociale, géographique ou démographique et de leur modalité d'imbrication entre elles.

Pour leur part, les localités dynamiques (326) et très dynamiques (69) forment 41,2% de l'assiette socioterritoriale du Québec rural. Elles se situent majoritairement dans les régions centrales de même qu'en périphérie des principales agglomérations urbaines de la province. Dans les Laurentides, en Montérégie et dans Lanaudière, elles composent jusqu'à 54% du tissu rural régional. Plusieurs, telles que Pointe-aux-Trembles, Notre-Dame-du-Bon-Secours ou Léry, profitent d'ailleurs du bassin de population et de la vitalité économique de la grande région métropolitaine. D'autres, comme St-

Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, St-Charles-sur-Richelieu ou Calixa-Lavallée vivent en symbiose avec des centres de services et des villes de toute taille démographique. Certaines, comme Notre-Dame-du-Portage, Ste-Odile-sur-Rimouski ou Senneville exercent une véritable fonction de banlieue dans leur environnement immédiat. Elles possèdent de solides infrastructures ainsi que des équipements modernes permettant la pratique de sports d'hiver de type traditionnel (ski alpin) ou extrême (paraski, planche à neige, etc.). Leur situation n'est nullement comparable avec celle des petites collectivités des hautes terres appalachiennes de la Gaspésie ou du Bas-Saint-Laurent dont l'état de la santé démographique et socio-économique est devenu de plus en plus préoccupant. D'autres encore ont une économie qui se tourne essentiellement vers le tourisme. C'est le cas de Morin-Heights, de Mont-Tremblant, de Sutton ou de Ste-Anne-des-Lacs. Certaines localités, plus isolées de la trame de peuplement, misent davantage sur un tourisme d'aventure. Elles jouissent d'un potentiel naturel (lacs, rivières, montagnes, forêt, faune, etc.) important et d'une clientèle en quête d'authenticité. D'autres enfin, disposent des meilleurs sols agricoles du Québec. Avantagées par un climat propice aux cultures horticoles et maraîchères ainsi que par une saison végétative plus longue, des localités telles que Ste-Élisabeth-de-Warwick, St-Roch-Ouest ou Ste-Émélie-de-l'Énergie s'inscrivent dans cette catégorie. Finalement, certaines se situent dans la partie nordique du Québec. Il s'agit soit de localités minières, comme Schefferville, Dubuisson et Trécesson, ou de réserves indiennes telles que Kebaowek, Oujé-Bougoumou et Kuujjuaq. Au plan démographique, plusieurs de ces milieux supportent une population qui croît plus rapidement que la moyenne québécoise. Signalons toutefois que les localités très dynamiques ont enregistré une baisse de 0,5% de leur population entre 1981 et 2001. Cette décroissance est, par ailleurs, à considérer avec prudence. Elle s'explique notamment par la fusion de St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy ainsi que par l'importante diminution qu'a connue Schefferville (-88,0%) au cours de cette période. En fait, 50 localités, soit plus des trois quarts de celles appartenant à ce segment, se sont caractérisées par une augmentation de leurs effectifs entre 1981 et 2001.

Enfin, les milieux en restructuration, qui englobent 7,2% des localités rurales du Québec, se concentrent essentiellement au sein des régions périphériques. On les retrouve

surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, mais aussi en Chaudière-Appalaches qui, tout en étant une région centrale, possède plusieurs caractéristiques propres aux espaces à population dispersée. Ouvertes tardivement au peuplement, ces localités se situent, pour la plupart, sur les terres vallonnées de la plate-forme appalachienne. Plusieurs se retrouvent à bonne distance d'une agglomération urbaine ou d'un centre de services. En fait, 80 municipalités se localisent à plus de 30 kilomètres d'une ville dont 50 à plus de 40 kilomètres. L'emploi dans le secteur forestier y tient une place beaucoup plus importante que pour le reste du Québec. Nous avons d'ailleurs déjà montré, dans le cadre de travaux antérieurs, l'existence d'une corrélation entre le pourcentage de travailleurs forestiers et la fragilité économique⁵. Ces milieux ruraux ont la plupart du temps une structure socio-économique plus fragile que pour n'importe quelles autres catégories de localités. Souffrant d'instabilité démographique, toutes les municipalités appartenant à ce groupe, à l'exception de Grosse-Île, ont un niveau de revenu inférieur à la moyenne provinciale. Bien que les milieux en restructuration disposent d'une forte proportion de leur main-d'œuvre affectée au secteur tertiaire, celui-ci n'est pas nécessairement synonyme de dynamisme. À bien des endroits, il constitue plutôt une sorte de secteur refuge en raison de la faiblesse des autres branches de l'activité économique. D'ailleurs, dans bien des cas, ces milieux voient s'effriter les bases traditionnelles de leur économie et sont aux prises avec une désorganisation, voire la disparition des services de proximité. En fait, leur situation socio-économique est telle qu'il serait plus approprié de les qualifier de milieux en voie de déstructuration.

En outre, toujours au plan méthodologique, une analyse des localités rurales effectuée par strates de taille démographique permettra d'établir des distinctions entre milieux socio-économiques fort différents sur le plan des infrastructures et des occupations, mais aussi entre certaines localités agroforestières, typiquement rurales, à forte dispersion de population et celles plus peuplées à habitat plus dense. Cette méthode d'analyse per-

⁵ À ce sujet voir notamment les deux titres suivants:

Simard, Majella. «La forêt: une ressource fragile mais essentielle à l'économie du Québec rural», dans *Revue Organisations et Territoires*, vol. 15, no 1 (hiver 2006), pp. 21-30.

Simard, Majella. *La fragilité de l'espace rural québécois: le cas des petites localités rurales du Bas-Saint-Laurent. Enjeux et perspectives de développement*. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, thèse de doctorat, 2003, 969 p.

mettra également de confronter celle du ministère des Affaires municipales et des Régions. Bien que choisies de façon arbitraire, les classes retenues impliquent de réelles différenciations sur les plans économique et de l'organisation communautaire. Par exemple, les localités de moins de 500 habitants, au nombre de 252, sont pratiquement dépourvues de services communautaires et commerciaux. Elles sont majoritairement composées de milieux en restructuration (cf. tableau 2), mais aussi de localités stables et dynamiques, ce qui reflète bien la diversité du monde rural québécois. Pour leur part, celles de 500 à 999 habitants possèdent une amorce d'équipements et des services de première ligne, mais n'atteignent pas l'autosuffisance. Les localités dites stables y sont proportionnellement plus nombreuses que n'importe quelles autres catégories de milieux. Au total, ce groupe totalise 327 municipalités. De leur côté, les localités de 1 000 à 1 499 personnes sont habituellement dotées des principaux services et commerces de base. Au nombre de 187, elles renferment surtout des localités dynamiques et très dynamiques. Enfin, les 122 unités de peuplement de 1 500 à 1 999 habitants forment des petits centres qui fournissent la plupart des biens et des services d'usage courant. Elles exercent sensiblement le même rôle dans la structuration de l'espace que les 70 localités rurales dont la population varie entre 2 000 et 2 499 habitants. Ce rôle en est un de dispensateurs de services dont la gamme offerte est fonction de la taille de la population et de la localisation géographique. Ces deux derniers groupes se composent essentiellement de localités dynamiques et très dynamiques. Une telle répartition nous amène à établir une relation de cause à effet entre le niveau de dynamisme d'une localité et sa taille démographique, relation qui a d'ailleurs été démontrée à maintes reprises que ce soit dans le cadre de nos propres travaux (Simard, 2003) ou encore dans ceux du géographe Clermont Dugas (1999, 1996, 1979).

Particulièrement utilisées en Europe, les typologies constituent une méthodologie classique dans l'étude des disparités socioterritoriales. Ainsi, à petite échelle, se juxtaposent des espaces présentant différents stades (ou étapes) de vieillissement. Trois principes nous apparaissent particulièrement déterminants pour produire une esquisse typologique significative:

Tableau 2

Répartition des localités rurales du Québec selon la définition du ministère des Affaires municipales et des Régions en fonction de leurs strates démographiques en 2001

Catégories de milieux/Localités par strates démographique	Milieux en restructuration	Localités stables	Localités dynamiques	Localités très dynamiques	Total
0 à 499 habitants	97	85	53	17	252
500 à 999 habitants.	71	149	95	12	327
1 000 à 1 499 habitants	28	62	89	8	187
1 500 à 1 999 habitants	10	39	58	15	122
2 000 à 2 499 habitants	1	21	31	17	70

Sources: - Banque de données du ministère des Affaires municipales et des Régions.
- Statistique Canada. Recensement de 2001.

- l'adoption d'un niveau géographique fin permettant de percevoir correctement la grande diversité des situations démographiques qui caractérise le monde rural québécois;
- le choix d'un dispositif fiable et pertinent d'indicateurs;
- et la comparabilité territoriale du diagnostic, ce qui nécessite que les variables retenues soient peu affectées par la dimension de l'unité géographique dans laquelle elles sont élaborées.

Certes, les typologies constituent un instrument simplificateur de la réalité. Houée (1996) met d'ailleurs en garde les chercheurs qui tirent des conclusions trop hâtives sur ce genre de classification. Il les incite à faire preuve de prudence et de circonspection. «Les dynamiques rurales échappent en partie aux classifications, aux prévisions et aux modèles qui prétendent les canaliser» (Houée, 1996: 58). En outre, selon Jacqueline Bonnamour (1996), un tel classement pose aux géographes et aux sociologues une interrogation: «Quelle est la valeur de traitements mathématiques pour des séries de critères qui représentent des composantes non intégrées dans un système unique, qui dépendent de nombreux systèmes compréhensifs à différents niveaux, très variables d'un lieu à l'autre?» (Bonnamour, 1996: 36). Néanmoins, les typologies s'avèrent fort utiles pour explorer et décrire tout l'éventail des situations, des problèmes et des choix qui se posent aux dirigeants publics et privés. Elles constituent également une étape essentielle et pré-

alable à l'élaboration d'une politique d'aménagement ou de développement adaptée aux diverses réalités du monde rural.

L'établissement de zones homogènes, l'analyse comparative de ces zones entre elles et leur mise en relation avec certaines caractéristiques socio-économiques contribueront également à l'identification de certaines interrelations.

Approche privilégiée, source et traitement des données

Afin d'apporter un éclairage le plus complet possible, nous ferons appel à deux approches différentes. La première, qui relève de la démarche régionale, nous permettra de prendre en compte les particularités locales inscrites dans le champ de la science régionale. La géographie sera également mobilisée en tant que science de l'espace pour décrire et analyser la répartition spatiale des personnes âgées.

La dimension territoriale étant au cœur de cette étude, une place particulière sera accordée à la représentation cartographique comme méthode de travail. Instrument de connaissance par excellence, la cartographie est toute désignée pour établir le diagnostic du vieillissement de la population rurale. Outil de représentation d'une situation territoriale à un moment donné, la carte est aussi un très bon instrument d'aide à la décision. Elle permet de comparer des situations chronologiques successives et constitue, à ce titre, un outil d'appui à l'action ou à la décision tant pour les responsables publics que pour les acteurs privés. La plupart des données sont cartographiées sur la base des subdivisions de recensement. Effectuée à cette échelle géographique, l'analyse cartographique se révèle extrêmement précieuse pour spécifier les situations locales en matière de vieillissement démographique. Cette échelle offre également le meilleur portrait des disparités territoriales. Elle permet de replacer la localité dans un espace géographique plus vaste dans le double souci de qualifier le territoire concerné par rapport à d'autres échelles géographiques et de prendre en compte les phénomènes d'attractivité externe. Les cartes ainsi pro-

duites feront voir le degré d'homogénéité spatiale dans la distribution des principaux indicateurs retenus.

L'examen des indicateurs usuels en démographie présentés dans le cadre du rapport précédent nous permettra donc d'établir un portrait actuel et prospectif du vieillissement de la population rurale au Québec en fonction du type de ruralité. Ils serviront à donner une image des principaux changements structurels survenus au sein de la population rurale -et, dans une moindre mesure de celle à caractère urbain - au cours des 20 dernières années. Les comparaisons effectuées permettront de refléter les grandes tendances et la dynamique du vieillissement, d'émettre des hypothèses vraisemblables sur les causes de sa diffusion au sein du périmètre retenu et de construire quelques typologies concernant la distribution des personnes âgées dans l'espace. Plus précisément, les différents indicateurs que nous avons retenus sont les structures d'âge⁶ (dont évidemment le nombre et le pourcentage des 65 ans et plus parmi la population totale), l'âge moyen, les taux de variation, de natalité, de mortalité, le rapport de dépendance ainsi que le revenu moyen et le taux d'activité des aînés. Toutes les données utilisées dans ce rapport proviennent des recensements de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec. Ce dernier organisme nous a d'ailleurs fourni une copie du fichier des naissances et des décès pour toutes les subdivisions de recensement du Québec pour 1981 et pour 2001. Les pourcentages permettront d'exprimer une relation entre les groupes étudiés et la population en général. Ils offrent aussi l'intérêt de pouvoir classer à partir de seuils de graduation des phénomènes et donc, de produire des catégories et des profils. Dans la même perspective d'explication et de précision, les coefficients de variation et les comparaisons par rapport aux moyennes régionale et provinciale serviront à mesurer la variabilité spatiale dans la distribution de certaines situations. À défaut de pouvoir analyser tous les indicateurs concernant les différentes corrélations possibles avec le vieillissement démographique, nous nous attarderons sur les variables dont les composantes nous apparaissent les plus significatives à savoir: la population totale, l'évolution démographique au cours de la

⁶ Le vieillissement démographique est processus dynamique qui se manifeste dans le temps et implique la variation de la répartition par âge de l'ensemble de la population, et pas seulement du groupe des 65 ans et plus.

période 1981-2001, le taux d'activité, le taux de chômage, la nature de la structure occupationnelle, les niveaux et la composition du revenu.

Les cartes, les tableaux et les graphiques qui nourrissent ce rapport prennent tout leur sens dans la comparaison, la combinaison, l'articulation des différentes données représentées, mais aussi dans différents concepts et grilles de lecture qui sous-tendent les variables et les types de représentation choisis.

Échelle d'analyse et spatio-temporelle

Les tendances exposées (tant en valeurs absolues que relatives) des groupes d'âge de la population âgée à l'échelon du Québec masquent bien entendu une très grande diversité de situations aux échelles régionale et locale. L'intensité et le calendrier du vieillissement peuvent connaître des applications territoriales très variées, voire opposées. Les différences spatiales de longévité, de fécondité et de migrations engendrent des situations et des évolutions diverses et fort complexes selon les endroits. En outre, tel que déjà mentionné, le vieillissement de la population rurale représente un enjeu majeur pour le maintien et le développement des activités socio-économiques notamment en ce qui concerne les services aux personnes. À cet égard, il convient d'identifier ces milieux pour en anticiper les mutations socio-économiques. Ainsi, au risque de nous répéter, le cadre local nous apparaît, pour les fins de ce travail, l'échelle géographique la plus pertinente pour analyser les distributions du phénomène. Comme nous avons choisi de situer notre étude essentiellement à cette échelle géographique, nous nous attarderons à repérer les principales zones à population vieillie parmi lesquelles nous sélectionnerons ensuite les localités dont le vieillissement démographique est le plus accentué.

La dimension temporelle et l'analyse comparative avec l'ensemble du Québec permettront de refléter une meilleure compréhension du processus de vieillissement. Dans la mesure où le Québec a procédé à des modifications notables de ses limites territoriales entre 1951 et 2001, des contraintes temporelles et financières nous ont empêché d'effectuer une analyse sur une aussi longue période. Toutefois, la comparaison des situa-

tions de 1981 à 2001 donne des résultats satisfaisants et permet de dégager les tendances générales des transformations spatiales en ce qui a trait au phénomène de vieillissement démographique en milieu rural. Cette période nous apparaît suffisamment longue afin de cerner les principales tendances structurelles liées à ce processus. Étant donné que les statistiques du recensement de 2006 n'étaient toujours pas disponibles lors de la rédaction de ce rapport, notre analyse ne tient pas compte des modifications territoriales survenues entre 2001 et 2006.

Structure du travail

Le travail est divisé en deux parties. Réalisée à l'échelle des localités rurales du Québec, la première partie porte sur l'analyse du vieillissement démographique entre 1981 et 2001. Elle est découpée en trois sections. La première consiste en une analyse du vieillissement démographique en milieu rural tel qu'il se présentait en 1981. Dans la seconde, nous nous intéresserons davantage à la période actuelle. Enfin, dans la troisième, nous examinerons le phénomène du vieillissement rural en tant que processus évolutif en identifiant les principaux changements qui se sont produits entre 1981 et 2001.

Dans la seconde partie, nous tenterons d'établir quelques pronostics à partir des prévisions de l'Institut de la statistique du Québec. Cet examen sera effectué à l'échelon des MRC.

1. Analyse du vieillissement de la population en milieu rural entre 1981 et 2001

1.1 État de la situation en 1981

Le recensement de 1981 a permis d'établir que les personnes âgées de 65 ans et plus constituaient 8,8% de la population du Québec, ce qui représente, en valeur absolue,

Tableau 3

Principales caractéristiques sociodémographiques des localités rurales du Québec par catégories de milieux au Québec en 1981*

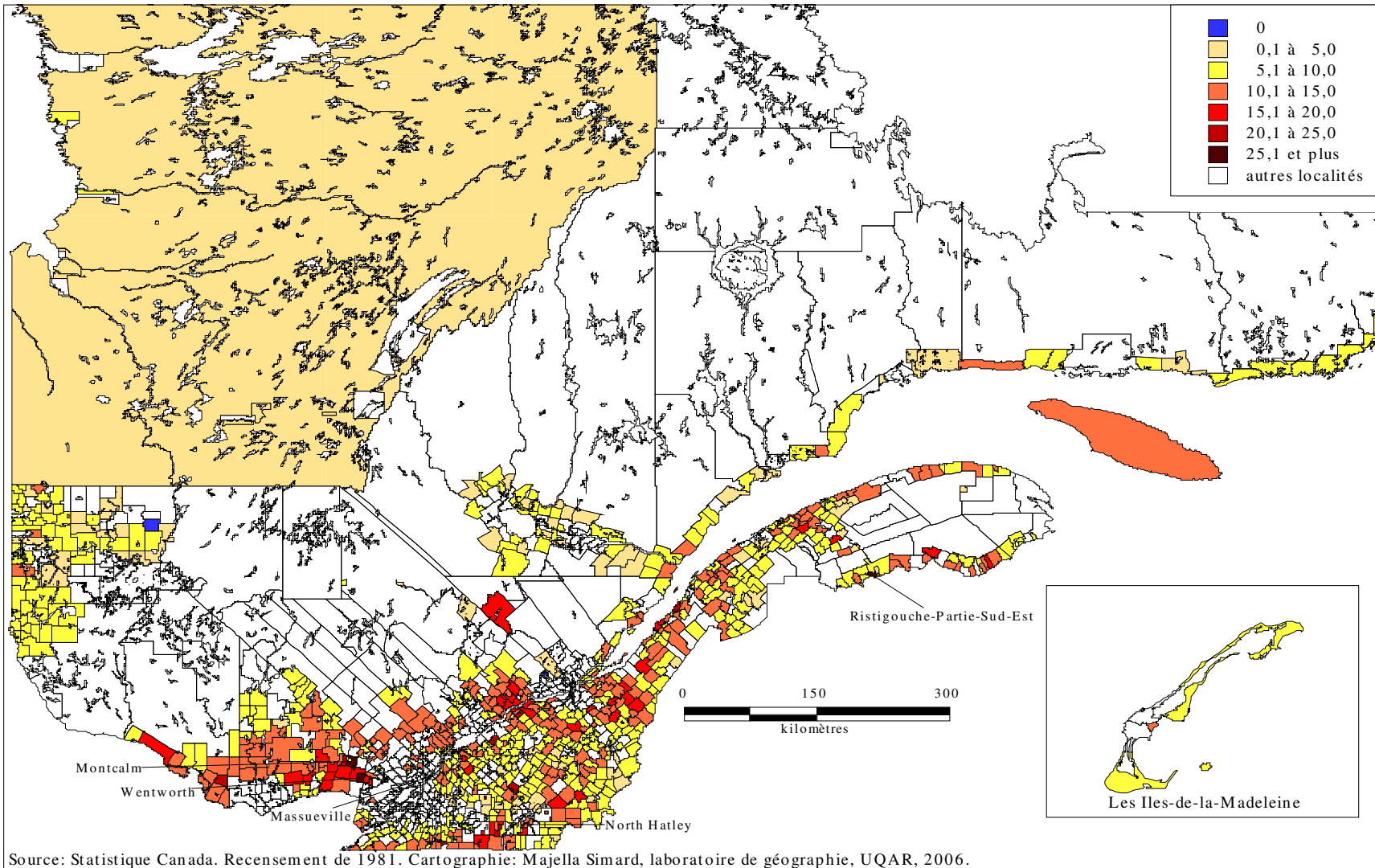
Catégories de milieux/Variables	Nombre de localités concernées	Population moyenne	0 – 24 ans		25 – 64 ans		65 – 74 ans		75 ans et plus		65 ans et plus		Age moyen ans	Rapport de dépendance	Taux de natalité ‰	Taux de mortalité ‰	Revenu moyen des 65 ans et + en \$	Taux d'activité des 65 ans et +
			n	%	n	%	n	%	n	%	n	%						
Typologie par strates de taille démographique																		
Loc. de 0 à 499 hab.	233	389	42 010	46,5	40 350	44,6	5 435	6,0	2 645	2,9	8 080	8,9	31,9	34,3	16,2	6,9	5 746	11,0
Loc. de 500 à 999 hab.	320	814	117 195	45,0	118 350	45,4	16 245	6,2	8 710	3,3	24 955	9,6	31,6	34,6	16,9	6,7	5 816	8,3
Loc. de 1 000 à 1 499 hab.	184	1 224	101 260	44,9	103 465	45,9	13 375	5,9	7 315	3,2	20 690	9,2	31,6	34,3	17,0	6,6	6 093	9,2
Loc. de 1 500 à 1 999 hab.	121	1 670	89 200	44,1	93 480	46,2	12 385	6,1	7 195	3,6	19 580	9,7	31,7	34,4	17,8	7,2	6 186	8,9
Loc. de 2 000 à 2 499 hab.	70	2 029	63 765	44,9	66 430	46,8	7 510	5,3	4 240	3,0	11 750	8,3	30,7	32,9	17,6	5,8	6 123	7,5
Typologie du ministère des Affaires municipales (par catégories de milieux)																		
Milieux en restructuration	200	782	73 175	46,8	68 920	44,1	9 435	6,0	4 800	3,1	14 285	9,1	31,2	34,5	15,9	6,9	5 322	7,1
Localités stables	344	951	146 380	44,8	147 765	45,2	21 070	6,4	11 840	3,6	32 910	10,1	32,2	34,3	17,0	7,2	5 731	8,1
Localités dynamiques	320	1 083	154 005	44,4	161 365	46,6	19 920	5,7	11 195	3,2	31 115	9,0	31,3	34,4	17,3	6,5	6 327	10,8
Localités très dynamiques	64	1 416	39 870	44,0	44 025	48,6	4 475	4,9	2 270	2,5	6 745	7,4	31,2	32,8	16,6	5,2	7 053	12,5
Milieu rural	929	992	413 430	44,9	422 075	45,8	54 950	6,0	30 105	3,3	85 055	9,2	31,6	34,3	16,9	6,8	5 939	9,1
Milieu urbain	384	14 310	2 235 920	40,7	2 776 630	50,5	313 720	5,7	168 680	3,1	482 400	8,8	31,1	32,3	17,7	6,3	7 166	8,3
LE QUÉBEC	1 312	4 852	2 649 350	41,3	3 198 705	49,9	368 670	5,7	198 785	3,1	567 455	8,8	31,5	33,7	17,0	6,6	6 312	8,9

Sources: - Statistique Canada. Recensement de 1981.
 - Institut de la statistique du Québec. Données inédites.

* Note méthodologique: Conscients que le vieillissement démographique est la résultante de modifications qui affectent l'ensemble des structures d'âge, nous avons choisi un mode de traitement des données qui ne fait pas perdre de vue cette perspective d'ensemble. Pour en faciliter la manipulation et la comparaison, nous avons regroupé toutes les tranches d'âge selon trois grands groupes classiques: 0-24 ans, 25-64-ans et 65 ans et plus. Afin de mieux mettre en perspective ce dernier segment, nous l'avons divisé en deux catégories : soit les 65-74 ans et les 75 ans et plus. Force est de reconnaître que les seuils de classes ne sont pas entièrement objectifs. Toutefois, ils demeurent certainement les plus utilisés et surtout ils servent très bien l'objectif de cette étude. En outre, ces trois groupes représentent des étapes différentes dans le cycle de vie: la jeunesse, la phase active et la retraite.

Carte 1

Distribution géographique des personnes âgées de 65 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec en 1981



567 455 personnes (cf. tableau 3). Le milieu rural concentrait une plus forte proportion d'aînés (9,2%) comparativement à ce que l'on observe en ville (8,6%). Là, les extrêmes varient entre 0,4 et 25,8% comparativement à 0 et 29% pour le milieu rural. En outre, on remarque que les personnes âgées demeurant en milieu rural avaient tendance à se regrouper au sein des localités plus peuplées c'est-à-dire, dont la taille démographique oscille entre 1 500 à 1 999 habitants. Nous y reviendrons.

1.1.1 Analyse globale

1.1.1.1 Essai typologique des localités rurales du Québec en fonction du pourcentage des 65 ans et plus

Les données sur le vieillissement démographique, observées entre différentes catégories de milieux, cachent des situations très différentes à l'échelle locale. Ces disparités se doivent d'être étudiées plus en détail pour bien comprendre le phénomène et en saisir toutes les incidences. Dès lors, le recours aux subdivisions de recensement permet d'élargir au maximum les disparités spatiales du vieillissement démographique. La grande diversité de situations nous amène toutefois à effectuer des regroupements par analogies, à identifier les types les plus représentatifs et à cerner ce qui particularise la répartition des aînés dans l'espace rural québécois.

Les plus fortes concentrations d'aînés se retrouvaient dans les localités de villégiature dont notamment à Wentworth, à Massueville, à Montcalm et à North Hatley. Celles-ci sont identifiées par leur toponyme à la carte 1. D'une population moyenne de 406 habitants, plus du quart de leurs effectifs étaient âgés de 65 ans et plus en 1981. Fait également partie de cette catégorie, la municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est en Gaspésie.

Située dans les Cantons-de-l'Est, la municipalité de North Hatley est juchée au cœur de la vallée du lac Massawippi. Centre de villégiature des plus réputés, le village comporte de nombreuses galeries d'art, des auberges et des gîtes qui remontent à

l'époque victorienne. De plus, North Hatley profite de la proximité d'une grande ville: Sherbrooke. Il n'est donc pas étonnant, dans un tel contexte, que les personnes âgées plus à l'aise financièrement en aient fait un endroit de prédilection où il fait bon vivre.

Massueville profite également d'un environnement privilégié. Situé à 25 kilomètres de l'agglomération urbaine de Sorel-Tracy, le village borde les rives de la rivière Yamaska. Il s'est construit autour d'un parc, héritage du XIX^e siècle, et d'une église qui fait la fierté des habitants de cette municipalité. Même si, au sein de celle-ci, les personnes âgées sont omniprésentes, les jeunes ne sont pas délaissés pour autant. De nombreux efforts ont d'ailleurs été mis de l'avant par les autorités municipales afin de contrer leur exode, voire d'en attirer de nouveau. Par ailleurs, selon une étude effectuée par le groupe CEFRIO de l'Université de Sherbrooke, la municipalité serait aux prises avec une infrastructure de services déficiente notamment dans les secteurs communautaire, de la santé et du transport.

Les localités de Montcalm et de Wentworth s'insèrent également dans le cadre enchanteur des Laurentides, où résident plusieurs aînés. Elles proposent de nombreuses activités qui rejoignent une clientèle plus âgée. La proximité des grands centres constitue un autre avantage pour les personnes âgées qui résident au sein de ces deux localités. Enfin, Ristigouche-Partie-Sud-Est représente un cas à part. Il s'agit d'une petite municipalité qui présente de sérieux problèmes au plan socio-économique. L'exode des jeunes contribue, entre autres choses, à accélérer le vieillissement de la population, ce qui explique son fort contingent de personnes âgées.

À l'opposé, huit localités ne comportaient aucun aîné en 1981. Trois d'entre elles se localisaient dans le Nord-du-Québec. Il s'agit d'Aupaluk, de Tasiujaq et de Kangiqsujaq. Les autres se disséminaient un peu partout au sein du Québec rural. Parmi celles-ci figurent Lac-St-Joseph, dans la région de la Capitale-Nationale, Kebaowek, une communauté amérindienne située dans la MRC de Champlain, Champneuf, en Abitibi ainsi que Lac-Poulin en Chaudière-Appalaches. Ces localités ont en commun la faiblesse de leurs effectifs démographiques. En effet, elles faisaient toutes moins de 250 habitants en 1981.

Hormis Lac-St-Joseph qui se retrouve en banlieue de Québec, elles se localisent aussi loin des villes. Dans ces municipalités, les moins de 24 ans représentaient plus de 60% de la population totale. En outre, leur taux de natalité s'établissait, en moyenne, à 26,3‰.

On dénombre 188 localités dont moins de 5% des effectifs démographiques étaient âgés de 65 ans et plus en 1981. À elles seules, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec en comportaient 20. La Basse-Côte-Nord était aussi relativement bien représentée avec huit municipalités. Les autres se dispersaient çà et là dans l'espace rural québécois. Ce segment était également constitué de nombreuses municipalités de banlieue, des sites de villégiature et des milieux à forte vocation agricole. Plusieurs de celles-ci se localisaient au sein de l'arrière-pays comme St-Pierre-de-Lamy dans la MRC de Témiscouata ou St-Omer dans celle de l'Islet. Il s'agit de milieux qui ont été ouverts tardivement à la colonisation ce qui expliquait la relative jeunesse de leur population en 1981. En effet, les 0 à 24 ans y composaient plus de la moitié des effectifs. Ce groupe était majoritairement formé de localités dynamiques (41) et très dynamiques (20). Les 28 milieux en restructuration que l'on y retrouvait ont été, pour la plupart, les derniers à avoir été peuplés au Québec. Enfin, on y comptait 29 localités stables.

Le groupe constitué des municipalités dont la proportion de personnes âgées oscillait entre 5,1 et 10% est, sans contredit, le plus hétérogène. C'est aussi celui qui englobe le plus grand nombre de localités, soit 449. Cette hétérogénéité se manifeste d'abord au plan spatial puisque pratiquement toutes les MRC du Québec, à l'exception évidemment de celles à caractère typiquement urbain⁷, en possédaient au moins une. Cette hétérogénéité se matérialise aussi par la diversité des milieux socio-économiques concernés. Ainsi, on y dénombrait 167 localités dynamiques, 154 localités stables, 99 milieux en restructuration et 29 municipalités très dynamiques. Leur population moyenne s'établissait à 961 personnes et leur âge moyen à 30,3 ans comparativement à 44 ans pour le groupe englobant les localités très âgées et à 26,1 ans pour celui qui n'en comportait aucune.

⁷ Les MRC dont aucune localité appartenait à ce groupe étaient les suivantes: la Communauté urbaine de Québec, les Chutes-de-la-Chaudière, la Région sherbrookoise, la Vallée-du-Richelieu, l'Assomption, Les Moulins, Laval, la Communauté urbaine de Montréal, Deux-Montagnes, Thérèse-de-Blainville, Rivière-du-Nord et la Communauté urbaine de l'Outaouais.

Quelque 280 municipalités faisaient partie du groupe dont la proportion d'aînés variait entre 10,1 et 15% en 1981. Les régions centrales étaient bien représentées, avec 177 entrées, bien que l'on en retrouvait également 53 dans l'Est-du-Québec. Les localités stables y faisaient aussi bonne figure avec 126 recensions, suivies de celles dites dynamiques (86), en restructuration (59) et très dynamiques (9). De plus, il s'agissait du groupe dont la population moyenne était la plus considérable (1 103 habitants). À l'instar de la catégorie précédente, celle-ci se caractérisait par un certain équilibre en ce qui concerne sa pyramide d'âge. En effet, la proportion des effectifs compris dans la cohorte des 25 à 64 ans ainsi que dans celle constituée des 0 à 24 ans étaient pratiquement identiques. Par ailleurs, le taux de natalité se chiffrait à 15,7‰. Il s'agissait du taux le plus faible, toutes catégories de localités confondues.

Le groupe suivant, c'est-à-dire celui dont la proportion d'aînés varie entre 15,1 et 20%, comprenait 54 localités. De ce nombre, la moitié faisait partie des municipalités dites stables, ce qui constitue son principal élément de singularité. Leur taille démographique atteignait 879 habitants. En ce qui a trait à leur répartition dans l'espace, on constate que ces milieux se situaient surtout au sein du Québec de base et, plus particulièrement, dans la région Chaudière-Appalaches qui en comptait 11. La Montérégie était particulièrement bien représentée avec huit entités alors que l'Outaouais et l'Estrie en comportaient sept chacune. Les autres se retrouvaient notamment dans le Centre-du-Québec (4), dans la MRC de Portneuf (3) et dans les Laurentides (3). À noter que plusieurs de ces localités ont une économie orientée sur l'industrie touristique dont la renommée dépasse le plus souvent les frontières locales, voire régionales. Nous pensons, entre autres choses, à Lac-Édouard, à Lac-des-Plages, à Wentworth-Nord, à Métis-sur-Mer, à Yamaska et à Ste-Anne-de-la-Pérade qui faisaient toutes partie de ce segment.

Finalement, 14 localités avaient une proportion de personnes âgées oscillant entre 20,1 et 25% en 1981. Celles-ci abritent d'importantes résidences pour aînés, comme c'est le cas à St-André-de-Kamouraska, à Rivière-Ouelle ou à St-Jean-Baptiste, une municipalité située à la périphérie de Mont-Joli dans le Bas-Saint-Laurent. St-Benoît-du-Lac s'inscrivait également au sein de ce groupe ainsi que cinq autres localités de la région de

l'Estrie. Mais ce qui particularise surtout ce segment, c'est sa forte proportion de personnes très âgées (9,9%) comparativement à celle que l'on observe au sein des autres catégories de municipalités.

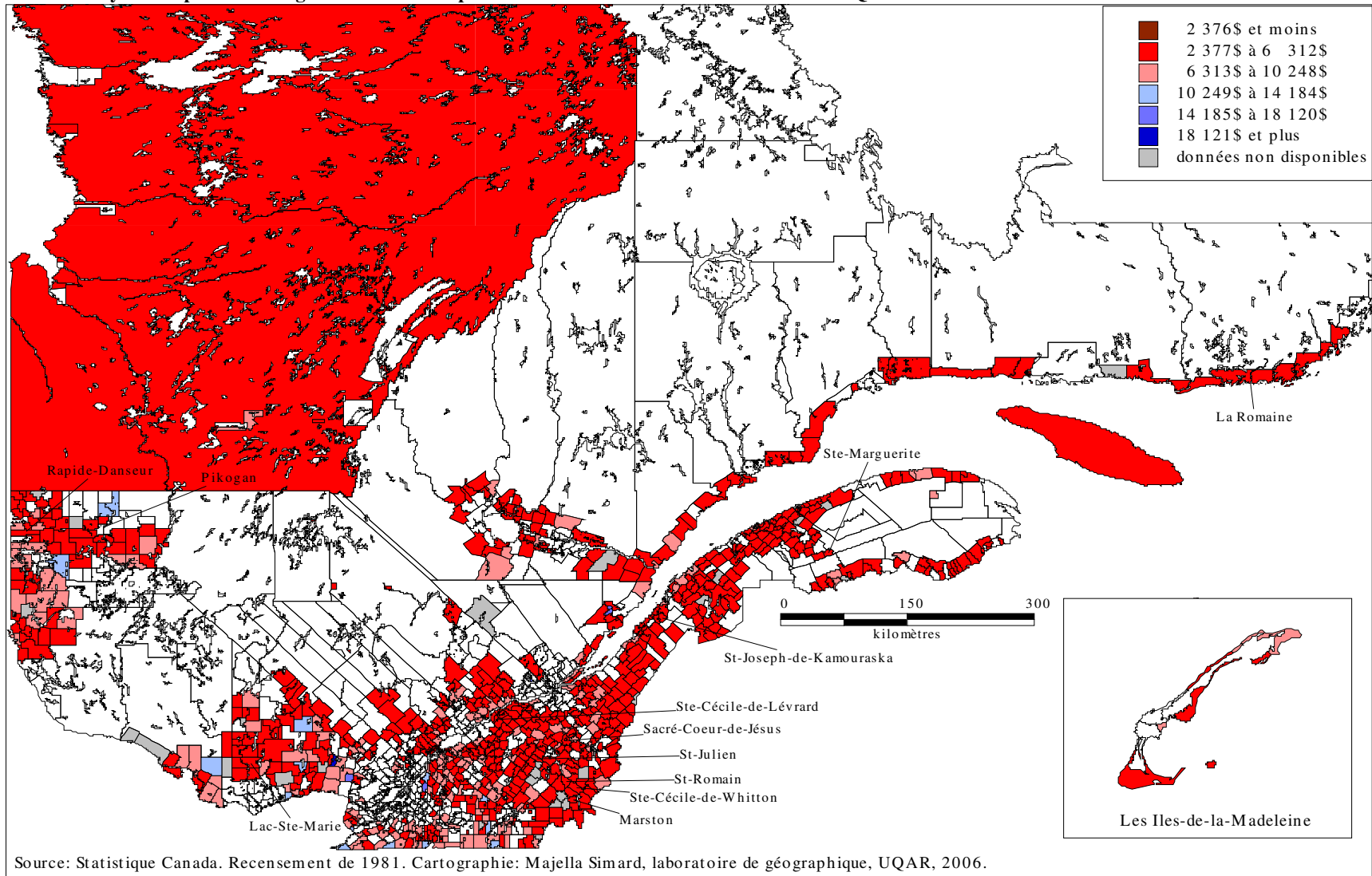
1.1.1.2 Disparités de revenu et taux d'activité des personnes âgées

Avec un revenu moyen de 5 939\$ en 1981, les personnes âgées vivant en milieu rural accusaient des disparités criantes sur ce plan comparativement à leurs homologues urbains (cf. tableau 3). En fait, on dénombrait 655 localités rurales dont le revenu moyen des aînés était inférieur à la moyenne provinciale en 1981. Dans un tel contexte, il devient difficile d'évoquer la taille démographique, les relations de voisinage et la structure de l'économie comme principaux facteurs de disparités puisque ce phénomène, d'ordre structurel, semblait affecter pratiquement l'ensemble de la ruralité québécoise. Néanmoins, les écarts significatifs de revenu entre les diverses municipalités rurales traduisent inévitablement des degrés de disparités socio-économiques fort différents d'un endroit à l'autre.

Nous avons identifié par leur toponyme, à la carte 2, les 12 municipalités dont le revenu moyen des personnes âgées étaient inférieur à 65% de celui de la province en 1981. On remarque qu'elles sont particulièrement nombreuses dans la MRC de l'Amiante ainsi que dans celle du Granit. Seulement quatre appartiennent à la catégorie des milieux en restructuration. Au surplus, le revenu des personnes âgées se situait entre 65,1 et 99,9% dans 635 municipalités rurales. À l'opposé, les milieux dont le revenu des aînés était supérieur à la moyenne provinciale correspondent à des municipalités de banlieue et/ou de villégiature. Faisaient notamment partie de ce segment, des localités telles que Lac-Delage, Fossambault-sur-le-Lac, St-Marc-sur-Richelieu, Maricourt, East Farnham, Ogden, Wentworth et Arundel. Elles se localisent, pour l'essentiel, en Estrie, en Outaouais ainsi que dans la région de la Capitale-Nationale. Quelques-unes se retrouvent également en Abitibi, une région où les disparités de revenu entre personnes âgées se

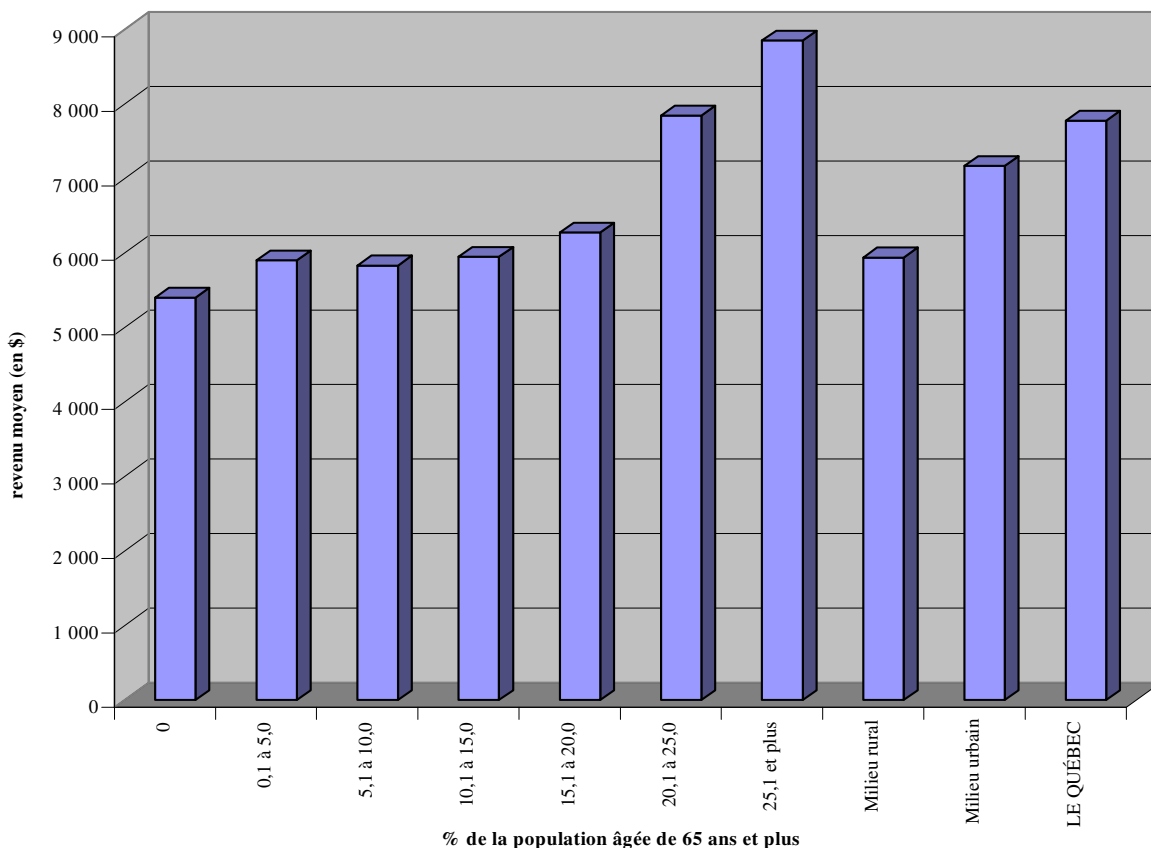
Carte 2

Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec en 1981



Graphique 1

Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus en fonction de leur proportion au sein de la population totale dans les localités rurales du Québec en 1981



Source: Statistique Canada. Recensement de 1981.

manifestaient avec plus d'acuité que n'importe où ailleurs puisqu'on y retrouvait à la fois des municipalités à bas et à très hauts niveaux de revenu.

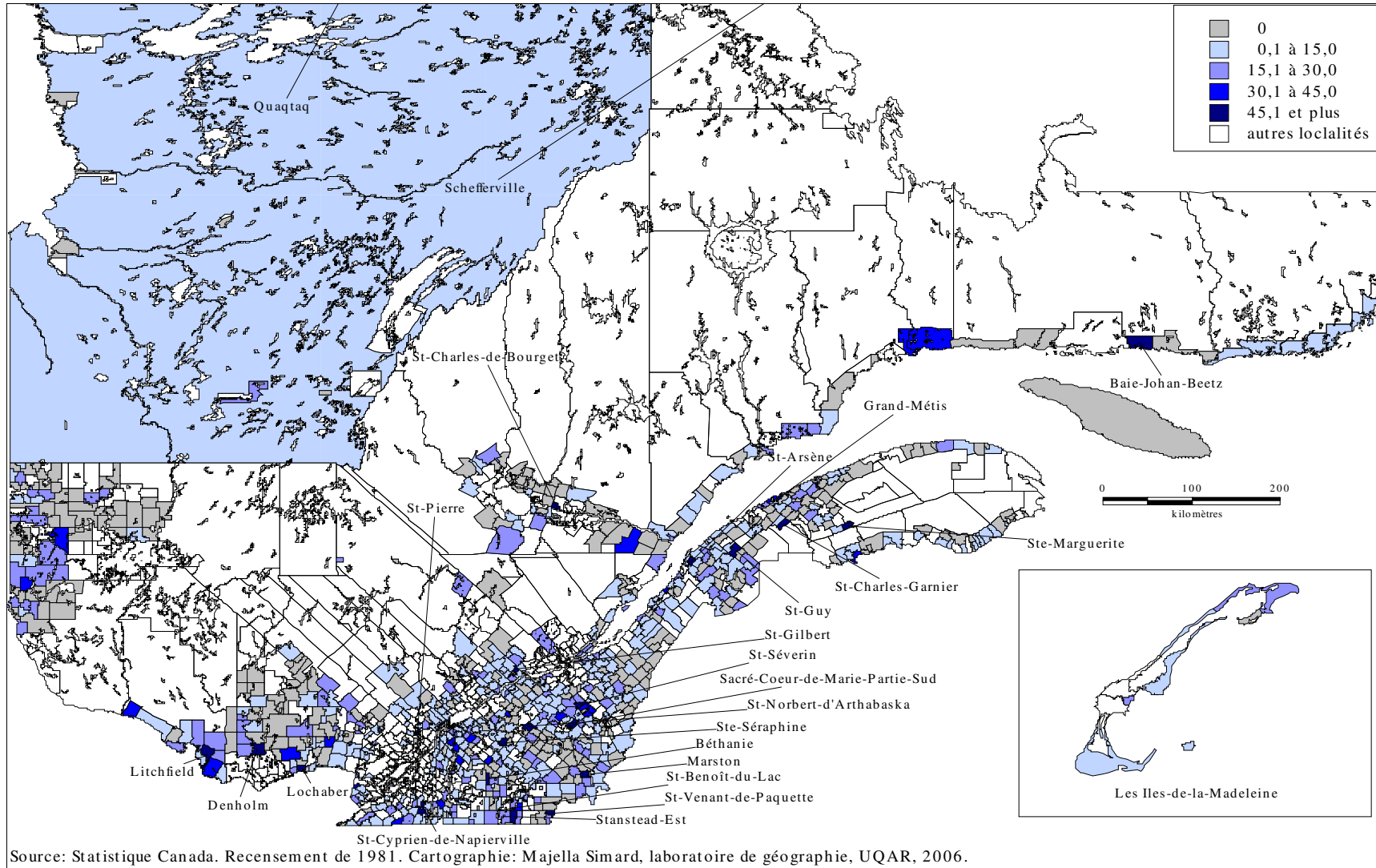
Bien que le graphique 1 semble refléter une relation causale entre la proportion d'aînés et le revenu moyen, le calcul du coefficient de variation (0,112) est beaucoup trop faible pour que cette relation soit considérée comme statistiquement significative. En outre, il s'avère intéressant de porter une attention particulière au taux d'activité des personnes âgées en 1981. Le tableau 3 montre que celui-ci est plus élevé en campagne qu'en ville. De plus, il aurait tendance à diminuer d'une part, en fonction de l'augmentation de la taille démographique des municipalités et, d'autre part, en fonction de la fragilité de leur situation socio-économique. Ainsi, il atteignait 12,5% dans les localités dynamiques

par rapport à 7,1% dans celles en restructuration, une situation qui s'observe également au sein de l'ensemble de la population active. Par contre, il apparaît plus difficile d'expliquer le fait que les aînés soient proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi dans les municipalités de petite taille démographique, d'autant plus que le coefficient de corrélation, pour ces deux variables, est très faible (-0,039). Néanmoins, on peut avancer l'hypothèse que la pénurie de travailleurs et le problème de relève qui touchent les domaines agricole et forestier depuis quelques années forcent les personnes âgées des petits milieux à demeurer sur le marché du travail. En outre, il importe de souligner qu'en dépit d'un taux relativement élevé d'activité économique, les personnes âgées doivent, dans bien des cas, composer avec un faible niveau de revenu, comme c'était notamment le cas, en 1981, pour Ste-Marguerite, St-Gabriel-de-Kamouraska, St-Elzéar et Ste-Irène dans le Bas-Saint-Laurent. À ces endroits, le taux d'activité des aînés était supérieur à 25%. Toutefois, leur niveau de revenu ne correspondait qu'à 57,4% de celui de la province.

Nous avons identifié, à la carte 3, le nom des 24 localités dont le taux d'activité des personnes âgées était supérieur à 45,1% en 1981. Elles se distinguent par leur petite taille démographique, mais aussi par la prédominance de l'activité forestière au sein de leur économie. Elles sont particulièrement nombreuses en Estrie, en Outaouais et dans les Cantons-de-l'Est. Le Bas-Saint-Laurent en compte quatre. Le Grand Nord québécois en englobe deux alors que les deux autres se situent au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord. Le taux d'activité des personnes âgées était supérieur à la moyenne provinciale dans 360 municipalités alors qu'il était nul dans 376 d'entre elles. Par ailleurs, on recensait 358 municipalités pour lesquelles ce même taux était inférieur à 15%. De ce nombre, 147 disposaient d'un taux qui se situait entre 15,1 et 30% alors que 25 subdivisions de recensement avaient un taux oscillant entre 30,1 et 45%.

Carte 3

Taux d'activité des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec en 1981



1.1.2 Analyse effectuée à partir de typologies

1.1.2.1 Typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions

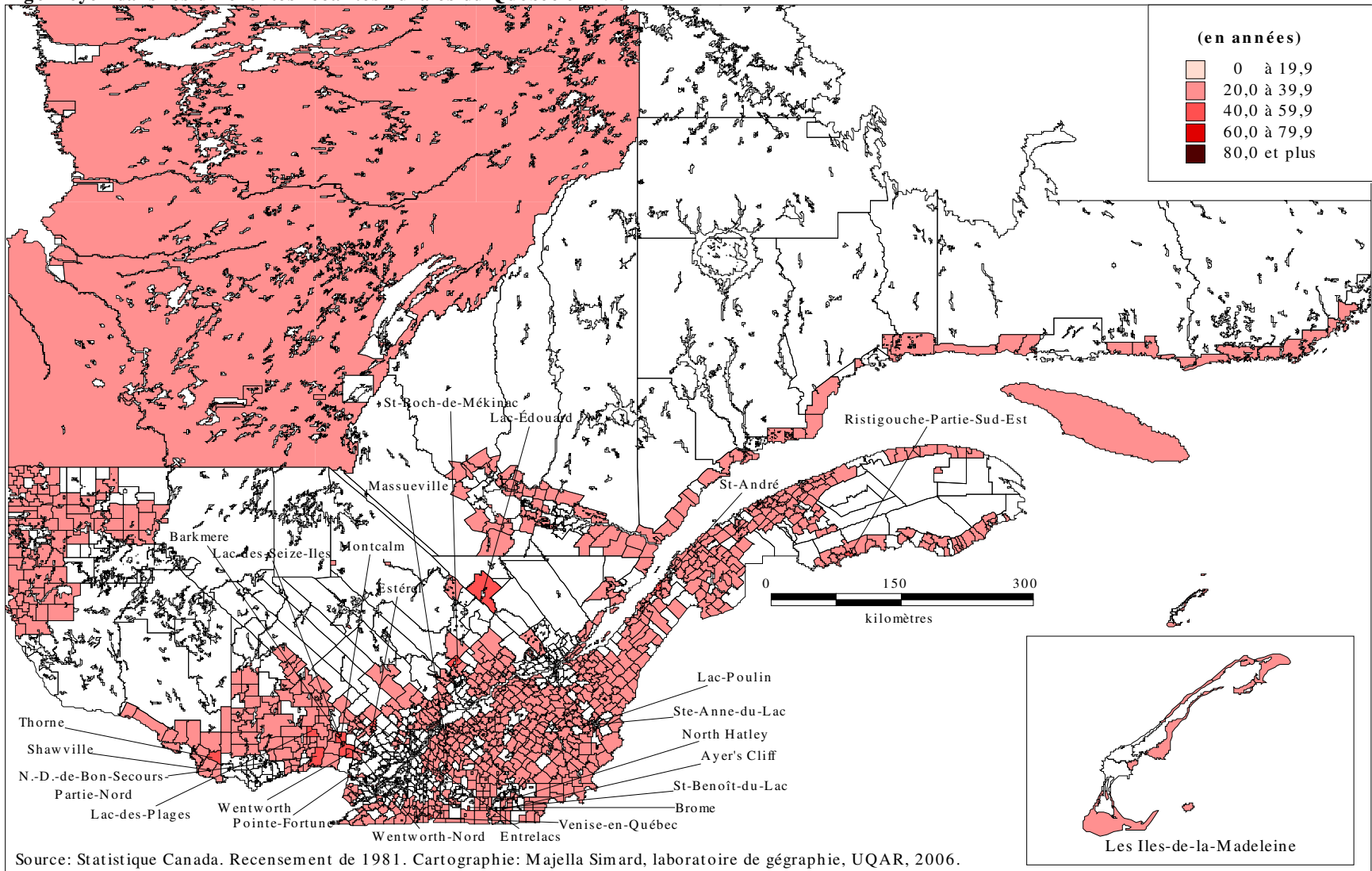
1.1.2.1.1 *Les milieux en restructuration*

La population âgée au sein des milieux en restructuration composait 9,1% des effectifs démographiques totaux. Il s'agit d'un chiffre légèrement supérieur à celui de la province, les extrêmes variant de 1,9 à 29%. Les localités nordiques et les réserves indiennes possédaient les contingents les plus faibles, comme c'est le cas notamment pour Obedjiwan 28, Uashat et Cloutier dont les proportions étaient inférieures à 3%. Au surplus, ces municipalités possédaient aussi de forts taux de natalité. Il s'ensuit des rapports de dépendance considérablement élevés, souvent même supérieurs à 50%. À l'opposé, les proportions les plus élevées étaient détenues par des localités de villégiature ou par celles dont l'économie repose sur le tourisme religieux. S'inscrivaient au sein de ce sous-groupe des localités comme Lac-Édouard, Lac-des-Plages, Lac-des-Seize-Iles et Fortierville. On y retrouvait aussi de vieilles paroisses abritant des résidences pour personnes âgées, comme St-André-de-Kamouraska, ainsi que des milieux fragilisés par une économie dépendante des ressources naturelles et par leur éloignement géographique. Nous pensons, entre autres, à Pierreville ou encore à Ristigouche-Partie-Sud-Est qui se retrouvent relativement loin des villes et des principales voies de communication.

L'âge moyen, au sein des milieux en restructuration, s'établissait à 31,2 ans. Lac-des-Seize-Iles arrivait en fin de liste (44,9 ans) alors qu'Obedjiwan constituait la municipalité la plus jeune (19 ans). L'âge moyen était supérieur à 40 ans dans seulement six localités en restructuration lesquelles sont d'ailleurs identifiées par leur toponyme à la carte 4. La jeunesse des effectifs démographiques de ces milieux se reflétait d'ailleurs par la proportion relativement importante des 0 à 24 ans parmi la population totale. En effet, ceux-ci représentaient 46,9% de celle-là ce qui représente, toutes catégories de localités confondues, la part la plus élevée. Les jeunes formaient plus de 50% de la population dans quelque 50 municipalités. En tête de liste figuraient les principales réserves

Carte 4

Age moyen dans les différentes localités rurales du Québec en 1981



indiennes du Québec rural, mais aussi de nombreuses localités de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord. Cette catégorie de municipalités s'inscrivait en seconde position quant au taux de mortalité dont la moyenne s'établissait à 6,9 décès pour 1 000 habitants. Pierreville, dans la MRC de Nicolet-Yamaska, possédait le taux le plus élevé avec 20,7‰.

Mais ce qui particularise davantage ces milieux, c'est sans aucun doute la faiblesse du revenu moyen des personnes âgées, celui-ci se chiffrant à seulement 5 322\$ en 1981. Un tel revenu ne correspondait qu'à 84,3% de celui du Québec. Les plus faibles étaient détenus par des localités à faible densité humaine et éloignées de toute agglomération urbaine parmi lesquelles figuraient Pikogan, Lac-Ste-Marie et Ste-Marguerite dont le niveau de revenu était inférieur à 4 000\$. Avec un revenu aussi faible, on peut présumer que la marginalité économique constituait un handicap sérieux à l'épanouissement culturel, social et économique des personnes âgées résidant au sein de ces milieux. En outre, le fait que ces derniers se situent en marge de l'espace habité représente un obstacle majeur en ce qui concerne l'accessibilité des services de proximité. Seulement cinq localités, considérées en restructuration par le ministère des Affaires municipales et des Régions, avait un revenu moyen qui dépassait celui de la province en 1981. Il s'agissait de Leslie-Clapham-et-Huddersfield, de Grand-Remous, de Belcourt, de Yamaska-Est, de Lac-Bouchette et de St-Siméon. Avec une moyenne de 7,1%, c'est au sein de ce groupe que le taux d'activité des personnes âgées était le plus faible. Ces dernières étaient carrément absentes du marché de l'emploi dans plus de la moitié des municipalités appartenant à ce groupe. Par ailleurs, ce taux était supérieur à 30,1% dans seulement huit subdivisions de recensement.

1.1.2.1.2 Les localités stables

À la lecture du tableau 3, on remarque que les plus fortes concentrations de personnes âgées se distribuaient au sein des localités que le ministère des Affaires municipales et des Régions qualifient de «stables». Deux variables sont particulièrement révélatrices de pareille situation: la proportion d'aînés parmi la population totale (qui s'établissait à 10%) et l'âge moyen des individus (32,2 ans) compris à l'intérieur de ce groupe. Ce

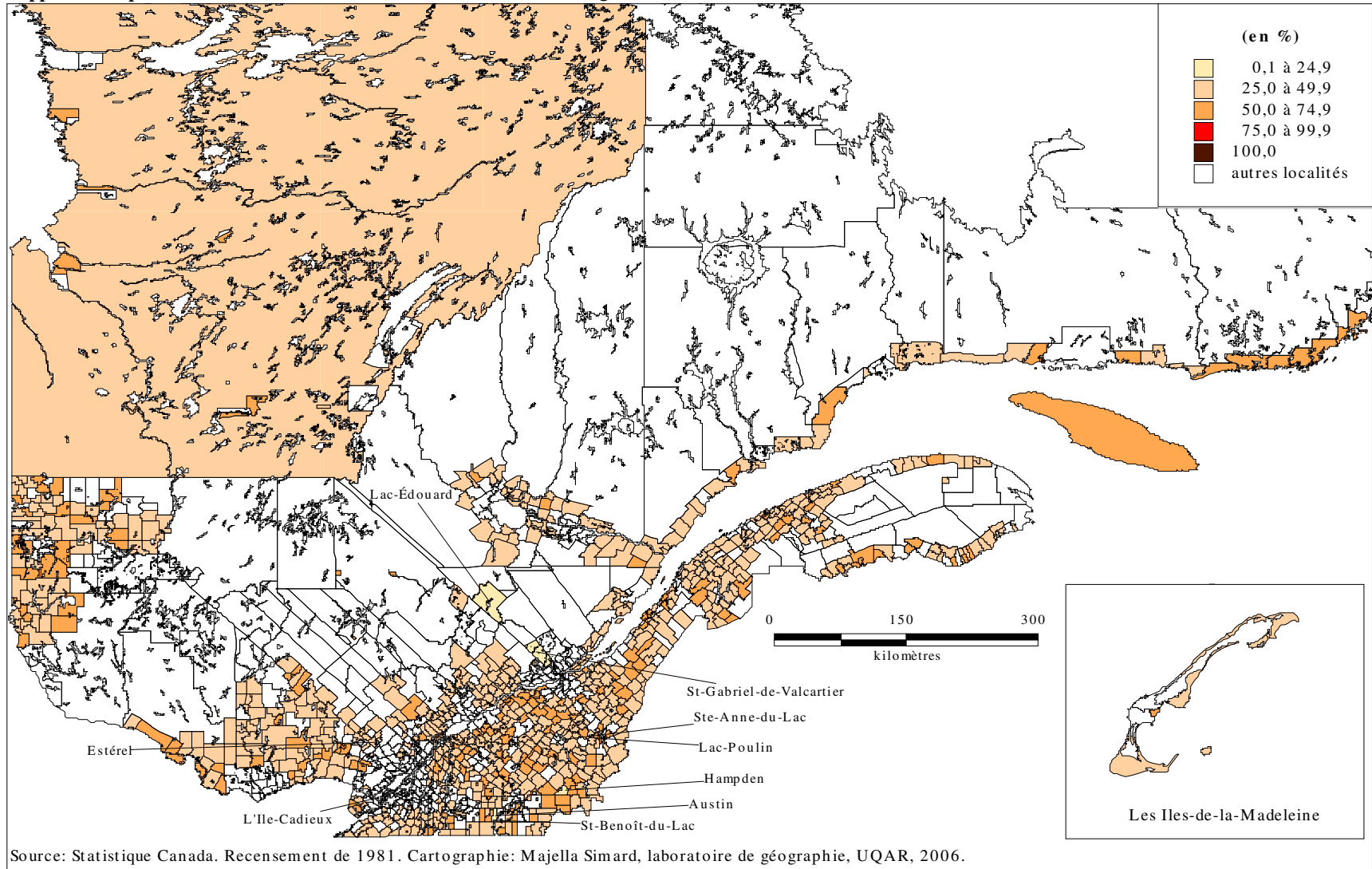
dernier est également celui qui, en valeur absolue, comportait le plus grand nombre de localités, soit 344, dont la population moyenne s'établissait à 951 personnes. Y figuraient des municipalités de toute taille démographique allant de 75 habitants (pour celle de St-Michel-de-Yamaska) à 2 880 pour Kuujjarapik⁸. Bien que cette catégorie de milieux englobaient les plus forts contingents de personnes âgées, plusieurs localités qui en faisaient partie n'en comportent que très peu, voire même pas du tout. C'est le cas notamment de plusieurs municipalités du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue. En fait, 181 localités avaient un pourcentage d'aînés inférieur à la moyenne du groupe. Cela montre bien à quel point une moyenne cache plusieurs réalités démographiques différentes d'un endroit à l'autre. Quant aux proportions les plus élevées, on les retrouvait surtout au sein de milieux dont l'économie repose principalement sur le tourisme. Certains pouvaient également être assimilés à des localités de banlieue alors que d'autres correspondaient à de vieilles paroisses de la Côte-du-Sud ou de la région de Charlevoix.

L'âge moyen des populations qui résident au sein de ces localités gravitait autour de 32,2 ans ce qui est tout de même légèrement au-dessus de la moyenne provinciale. À la carte 4, on retrouve, identifiées par leur toponyme, les 24 localités rurales du Québec, toutes catégories confondues, dont l'âge moyen était supérieur à 40 ans en 1981. Elles se situent majoritairement dans les Laurentides et la région de l'Outaouais, soit plus précisément dans les MRC des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et de Papineau. L'Estrée en comportait également quelques-unes. Cependant, seulement quatre appartenaient aux localités stables. Il s'agit de Montcalm, de Massueville, de Wentworth-Nord et d'Entrelacs.

En ce qui concerne le rapport de dépendance, on observe, à l'instar de l'âge moyen peu de différences entre les diverses catégories de localités. Il variait entre 20,0 (pour la municipalité d'Hampden dans le Haut St-François) à 50,5 (pour celle de Manawan dans la MRC de Matawinie) pour atteindre une moyenne de 34,3. Dans ce dernier

⁸ Il importe de rappeler que la définition opérationnelle de la ruralité que nous avons adoptée pour les fins de cette étude (c'est-à-dire toute localité dont la population est inférieure à 2 500 habitants) s'appuie sur les données du recensement de 2001. Or, Kuujjarapik avait une population inférieure à 2 500 personnes en 2001.

Carte 5
Rapport de dépendance dans les différentes localités rurales du Québec en 1981



cas, ce taux élevé est davantage attribuable à une plus forte proportion de jeunes que de personnes âgées. La carte 5 représente, à l'échelle du Québec rural, la distribution géographique du rapport de dépendance en 1981. Identifiées par leur toponyme, les localités dont ce rapport était inférieur à 25%, correspondent à des lieux de villégiature, exception faite de St-Gabriel-de-Valcartier et de St-Benoît-du-Lac. Une seule, en occurrence Hampden, faisait partie des localités dites «stables». Dans le cas de Lac-Poulin et de Ste-Anne-du-Lac, le faible rapport de dépendance est attribuable à l'absence de personnes âgées. Quant aux municipalités détenant le rapport le plus élevé, plusieurs correspondaient à des réserves indiennes lesquelles affichaient, au surplus, un taux de natalité particulièrement élevé. Y figuraient notamment, à titre de localités stables, Manawan, Wemotaci, Akulivik et Salluit, autant de milieux dont le rapport de dépendance était supérieur à 49%.

Le taux de natalité des municipalités stables était aussi extrêmement variable d'une localité à l'autre. En effet, autour de la moyenne qui s'établit à 17,4‰, gravitaient divers scénarios s'inscrivant dans une fourchette allant de 1,0‰ pour St-Michel-de-Yamaska à 77,3‰ pour Chesterville dans les Bois-Francs. À cet égard, il s'avère intéressant de signaler que sept entités appartenant à cette catégorie⁹ faisaient partie des 17 dont le taux de natalité était supérieur à 45‰ en 1981. Ces municipalités sont d'ailleurs identifiées par leur toponyme à la carte 6.

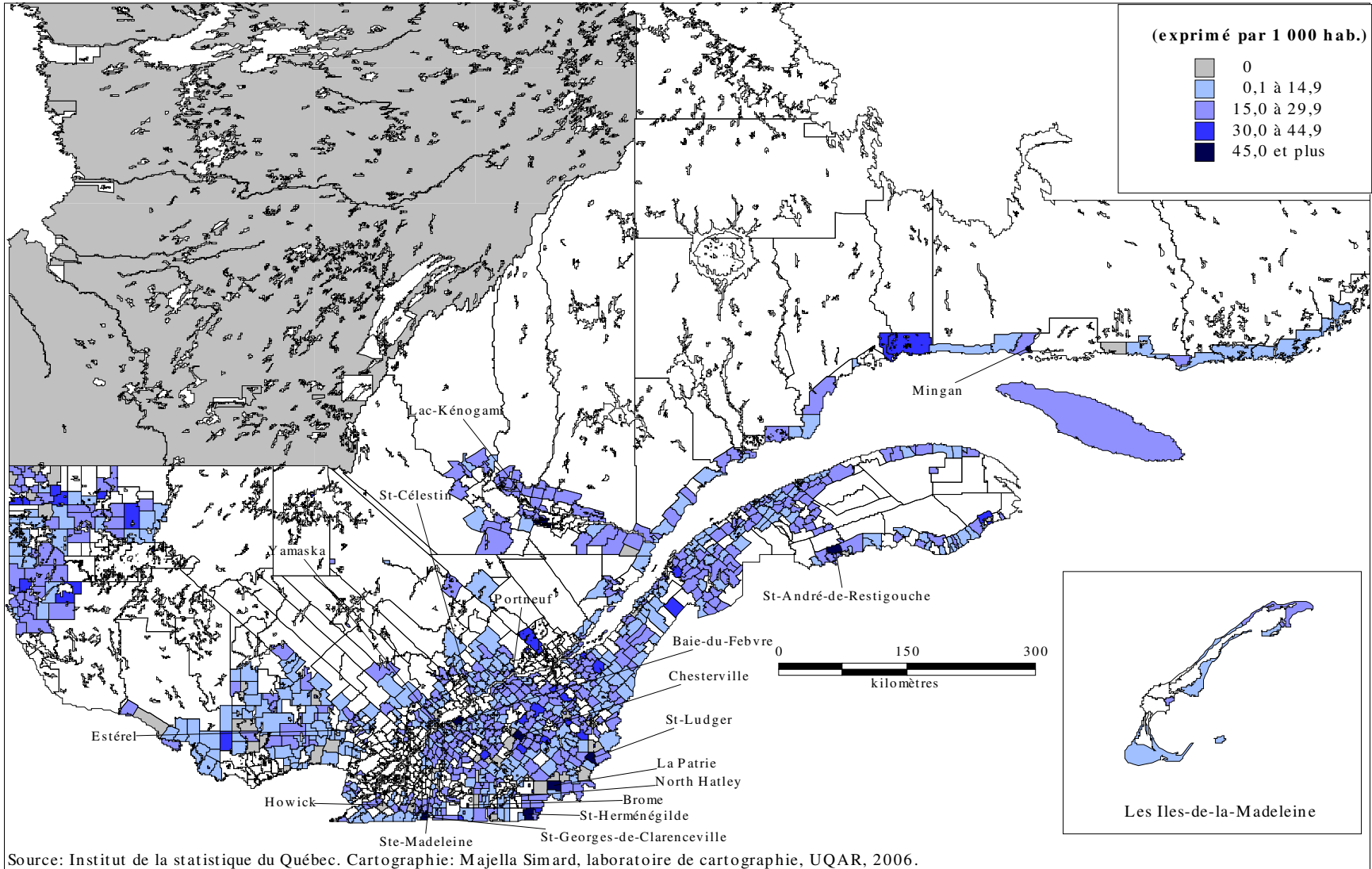
Par ailleurs, ce groupe disposait du taux de mortalité le plus élevé, ce dernier se chiffrant à 7,2 décès pour 1 000 habitants. Huit municipalités enregistraient un taux supérieur à 20‰ ce qui, certes, contribue à gonfler considérablement la moyenne du groupe¹⁰. La carte 7 montre la répartition géographique du taux de mortalité dans les différentes localités rurales du Québec en 1981. Seulement cinq de celles-ci disposaient d'un taux supérieur à 30‰. Elles apparaissent avec leur nom sur cette même carte.

⁹ Ces municipalités étaient les suivantes: St-Ludger, Chesterville, Yamaska, La Patrie, St-Herménégilde, St-Georges-de-Clarenceville, St-André-de-Restigouche et Norbertville.

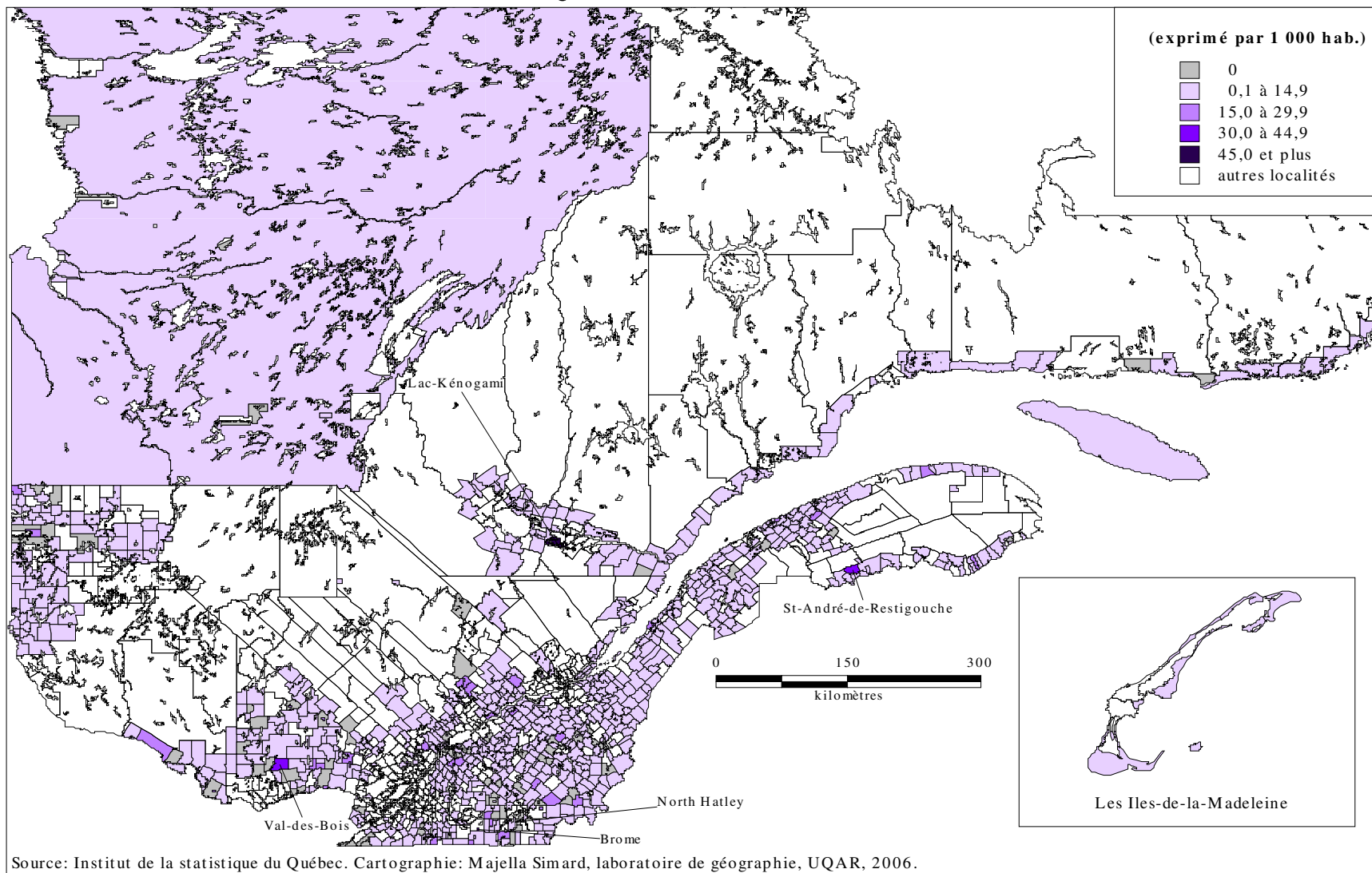
¹⁰ Il s'agissait de St-André-de-Restigouche (32,0‰), de Val-des-Bois (31,1‰), de Gracefield (27,6‰), de Métis-sur-Mer (25,6‰), de Yamaska (24,4‰), de Campbell's Bay (23,8‰), de Sheen-Escher-Aberdeen-et-Malakoff (23,1‰) et de Bury (21,2‰).

Carte 6

Taux de natalité dans les diverses localités rurales du Québec en 1981



Carte 7
Taux de mortalité dans les différentes localités rurales du Québec en 1981



En ce qui a trait au revenu moyen des personnes âgées, le tableau 3 laisse apparaître une relation linéaire entre cette variable et la situation socio-économique des municipalités, si bien que les localités stables arrivaient au deuxième rang en 1981. Avec un revenu moyen de 5 731\$, ces dernières se situaient, par ailleurs, nettement en-dessous de la moyenne provinciale et de celle des milieux ruraux pris dans leur globalité. La faiblesse du revenu moyen des personnes âgées résidant dans cette catégorie de localités conjuguée à un taux de mortalité plus élevé que la moyenne des milieux ruraux semblent confirmer l'hypothèse fréquemment mentionnée voulant que l'excès de mortalité soit supérieur à celui du Québec au sein de 62 localités stables. Parmi celles-ci figuraient Arundel, Notre-Dame-des-Monts, St-Dominique-du-Rosaire, Warren, St-Georges-de-Clarenceville, Lac-Simon et Déléage où le revenu des personnes âgées excédait les 10 000\$.

La proportion de personnes âgées occupant un emploi au sein de ce groupe s'établissait à 8,1%. Elle variait entre des extrêmes allant de 0 (dans le cas de 152 subdivisions de recensement) à 100% (dans celui de Grand-Métis et de St-Venant-de-Paquette). Outre leur petite taille démographique, ces deux localités se distinguent par une structure économique conditionnée par la saisonnalité des emplois. Entre ces deux extrêmes, on dénombrait 135 municipalités stables dont le taux d'activité des aînés se situait entre 0,1 et 15% alors qu'il était supérieur à 15,1% dans 63 localités.

1.1.2.1.3 Les localités dynamiques

Les localités dynamiques englobaient 31 115 personnes âgées en 1981, ce qui représentait 9% de la population totale. Ce nombre se rapproche sensiblement de celui que l'on retrouve au sein des municipalités stables. Toutefois, en valeur relative, celles-ci renfermaient une proportion nettement plus faible d'aînés comparativement à celles-là. À l'intérieur de ce groupe, 45 localités affichaient un contingent de personnes âgées inférieur à 5% ce qui constitue, toutes catégories de municipalités confondues, la proportion la plus élevée. Plusieurs d'entre elles occupaient le nord de la province. Elles se dispersent plus précisément au Nouveau-Québec ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue. D'autres,

comme St-Pierre, Ste-Rosalie, St-Aimé ou Ste-Élisabeth-de-Warwick, sont avantagées par un fort potentiel agricole. On remarque, par ailleurs, que l'Outaouais abritait plusieurs municipalités comportant de fortes proportions de personnes âgées. Force est de reconnaître que cette région possède de nombreuses aménités rurales (plans d'eau, verdure, faible densité du bâti, qualité de vie paisible, etc.) lesquelles contribuent, tel que nous l'avons déjà évoqué, à attirer les personnes du troisième âge plus à l'aise financièrement. Des localités comme St-Benoît-du-Lac et St-Jean-Baptiste faisaient également partie de ce sous-segment en raison de la présence de résidences pour personnes âgées, soit d'une communauté religieuse dans le premier cas et d'un centre de réadaptation dans le second. Au total, cette catégorie comportait huit municipalités dont plus de 20% de la population était âgée de 65 ans ou plus en 1981. Plusieurs de ces milieux affichaient de faibles rapports de dépendance ce qui laisse présager qu'ils ne disposaient que de très peu de jeunes. Évidemment, cela s'applique à St-Benoît-du-Lac, mais aussi à Mulgrave-et-Dery et à Wentworth où moins de 30% des effectifs locaux avaient entre 0 et 24 ans en 1981.

En 1981, ce sont les localités dynamiques qui présentaient le taux de natalité le plus élevé, soit 17,3‰. Ce dernier était toutefois inférieur à celui qu'enregistrait le milieu urbain. Parmi les 17 municipalités rurales du Québec dont le taux de natalité dépassait le cap des 45 naissances pour 1 000 habitants. Six s'inséraient dans le groupe des milieux dits «dynamiques». Ces 17 subdivisions de recensement sont représentées par leur toponyme à la carte 6. Elles appartiennent à diverses catégories de milieux allant de la localité de banlieue, en passant par des espaces à population dispersée ou encore à des municipalités, aussi paradoxal que cela puisse paraître, caractérisées par le vieillissement de leurs effectifs, comme c'est le cas à Yamaska ou à North Hatley.

Avec un taux de mortalité de 6,5‰, les localités dynamiques s'inscrivaient légèrement en-dessous de la moyenne des municipalités rurales en particulier et du Québec en général eu égard à cet indicateur. Lac-Kénogami détenait le taux le plus élevé de la province avec 49,2 décès pour 1 000 habitants en 1981. Les accidents nautiques peuvent expliquer en partie ce taux élevé. Par ailleurs, ce dernier était nul dans quelque 24 localités dynamiques.

En ce qui concerne l'âge moyen de ces milieux, autour de la moyenne de 31,3 ans se jouxait des extrêmes allant de 12,5 ans pour Tasiujuaq à 51,2 ans pour St-Benoît-du-Lac. Signalons que 10 municipalités dynamiques avaient un âge moyen supérieur à 40 ans (cf. carte 4).

Au plan du revenu moyen, celui des personnes âgées résidant au sein de ce groupe s'établissait à 6 327\$ en 1981. Il se situait en deçà de la moyenne provinciale dans 191 municipalités dynamiques sur un total de 320. Parmi celles-ci, 54 affichaient un revenu inférieur à 5 000\$, dont quatre à 4 000\$. On le voit bien, plus que toute autre catégorie de localités, celle-ci se distinguait par de profondes inégalités concernant cet indicateur. À l'instar des autres groupes identifiés par le ministère des Affaires municipales et des Régions, des aires homogènes de revenu se dessinent au sein de celui-ci entre, d'une part, des municipalités disposant de faibles niveaux de revenus situées majoritairement au sein des régions périphériques du Québec (à l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean) et, d'autre part, des milieux possédant un revenu élevé correspondant à des localités de banlieue ou de villégiature que l'on retrouve surtout en Outaouais et dans les Laurentides. Le revenu plus élevé des aînés, qui habitaient en 1981 dans une localité dynamique, peut être attribuable à leur plus grande participation au marché de l'emploi. Leur taux d'activité moyen se chiffrait, en effet, à 10,8% ce qui dépasse de 1,9 point la moyenne provinciale. Ce taux était même supérieur à 30,1% dans quelque 22 subdivisions de recensement alors qu'il était nul dans 45 de celles-ci.

1.1.2.1.4 Les localités très dynamiques

Enfin, les localités très dynamiques constituaient, en 1981, le groupe dont la proportion d'aînés était le plus faible avec 7%. Seule la municipalité de North Hatley disposait d'une population dont plus de 20% des effectifs étaient composés de personnes âgées. En fait, ces dernières formaient moins de 5% de la population dans plus de la moitié des municipalités comprises au sein de ce groupe. Celui-ci se distinguait par la diversité des milieux concernés. On y retrouvait, entre autres, des municipalités de banlieue (Ste-Odile-sur-Rimouski, St-Mathieu-de-Beloeil), des localités minières (Matagami,

Schefferville), des villages-dortoirs (Ste-Marie-Madeleine) et des lieux de villégiature réputés (Lac-Delage, Lac-Poulin). Figurait également au sein de ce segment, la municipalité de St-Gabriel-de-Valcartier qui loge une base militaire. À noter que pour toutes ces entités, la proportion d'aînés était inférieure à 4%. De plus, celles-ci, avec les réserves indiennes, disposaient des taux de natalité les plus élevés de la province.

L'âge moyen, au sein de ce groupe, égalisait celui des milieux en restructuration. Il s'établissait à 31,2 ans. Les municipalités situées au nord de la province figuraient parmi les plus jeunes auxquelles venaient se greffer quelques localités de banlieue et d'autres à caractère plus agricole ou industriel comme St-Roch-Ouest et Valcourt. En contrepartie, certains milieux vieillissants et de petite taille démographique, comme Lac-Poulin et Ste-Anne-du-Lac, étaient également compris à l'intérieur de ce groupe.

Le taux de natalité, qui s'établissait à 16,6‰, variait entre 0 (pour Schefferville) et 50,8‰ dans le cas de North Hatley. L'hétérogénéité, à la fois sociale, culturelle, économique et géographique est le maître mot des milieux à forte natalité parmi lesquels figuraient Ste-Madeleine, St-Elzéar, St-Ferdinand et Kingsey Falls. Il est plus facile de caractériser les municipalités à faible taux de natalité puisqu'elles abritent généralement un plus fort contingent d'aînés. Bon nombre de celles-ci se situaient dans les Laurentides, les Cantons-de-l'Est ainsi qu'en Outaouais.

L'une des principales caractéristiques des localités très dynamiques résidait dans leur faible taux de mortalité, celui-ci se chiffrant à 5,2 décès pour 1 000 personnes. Cela nous amène à établir une relation de cause à effet entre la situation socio-économique d'une localité et l'état de santé des individus, relation qui a été maintes fois démontrée par le passé et dont nous avons déjà fait écho. Seulement six municipalités appartenant à ce groupe avaient un taux de mortalité supérieur à 10‰. Il s'agissait de North Hatley, de Kebaowek, d'Abercorn, de St-Hilaire-de-Dorset, de Kingsey Falls et de Ste-Madeleine. Plus de la moitié des localités très dynamiques avait un taux de mortalité inférieur à 5‰.

Pour sa part, le rapport de dépendance de ce groupe s'établissait à 32,8. Il s'agit du rapport le moins élevé, toutes catégories de localités confondues. Il s'explique principalement par la faible proportion de personnes âgées que l'on retrouve au sein de ce segment, les jeunes y représentant en moyenne 44% de la population. Kebaowek, Waskaganish et Kuujuaq possédaient les rapports les plus élevés en raison de leur faible proportion d'aînés, celle-ci étant inférieure à 4%. De même, le rapport de dépendance se situait en deçà de 20 dans les localités de Lac-Poulin, de St-Gabriel-de-Valcartier, de Ste-Anne-du-Lac et de l'Ile-Cadieux caractérisées par la jeunesse de leurs effectifs.

Les personnes âgées qui résidaient au sein d'une localité très dynamique en 1981 étaient les mieux nanties en termes de niveau de revenu, bien que celui-ci se situait en-dessous de la moyenne provinciale dans 28 des 64 municipalités comprises à l'intérieur de ce groupe. À Kingsey Falls, à St-Roch-Ouest, à St-Jean-de-la-Lande, à Waskaganish, à Ste-Odile-sur-Rimouski, à Kuujuaq, à St-Mathieu-de-Beloeil et à St-Denis-de-Brompton, le revenu moyen des personnes âgées étaient même inférieur à 5 000\$. La présence de municipalités de banlieue, industrielles et agricoles au sein de ce sous-segment est étonnante puisque celles-ci présentent généralement des niveaux élevés de revenus. En fait, chaque entité territoriale se révèle finalement comme un cas d'espèce où de nombreux facteurs interfèrent sur le niveau de revenu des aînés. Celui-ci varie selon les époques, les lieux et les circonstances. Même si certaines caractéristiques peuvent être associées à certains seuils de revenu, il demeure toujours des cas d'exception qui confortent les règles générales. Somme toute, les milieux très dynamiques apparaissaient plus homogènes eu égard aux autres catégories de localités en ce qui concerne d'une part leur profil socio-économique et, d'autre part, leur emplacement au sein de la trame de peuplement. Ils sont constitués de localités ayant comme note dominante une fonction de villégiature particulièrement développée, d'où la présence de Lac-Delage, d'Hatley, de Sutton et de Notre-Dame-du-Portage. On y retrouvait aussi des municipalités de banlieue dont la structure d'emploi se calque généralement sur celle des villes, comme c'est notamment le cas pour St-Marc-sur-Richelieu et Senneville.

Enfin, le très grand dynamisme des localités comprises à l'intérieur de ce groupe se reflète aussi par une plus grande participation des aînés au marché de l'emploi dont le taux moyen d'activité économique s'établissait à 12,5%. Ce taux relativement élevé a indubitablement un effet sur leur revenu moyen. Les municipalités qui possédaient les pourcentages les plus élevés présentaient un profil socio-économique très diversifié allant de la localité de banlieue, à celle à forte vocation industrielle, en passant par des communautés isolées de la trame de peuplement. Néanmoins, 29 localités avaient un taux d'activité inférieur à 10%. Parmi celles-ci, on en dénombrait 19 où les aînés s'étaient complètement retirés du marché du travail.

1.1.2.2 Typologie par strates de taille démographique: principaux éléments de caractérisation

D'entrée de jeu, nous avons tenté de déterminer, à l'aide du logiciel Excel, s'il existait une corrélation entre la taille démographique d'une localité et la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus en 1981. Le coefficient de corrélation pour ces deux variables s'établissait à $-0,0023$ ce qui est loin d'être significatif. En dépit de ce fait, nous constatons, au tableau 4, que la proportion de personnes âgées aurait tendance à s'accroître en fonction de l'augmentation de la taille démographique des municipalités. Ainsi, cette proportion se chiffre à 9,7% pour les localités dont la population se situe entre 1 499 et 1 999 habitants comparativement à 9,2% pour celles totalisant moins de 500 habitants. Au-delà de 2 000 habitants, la relation n'est plus linéaire¹¹.

Réalisé pour chacune des strates démographiques, un examen plus attentif montre effectivement que cette relation souffre de nombreuses exceptions, celles-ci étant bien

¹¹ Si les milieux plus peuplés ont tendance à concentrer un plus fort contingent de personnes âgées, c'est sûrement en raison de la plus grande disponibilité des services que l'on y retrouve. L'accessibilité aux services et aux équipements collectifs représente, en effet, un enjeu important pour les aînés. Ce besoin est d'autant plus important que souvent, la précarité économique de ces personnes réduit considérablement leur mobilité géographique déjà faible en raison justement de leur position dans le cycle de vie.

Tableau 4

Proportion des personnes âgées de 65 ans et plus par strates de taille démographique au Québec en 1981

Taille démographique	Nombre de localités	Moyenne du groupe	% le plus élevé	% le plus bas	Coefficient de variation
Milieu rural					
0 à 499 hab.	233	9,2	29,0	0,0	49,6
500 à 999 hab.	320	9,4	25,9	0,0	44,6
1 000 à 1 499 hab.	184	9,4	22,2	1,0	39,6
1 500 à 1 999 hab.	121	9,7	23,0	0,7	41,5
2 000 à 2 499 hab.	70	8,1	17,3	2,3	44,0
Milieu urbain					
2 500 à 4 999 hab.	170	8,6	18,5	0,4	39,4
5 000 hab. et plus	214	7,5	25,8	1,5	50,2

Source: Statistique Canada. Recensement de 1981.

souvent plus nombreuses que les cas généraux. Par exemple, sept petites localités, c'est-à-dire celles de 500 habitants et moins, n'abritaient aucune personne âgée en 1981. Au surplus, 129 municipalités de petite taille, sur un total de 233, en comportaient moins que la moyenne du groupe (soit 9,2%) dont 35 en avaient moins de 5%. Par ailleurs, la proportion d'aînés dépassait le seuil de 20% dans seulement six petites localités¹². Celles-ci se situaient pour la plupart en Gaspésie, en Outaouais ainsi que dans les Laurentides.

C'est plutôt du côté du taux d'activité et du revenu moyen des personnes âgées qu'il faut trouver à ce segment de l'espace rural quelques éléments de spécificité. En ce qui concerne plus explicitement cette dernière variable, le revenu s'établissait à 5 746\$ en 1981 ce qui correspond à 91% de celui de la province. Nul doute que les aînés qui résidaient au sein de ces petits milieux souffraient de carences en ce qui a trait aux services dont le degré d'acuité est variable d'un endroit à l'autre et demeure fortement liés aux questions de distance, d'isolement, de voisinage et d'accessibilité. De colonisation récente, ces milieux correspondaient à des espaces à faible densité humaine. Par ailleurs, seulement 39 petites localités avaient un revenu moyen supérieur à celui du Québec, la plupart de celles-ci se retrouvant dans la région de l'Outaouais. L'écart très important de 23 609\$ entre la localité la plus riche (Lac-Delage avec un revenu de 26 030\$) et la plus

¹² Il s'agissait de Restigouche-Partie-Sud-Est (29%), de Wentworth (26,7%), de St-Benoît-du-Lac (23,1%), de Lac-des-Seize-Iles (21,6%), de Thorne (21,1%) et de Yamaska (20%).

pauvre (en occurrence Rapide-Danseur dont le revenu n'atteignait que 2 421\$) reflète d'importantes disparités socio-économiques en ce qui concerne la situation économique des personnes âgées qui habitaient ces petits milieux en 1981. Par ailleurs, le taux élevé d'activité n'était pas nécessairement synonyme de dynamisme pour ces petites localités pas plus qu'il ne matérialisait la richesse de leurs résidents en particulier celle des aînés. En effet, dans bien des cas, on remarque que les milieux de petite taille démographique, où une forte proportion de personnes âgées occupaient le marché du travail, ne possèdent pas nécessairement un niveau élevé de revenu. Cela s'appliquait plus particulièrement à Ste-Marguerite, à Ste-Séraphine, à Kinnear's Mills, à St-Pie-de-Guire et à St-Damase. Dans ces subdivisions de recensement, le taux d'activité des aînés était supérieur à 25% alors que leur revenu était inférieur à 5 000\$.

Les municipalités dont la taille démographique variait entre 500 et 999 personnes présentaient aussi des inégalités considérables à ce chapitre. Mais celles-ci semblaient toutefois moins criantes que celles de leurs homologues de plus petite taille. Cela se manifeste principalement de trois manières. Premièrement, le revenu de cette catégorie de localité était légèrement supérieur à celui du groupe précédent. Ensuite, l'écart entre les cas extrêmes était moins important, ce dernier s'établissant à 15 364\$. Enfin, un plus grand nombre de localités avaient un revenu qui dépassait la moyenne provinciale.

Malgré la proportion relativement élevée de personnes âgées que l'on enregistrait dans le groupe dont la population varie entre 1 499 et 1 999 personnes, aucun de ces petits centres de services ne possédait un contingent d'aînés supérieur à 18%, comme c'était pourtant le cas pour les localités des autres strates démographiques. De plus, 16 de ces petits centres affichaient une proportion de personnes âgées inférieure à 5%. L'âge moyen et la proportion de jeunes parmi la population totale se rapprochaient sensiblement, pour cette même catégorie de localités, de la moyenne observée au sein des autres strates démographiques, autant d'éléments qui ne reflètent nullement le vieillissement prématuré de cette cohorte. Comme en témoigne les coefficients de corrélation, le degré de distorsion est aussi variable d'une strate démographique à l'autre. C'est dans le groupe

des 2 500 à 4 999 habitants qu'il était le plus faible et dans la catégorie supérieure des 5 000 habitants et plus qu'il était le plus élevé.

Les localités rurales les plus peuplées, c'est-à-dire celles dont la population oscillait entre 2 000 et 2 499 individus, se distinguaient des autres sous deux aspects. D'abord, elles comportaient la plus faible proportion de personnes âgées. Pour cette raison, le rapport de dépendance était le plus faible eu égard aux autres catégories de milieux. Ensuite, avec en moyenne 5,8 décès par 1 000 habitants, ce même groupe disposait d'un plus faible taux de mortalité. Toutefois, il apparaît important de mentionner que le revenu moyen des personnes âgées y était quelque peu inférieur à celui des municipalités dont la population variait entre 1 500 et 1 999 personnes. Parmi les plus faibles, on remarque la présence de quatre municipalités de la région Chaudière-Appalaches, dépourvue d'une agglomération urbaine qui serait en mesure de polariser l'ensemble du territoire. Il s'agissait de St-Zacharie, de St-Victor, de Lac-Etchemin et d'East Broughton.

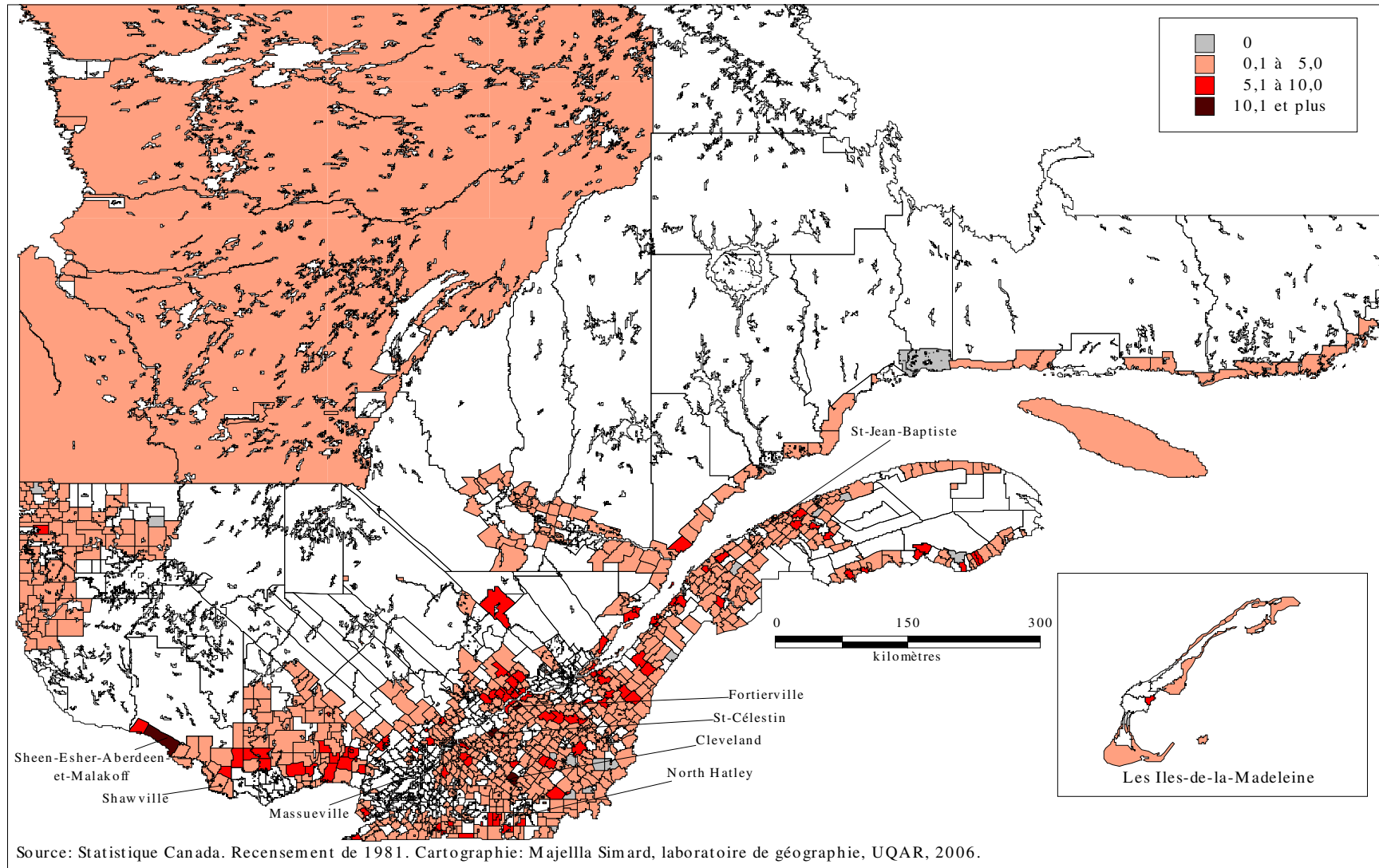
1.1.3 La situation particulière des localités très âgées

Notre analyse se serait sûrement avérée incomplète si nous n'avions pas examiné quelques-unes des principales caractéristiques qui singularisaient les localités les plus âgées du Québec en 1981. Nous entendons, par localités très âgées, celles qui englobent une forte proportion d'individus de 75 ans et plus. Celles-ci sont identifiées par leur toponyme à la carte 8.

D'entrée de jeu, il importe de mentionner qu'il n'existait à peu près pas de différences entre les mondes urbain et rural à ce chapitre. La proportion de personnes très âgées était supérieure à 10,1% dans seulement huit localités rurales. En milieu urbain, une seule ville était concernée par ce phénomène. Il s'agissait de Ste-Anne-de-Bellevue (13,3%). De plus, une seule localité en restructuration faisait partie de ce segment, ce dernier étant majoritairement constitué de milieux dynamiques. Une telle situation montre bien, encore une fois, qu'il n'est pas possible d'établir de corrélation entre la situation

Carte 8

Distribution géographique des personnes âgées de 75 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec en 1981



socio-économique d'une localité et la proportion d'aînés que l'on y retrouve. L'âge moyen, au sein de ce groupe, atteignait 40 ans et le rapport de dépendance se chiffrait à 41,6. Mais ce qui est le plus étonnant, c'est le taux relativement élevé de natalité que cette même cohorte possédait en 1981, soit 20,3 naissances pour 1 000 habitants alors que les réserves indiennes étaient, à toutes fins pratiques, absentes de ce segment en raison de leur taux de mortalité plus élevé. De plus, certaines municipalités comportant un fort contingent de personnes très âgées, comme North Hatley, Ayer's Cliff et St-André-de-Kamouraska, possédaient également un taux de natalité relativement élevé, ce dernier étant supérieur à 25‰ dans le cas des quatre entités submentionnées.

Par ailleurs, les personnes très âgées étaient carrément absentes de 34 localités. Avec une population moyenne de 333 habitants, la plupart correspondait à de très petits milieux puisque 19 de ceux-ci avaient moins de 250 habitants. On y retrouvait plusieurs réserves indiennes ainsi que des lieux de villégiature abritant de nombreuses résidences secondaires. Les moins de 24 ans y formaient plus de la moitié de la population. La jeunesse des effectifs caractérisait donc plus spécifiquement ce segment de l'espace rural. Cette jeunesse se traduisait aussi par un âge moyen de 28,8 ans ainsi que par un taux de natalité atteignant les 27,7‰.

L'essentiel des milieux ruraux, soit 764, comportait entre 0,1 et 5% de personnes très âgées. On les retrouvait dans pratiquement toutes les parties habitées du Québec rural.

Enfin, on dénombrait 123 municipalités dont la proportion des 75 ans et plus se situait entre 5,1 et 10%.

Cette partie de notre analyse nous a permis de montrer que le vieillissement de la population ne se cantonnait pas uniquement, en 1981, au sein des localités les plus mal en point au plan socio-économique, ni dans celles de plus petite taille démographique éloignées des grands centres. Par contre, ce vieillissement semblait davantage affecté le milieu rural au détriment de la ville. La seconde partie du présent rapport portera sur l'état

actuel du vieillissement démographique, tel qu'il se présentait au dernier recensement de 2001.

1.2 État actuel du vieillissement démographique

En 2001, le Québec comptait 959 820 personnes âgées de 65 ans et plus. Celles-ci formaient 13,3% de la population totale de la province (cf. tableau 5). Cette moyenne masque toutefois une grande variété de situations. Cela s'explique en partie par la taille très inégale des municipalités et la localisation particulière de celles les plus vieilles. Néanmoins, bien qu'elles soient évidemment plus importantes en nombre à l'intérieur des villes, loi du nombre oblige, les personnes âgées qui résident à la campagne ont, toutes proportions gardées, un poids démographique très légèrement supérieur (13,5%) à leurs homologues urbains (13,2%). Une telle constatation contribue à détruire le mythe voulant que les aînés soient proportionnellement plus nombreux en campagne qu'en ville. Évidemment, un tel état de fait gomme des réalités démographiques fort différentes entre les diverses catégories de milieux ruraux. En effet, la population âgée ne se répartit pas uniformément sur le territoire rural québécois alors qu'elle reflète un caractère plus homogène en milieu urbain et ce, même si certaines villes nordiques (par exemple Fermont, Lebel-sur-Quévillon, Chisasibi et Mistassini) ou de banlieue (St-Jean-Chrysostome, St-Alphonse, Shannon, Ste-Julie) affichent de faibles contingents de personnes âgées¹³. De plus, comme nous le verrons à la section 1.3, le vieillissement démographique ne s'effectue pas partout avec la même intensité ni avec la même vitesse. Ainsi, la proportion de personnes âgées est pratiquement nulle dans les localités de Tasiujuq, d'Ivujivik et de Rivière-aux-Outardes, figurant en bleu à la carte 9, alors qu'elle est supérieure à 25% dans 23 localités rurales du Québec identifiées par leur toponyme sur cette même carte.

¹³ En fait, la proportion de personnes âgées au sein des villes submentionnées est inférieure à 4%. Toutefois, l'étendue et l'écart type demeurent moins élevés en milieu urbain (respectivement de 32,2 et de 5,10) comparativement à la campagne (97,8 et 5,95).

Tableau 5

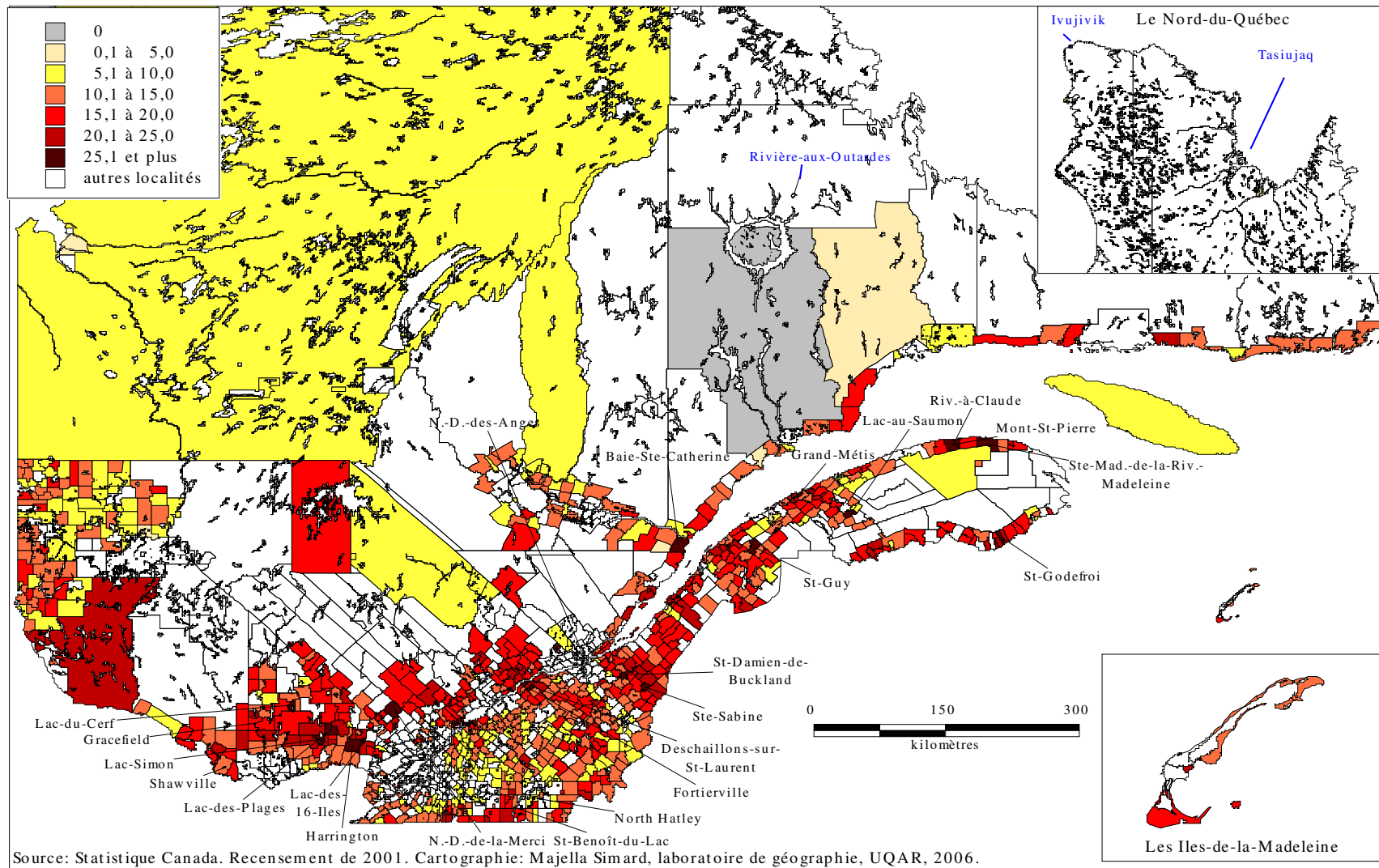
Principales caractéristiques sociodémographiques des localités rurales du Québec par catégories de milieux en 2001

Catégories de milieux/Variables	Nombre de localités concernées	Population moyenne	0 – 24 ans		25 – 64 ans		65 – 74 ans		75 ans et plus		65 ans et plus		Age moyen (ans)	Rapport de dépendance	Taux de natalité	Taux de mortalité	Revenu moyen des 65 ans et +	Taux d'activité des 65 ans et +
			n	%	n	%	n	%	n	%	n	%						
Typologie par strates de taille démographique																		
Loc. de 0 à 499 hab.	252	328	25 940	31,3	45 440	54,8	7 215	8,7	4 250	5,1	11 465	13,8	39,0	55,1	8,4	7,1	15 224	5,7
Loc. de 500 à 999 hab.	327	731	76 265	31,8	130 305	54,4	20 185	8,4	12 720	5,3	32 905	13,7	38,5	47,6	8,6	6,4	17 156	6,4
Loc. de 1 000 à 1 499 hab.	187	1 227	71 835	31,4	125 950	55,0	18 715	8,2	12 590	5,5	31 305	13,7	38,5	46,9	8,8	7,0	18 401	6,2
Loc. de 1 500 à 1 999 hab.	122	1 732	66 480	31,4	115 660	54,7	17 145	8,1	12 310	5,8	29 455	13,9	38,6	48,1	9,1	6,4	18 289	7,6
Loc. de 2 000 à 2 499 hab.	70	2 243	50 035	31,9	87 620	55,9	11 450	7,3	7 685	4,9	19 135	12,2	37,6	44,5	9,7	6,7	18 187	6,1
Typologie du ministère des Affaires municipales (par catégories de milieux)																		
Milieux en restructuration	207	652	41 345	30,6	73 285	54,2	12 270	9,1	8 220	6,1	20 490	15,2	39,8	48,1	7,3	7,7	15 578	5,1
Localités stables	356	915	99 775	30,6	177 240	54,4	28 860	8,9	19 715	6,1	48 575	14,9	39,1	53,5	8,7	6,6	17 045	5,2
Localités dynamiques	326	1 131	119 520	32,4	202 345	54,8	28 200	7,6	18 890	5,1	47 090	12,8	37,6	46,8	9,6	6,5	18 352	7,8
Localités très dynamiques	69	1 306	29 915	33,2	52 105	57,8	5 380	6,0	2 730	3,0	8 110	9,0	36,4	42,3	9,2	5,5	21 977	8,6
Milieu rural	958	960	292 215	31,6	508 170	54,9	74 895	8,1	49 615	5,4	124 510	13,5	39,4	45,1	10,0	7,1	17 625	6,3
Milieu urbain	384	16 439	1 948 850	30,9	3 528 450	55,9	472 290	7,5	363 020	5,8	835 310	13,2	38,0	31,5	10,1	7,1	20 554	6,2
LE QUÉBEC	1 342	5 393	2 241 065	31,0	4 036 620	55,8	547 185	7,6	412 635	5,7	959 820	13,3	38,9	44,1	10,0	7,1	18 520	6,3

Sources: - Statistique Canada. Recensement de 2001.
 - Institut de la statistique du Québec.

Carte 9

Distribution géographique des personnes âgées de 65 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec en 2001



1.2.1 Analyse globale

1.2.1.1 Essai typologique des localités rurales du Québec en fonction du pourcentage des 65 ans et plus

La carte 9 illustre la distribution géographique des personnes âgées de 65 ans et plus (en pourcentage) dans les différentes localités rurales du Québec en 2001. Nous les avons divisées en six catégories lesquelles présentent certains éléments de spécificité quant à la nature de leur économie, de leur situation démographique et de leur structure de peuplement¹⁴. Si, à première vue, les municipalités comprises à l'intérieur de cette catégorie peuvent sembler homogènes, une analyse plus fine montre que ce n'est pas du tout le cas, d'où la nécessité de les découper en trois sous-groupes.

Un premier est constitué de petits centres de villégiature que l'on retrouve à proximité de certains plans d'eau. C'est le cas notamment de Lac-du-Cerf, de Lac-Simon, de Lac-des-Plages et de Lac-des-Seize-Iles en Outaouais. Ces localités se distinguent par des taux d'activité économique relativement faibles. Cette situation n'est pas nécessairement attribuable à la précarité de leur économie, puisqu'on y retrouve des niveaux de revenus comparables à la moyenne provinciale. Elle tient plutôt au fait qu'il s'agit de villages-dortoirs où se concentrent les têtes grises en raison de la beauté des lieux, mais aussi de leur proximité par rapport aux villes. Un tel phénomène n'est pas spécifique au Québec. Il s'observe notamment en Colombie-Britannique, en Arizona, au Nouveau-Mexique et en Floride où des milieux de type rurbain comportent de forts contingents de personnes âgées.

Un second sous-groupe comprend, pour l'essentiel, des milieux en restructuration qui se distinguent notamment par leur petite taille démographique ainsi que par la fragilité de leur économie. S'inscrivent dans cette catégorie, plusieurs localités gaspésiennes telles que Rivière-à-Claude, Mont-St-Pierre, Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine et St-Godefroi. On y retrouve aussi des milieux plus isolés comme Ste-Sabine en Chau-

¹⁴ En fait, la carte 9 comporte sept catégories. Parce qu'il ne renferme que trois localités (Ivujivik, Tasiujaq et Rivière-aux-Outardes) lesquelles constituent ni plus ni moins des cas d'espèce, nous avons exclu de notre analyse le groupe dont la proportion de personnes âgées est nulle.

dière-Appalaches et Baie-Ste-Catherine dans Charlevoix. Souffrant de sous-emploi et de décroissance démographique, ces municipalités en raison de leur éloignement de toute agglomération urbaine sont autant d'éléments qui contribuent à les fragiliser davantage.

Quant à la troisième sous-catégorie, elle est formée de deux localités, en occurrence Notre-Dame-des-Anges et St-Benoît-du-Lac. Ces dernières constituent, en quelque sorte, des cas particuliers. Enchâssée à l'intérieur des limites de la ville de Québec, Notre-Dame-des-Anges est une municipalité de paroisse sans administration dont le territoire couvre seulement 0,06 km². Elle n'abrite, en fait, que l'Hôpital général de Québec comprenant le CLSC de la Basse-Ville-Limoilou-Vanier ainsi que les divers édifices religieux associés à l'hôpital, soit le monastère des Augustines, l'église paroissiale et un musée¹⁵. Dès lors, on comprend plus facilement le fait que 97,8% de la population de cette localité est âgée de 65 ans et plus. Enfin, St-Benoît-du-Lac est en réalité une abbaye où réside une communauté monastique composée de 47 religieux (Pères bénédictins) dont la moyenne d'âge atteint 81,9 ans.

De manière globale, le groupe, dont plus de 25,1% de la population est âgée de 65 ans, se compose de localités de petite taille démographique. Leur moyenne est de 629 habitants (cf. tableau 6). Qui plus est, le dépeuplement est le lot de la majorité de ces milieux puisque leur population a diminué de 7% entre 1981 et 2001. La dépopulation atteint des proportions alarmantes à certains endroits comme à St-Guy, à Rivière-à-Claude et à Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine où les pertes ont été supérieures à 40% au cours de ces 20 années. Une telle situation a inévitablement pour effet d'amplifier le processus de vieillissement au sein de ces localités. Avec un taux moyen de 15,6%, le chômage représente, dans bien des cas, une plaie sociale qu'il semble difficile d'atténuer tellement les malaises structurels de ces milieux sont nombreux. Parmi ceux-ci figurent, entre autres choses, la saisonnalité des emplois et la faiblesse de l'appareil industriel. La pêche, la forêt et la villégiature constituent, en effet, leurs principales activités

¹⁵ La municipalité de Notre-Dame-des-Anges a échappé à la fusion récente avec la ville de Québec pour des raisons historiques. En effet, construite en 1671 par les Récollets, l'église paroissiale est la plus vieille qui soit encore debout. Elle fut achetée en 1662 par Mgr de St-Vallier en même temps que le monastère pour en faire un hôpital.

Tableau 6

Principales caractéristiques socio-économiques des localités rurales du Québec et coefficients de corrélation en fonction de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus en 2001

Variables/% de la population âgée de 65 ans et plus	0,1 à 5,0	5,1 à 10,0	10,1 à 15,0	15,1 à 20,0	20,1 à 25,0	25, 1 et plus	Coefficient de corrélation
Nombre de localités concernées	41	198	340	273	80	23	-
Population moyenne	963	983	979	999	780	629	-0,065 ¹
% de la population âgée de 65 ans et plus	3,2	8,1	12,6	17,1	21,6	31,5	-
% de la population âgée de 0 à 24 ans	48,0	35,8	31,8	27,9	24,3	19,2	-0,683
Variation de la population entre 1981 et 2001	67,3	11,0	2,1	-2,5	8,0	-7,0	-0,197
Âge moyen (en année)	28,2	34,8	38,0	41,0	44,4	49,5	0,790
Taux d'activité	63,1	65,0	60,5	55,5	52,9	44,8	-0,450
Taux de chômage	17,8	12,2	12,3	13,9	12,3	15,6	0,011
% des travailleurs affectés au secteur primaire	2,3	1,9	1,3	1,0	0,9	0,7	-0,111
% des travailleurs affectés au secteur secondaire	6,9	21,2	22,1	21,4	19,0	14,6	0,040
% des travailleurs affectés au secteur tertiaire	90,8	76,9	76,6	77,6	80,1	84,7	-0,010
Revenu moyen des familles (en \$)	48 587	49 802	48 017	45 100	44 986	41 833	-0,186
% du revenu provenant d'un emploi	75,1	74,7	69,5	64,3	59,9	54,0	-0,556
% du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux	20,9	18,1	21,2	24,3	25,4	31,6	0,331
% du revenu provenant d'autres sources	3,8	7,2	9,3	11,3	14,7	14,5	0,458
Revenu moyen des 65 ans et plus (en \$)	16 754	17 373	17 548	17 746	18 768	16 749	0,049

¹Le coefficient de variation a été calculé en fonction de l'ensemble des localités rurales. Les coefficients de corrélation surlignés en jaune foncé indiquent une relation statistiquement significative dans une probabilité de 99,9% alors que celui en jaune pâle signifie que la relation est significative à 95%. Les coefficients qui ne sont pas surlignés sont peu ou pas significatifs du tout. Le seuil de signification, pour chacun des indicateurs, a été déterminé à partir des tests d'hypothèse couramment utilisés en méthodes statistiques.

Sources: - Statistique Canada. Recensement de 2001.
- Institut de la statistique du Québec.

économiques, lesquelles sont particulièrement assujetties aux saisons. Cette structure économique oblige de nombreux individus à recourir aux paiements de transferts gouvernementaux qui, au sein de cette catégorie de localités, représentent 31,6% du revenu total. Il s'ensuit un revenu familial moyen relativement faible (41 833\$) qui ne correspond qu'à 70,5% de celui de la province. Cette seule observation met très bien en évidence les inégalités socio-économiques auxquelles les résidents de ces milieux sont confrontés. Il semble bien que ces inégalités se manifestent plus particulièrement auprès des personnes âgées puisque celles-ci disposaient d'un revenu moyen de 16 749\$, soit le plus faible, toutes catégories de municipalités confondues.

À l'opposé, on dénombre 44 localités dont la proportion de personnes âgées est inférieure à 5%. Avec une population moyenne de 983 habitants, cette catégorie regroupe majoritairement des localités dynamiques (12) et très dynamiques (18). Ce dynamisme se reflète particulièrement au niveau de leur démographie puisque seulement sept localités ont connu une régression de leurs effectifs entre 1981 et 2001¹⁶. Globalement, ce groupe s'est, en effet, caractérisé par une évolution démographique positive au cours de ces deux décennies, celle-ci s'établissant à 67,3%. Cette augmentation a même été supérieure à 100% dans 10 localités. Il s'agit, par ailleurs, exclusivement de réserves indiennes dont Kangiqsualujjuaq (+373,3%), Kuujjuaq (+140,0%) et Kangiqsujuaq (+133,0%) pour ne nommer que celles-là. S'inscrivent également dans cette catégorie, des municipalités de banlieue comme Ste-Odile-sur-Rimouski et St-Mathieu-de-Beloeil. On y retrouve aussi des milieux à forte vocation touristique tels que Vaudreuil-sur-le-Lac et Lac-Delage. Enfin, un autre sous-groupe est constitué de localités agricoles et/ou industrielles nécessitant une main-d'œuvre jeune et costaude. C'est le cas notamment de St-Roch Ouest, de St-Christophe-d'Arthabaska, de St-Norbert-d'Arthabaska et de Kinsey Falls. À ce chapitre, les moins de 24 ans représentent près de la moitié de la population totale au sein de ce groupe. En outre, l'âge moyen atteint 28,2 ans alors que la proportion du revenu provenant de sources autres qu'un emploi ou des transferts gouvernementaux n'est que de

¹⁶ Il s'agit de Schefferville (-88,0%), de Matagami (-48,9%), de Sagard (-45,8%), de Matimekosk (-40,5%), de St-Roch-Ouest (-20,5%), de Kuujjuarapik (-11,9%) et de St-Fortunat (-7,1%).

3,8%¹⁷, autant de traits distinctifs qui traduisent bien la jeunesse des municipalités en cause. Mais ce groupe comporte aussi des localités en voie de dépeuplement comme Schefferville, Sagard, Matagami, Matimekosh et St-Roch-Ouest dont les effectifs ont respectivement chuté de 88,0%, de 45,8%, de 45,5%, de 40,5% et de 20,5% entre 1981 et 2001. Leur économie s'oriente principalement vers le secteur tertiaire. Celui-ci retient, en effet, 90,8% de la main-d'œuvre active locale. Il s'agit cependant, à bien des endroits, d'un secteur de refuge en raison de la précarité qui caractérise les autres branches de l'activité économique. Cette remarque s'applique également à la plupart des réserves indiennes dont la totalité de la population active est affectée aux services. Néanmoins, le revenu provenant d'un emploi compose 75,1% du revenu total, ce qui constitue de loin la proportion la plus élevée eu égard aux autres catégories de localités.

Entre ces deux groupes extrêmes, s'insèrent quatre autres catégories de municipalités. Beaucoup plus hétérogène que les deux autres, la première englobe les milieux dont la proportion de personnes âgées oscille entre 5,1 et 10%. Essentiellement composée de milieux dynamiques (89) et très dynamiques (27), elle comporte aussi plusieurs localités stables (55). Au nombre de 27, les milieux en restructuration y sont, par ailleurs, minoritaires. Cette hétérogénéité se manifeste notamment aux plans économique et démographique. En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier aspect, bien que ce groupe ait enregistré une croissance de l'ordre de 11% entre 1981 et 2001, 70 localités, soit plus du tiers, ont souffert de dépeuplement au cours de cette même période. La décroissance a même été supérieure à 25% dans neuf municipalités pratiquement toutes situées en marge de l'écoumène¹⁸. Cette réalité n'est que le pâle reflet de la diversité qui caractérise l'espace rural québécois en général et cette catégorie de localités en particulier. Elle se matérialise aussi par une très grande variété de situations en ce qui concerne leur structure de peuplement et la nature de leur économie. Ainsi, certaines municipalités comme St-Dominique, Notre-Dame-de-Lourdes ou Stoke constituent de véritables petits centres de services alors que d'autres telles que St-Hilaire-de-Dorset, Ste-Paule, St-Jean-de-

¹⁷ À titre comparatif, cette proportion est de 11% à l'échelle de la province.

¹⁸ Il s'agit de St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy (-5,1%), de la Baie-James (-70,0%), d'Authier-Nord (-67,4%), de Moisie (-55,3%), de Chapais (-42,5%), de Champneuf (-37,2%), de St-Charles-Garnier (-30,8%), de Maricourt (-26,8%) et de Parent (-25,9%).

Cherbourg ou Authier-Nord se distinguent par leur fragilité, voire leur marginalité en raison de leur petite taille dont le dépeuplement en est la principale manifestation. La diversité des profils économiques constitue un autre élément de caractérisation spécifique à ce groupe. L'exploitation des ressources distingue notamment les municipalités de Preissac, de Champneuf, de Bellecombe, de Val St-Gilles, de Chapais, de la Baie-James, de Moisie et de Ste-Hélène-de-Mancebourg dont l'économie repose principalement sur les mines, la matière ligneuse et l'hydroélectricité. Par ailleurs, le secteur de la transformation s'avère particulièrement dynamique à Valcourt, à Ste-Cécile-de-Whitton et à St-Gédéon où près d'un travailleur sur deux y occupe un emploi. Mais partout, c'est le secteur tertiaire qui domine, si ce n'est qu'à St-Robert-de-Bellarmin, à St-Hilaire-de-Dorset, à Rivière-Windigo, à Maricourt, à Belleterre, à Maddington et à Parent dont le pourcentage des travailleurs affectés aux services est inférieur à 50%. De petite taille, ces dernières municipalités ont aussi en commun une infrastructure de services plutôt frêle et une localisation excentrique par rapport aux villes, ce qui explique la faiblesse du secteur tertiaire. Bien que ce groupe possède le taux d'activité le plus élevé, ce ne sont pas toutes les localités qui en font partie qui sont concernées par ce dynamisme. Ainsi, des milieux tels que St-Alexandre-des-Lacs, Mont-Albert, Berry, Laforce, Lejeune ou St-Dominique-du-Rosaire souffrent de profondes carences en ce domaine. Celles-ci se manifestent notamment par un taux de chômage élevé, le plus souvent supérieur à 25%. Le même scénario s'applique en ce qui a trait au revenu familial moyen qui accuse de profondes disparités entre les localités et ce, même si cette catégorie de municipalités est celle dont le niveau de revenu est le plus élevé. À ce titre, ce segment comporte plusieurs localités de banlieue, ce qui a pour effet de gonfler de manière substantielle cet indicateur. Mais elle renferme aussi des municipalités comme Lejeune ou La Romaine qui figurent parmi les plus pauvres du Québec.

Le groupe dont la proportion de personnes âgées varie entre 10,1 et 15% est celui qui comporte le plus grand nombre de localités, soit 340. Abrutant une population moyenne de 979 personnes, il est dominé par des municipalités dynamiques, voire très dynamiques. Ces dernières se dispersent un peu partout dans l'espace rural québécois, mais de manière préférentielle au sein des régions centrales et nordiques. Certains de ces

milieux comportent une forte proportion de jeunes. Nous pensons, entre autres, à Winneway, à Lac-Chicobi, à Notre-Dame-des-Bois et à St-Eugène-d'Argentenay dont le pourcentage des 0 à 24 ans dépasse le cap des 40%. À noter que ceux-ci forment plus du tiers des effectifs démographiques dans 134 de ces 340 localités. L'augmentation de 2,1% de la population totale entre 1981 et 2001 cache, par ailleurs, des réalités démographiques fort différentes d'un endroit à l'autre. Dès lors, nous observons des croissances supérieures à 100% à Lac-Poulin, à Orford, à Stukely-Sud et à Lac-Supérieur. À l'inverse, plusieurs municipalités, soit plus précisément 174, se sont caractérisées par un déclin considérable. Celles-ci se localisent surtout dans l'Est-du-Québec, en Abitibi et sur la Côte-Nord. Le taux d'activité moyen, à l'intérieur de ce groupe, gravite autour de 60% ce qui, toutefois, est inférieur à la moyenne provinciale. Il faut dire que certains milieux sis en régions périphériques possèdent des taux d'activité très faibles ce qui contribue à diminuer la moyenne du groupe. C'est notamment le cas de Boileau, de St-Juste-du-Lac, de Ste-Marguerite et de Colombier dont le taux d'activité est inférieur à 50%. Le secteur tertiaire retient la plus grande partie de la main-d'œuvre active. Sa composition diffère cependant considérablement d'une municipalité à l'autre. À Winneway, à St-Elzéar, à Belcourt et à St-Marcellin, il constitue notamment un secteur refuge pour des individus qui ne trouvent pas de place dans les domaines de l'exploitation ou de la transformation des ressources. À ces endroits, il reflète davantage la vulnérabilité de l'économie locale qu'une véritable diversification de l'armature de services. Par contre, à Ste-Pétronille, à St-Denis-sur-Richelieu, à St-Gérard-Majella, à Rapide-Danseur ou à Ste-Luce, il est attribuable à la prédominance de la fonction touristique laquelle exerce un rôle d'avant-plan au sein de l'économie locale. Ailleurs, des municipalités comme St-Georges-de-Cacouna, St-Jean-Baptiste, St-Narcisse-de-Rimouski ou Beaumont vivent en étroite symbiose avec la ville la plus proche ce qui explique la forte proportion de travailleurs du secteur tertiaire que l'on y retrouve. Enfin, d'autres localités comme St-Pie ou Hébertville exercent une attractivité considérable dans leur environnement immédiat en raison de la gamme de services dont elles disposent. Pour ce qui est du secteur secondaire, son rôle dans la structure occupationnelle locale diffère aussi considérablement selon les endroits. Par exemple, le pourcentage des travailleurs qui relèvent de la transformation des ressources varie entre 0 (pour Cadillac, St-Vianney, St-Marcellin, St-Lambert, St-Elzéar, St-

Gérard-Majella, Boileau, Winneway et Lac-Fouillac) et 64,5% pour St-Gédéon-de-Beauce. La présence de petites scieries ou d'usines de transformation du bois contribue à générer l'essentiel des emplois que l'on retrouve à St-Just-de-Bretenières, à St-Juste-du-Lac, à Rivière-Kipawa, à St-Damase et à St-Nérée. Pour leur part, les activités du secteur primaire retiennent, en moyenne, 1,3% de la population active. Elles exercent une fonction marginale dans 121 localités où moins de 0,1% de la main-d'œuvre locale y travaille. Bien qu'il faille considérer ce chiffre comme un ordre de grandeur¹⁹, ces données sont révélatrices de la présence importante de petits et de très petits milieux où il se pratique aucune activité primaire. À l'inverse, cette proportion est supérieure à 10% dans 10 municipalités. Neuf de celles-ci correspondent à des localités minières situées en Abitibi-Témiscamingue alors que la dixième, en occurrence St-François-Xavier-de-Viger, dans la MRC de Rivière-du-Loup, a une vocation essentiellement agricole. À l'instar de la précédente, cette catégorie de localités se distingue également par de très fortes inégalités au niveau des revenus. On dénombre, en effet, 34 localités dont le revenu familial moyen est supérieur à la moyenne provinciale. Parmi elles figurent des municipalités de banlieue où l'on retrouve des maisons cossues appartenant à des professionnels qui occupent un emploi en ville. C'est le cas, entre autres, de Ste-Pétronille, de Notre-Dame-du-Portage, de St-François, d'Orford, d'East Hereford ou de St-Pierre-de-l'Ile-d'Orléans. D'autres localités abritent des entreprises qui génèrent des revenus considérablement élevés comme à Ste-Croix ou à St-Henri-de-Taillon. À l'autre bout du spectre, se retrouvent des municipalités à faibles ou à très faibles niveaux de revenus, comme Ste-Rita, Ste-Appoline-de-Patton, St-Théophile ou Kinnear's Mills, ceux-ci n'équivalant qu'à 55% de celui de la province. Il s'agit d'ailleurs d'une des principales caractéristiques relatives à ce groupe puisque 293 des 340 localités qui en font partie (soit 86%) ont un revenu inférieur à la moyenne québécoise.

Quelque 273 localités sont comprises dans la catégorie dont la proportion de personnes âgées oscille entre 15,1 et 20%. On constate que les municipalités dynamiques

¹⁹ Les erreurs d'échantillonnage et divers problèmes de recensement doivent également être envisagés en raison de la très petite taille démographique des entités en cause. L'effet de l'arrondissement aléatoire des données de Statistique Canada sur le petit nombre de personnes peut, jusqu'à un certain point, fausser une situation de fait, voire l'inverser complètement.

(70) et très dynamiques (5) y sont beaucoup moins nombreuses eu égard à ce que l'on observe au sein du groupe précédent. Y figurent surtout des localités stables et en restructuration. Une telle situation est symptomatique des multiples problèmes auxquels plusieurs milieux appartenant à cette catégorie sont assujettis. Insuffisance de services, éloignement par rapport à la ville, exode des jeunes et bien sûr, vieillissement de la population affectent, à titre d'exemple, des localités telles que Rivière-Pentecôte, Portage-du-Fort, Rivière-au-Tonnerre, Cloridorme, l'Ascension-de-Patapédia et Trinité-des-Monts pour ne nommer que celles-là. D'autres, comme l'Île-Cadieux, Calumet, Courcelles, St-Romain, Standbridge, St-Jean-des-Piles ou La Guadeloupe sont davantage marquées du sceau de la prospérité en raison de la présence d'activités industrielles. Les disparités de revenus sont encore plus manifestes au sein de ce groupe comparativement aux précédents puisqu'on y retrouve la troisième localité la plus riche du Québec (Senneville) et, à l'opposé, celle la plus démunie (Ste-Lucie-de-Beauregard). Leurs niveaux de revenus s'établissent respectivement à 150 071\$ et à 23 557\$. La première correspond à une riche municipalité de banlieue montréalaise alors que l'autre, éloignée de tout centre de services, est située sur les terres vallonnées de la plate-forme appalachienne. À noter que cette catégorie de localités, contrairement aux autres, abrite de nombreux villages de pêcheurs parmi lesquels figurent Godbout, Grosses-Roches, Port-Daniel, Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons, St-Maxime-du-Mont-Louis, Newport et l'Île-du-Havre-Aubert. En raison de la saisonnalité des emplois, ces municipalités demeurent dépendantes des transferts gouvernementaux notamment de l'assurance-emploi.

Finalement, les 80 municipalités comprises dans le groupe dont la proportion d'aînés varie entre 20,1 et 25% possèdent plusieurs caractéristiques similaires à celles incluses dans la catégorie regroupant les milieux à très fort contingent de personnes âgées. On y retrouve des localités de petite taille démographique dont près de la moitié ont moins de 600 habitants. Les plus peuplées correspondent, dans bien des cas, à de vieilles paroisses dont Kamouraska, Rivière-Ouelle, St-Damien et Mont-Carmel représentent des exemples patents. Les milieux qui ont connu un accroissement de leur population se distinguent soit par une industrie touristique florissante ou par leur statut de site de villégiature. À cet égard, mentionnons la présence de municipalités telles qu'Estérel, Lac-

St-Joseph, Entrelacs, Duhamel, Sutton, Lac-Ste-Marie ou St-Irénée. Les travailleurs du secteur tertiaire composent plus de 80% de la main-d'œuvre locale. Par contre, à certains endroits, le chômage est un mal chronique. Il est attribuable au manque d'emplois ou à leur caractère saisonnier. En outre, plus de la moitié des municipalités appartenant à ce groupe sont instables sur le plan démographique. Au surplus, celles-ci figurent parmi les plus vieilles allant même jusqu'à concentrer plus de 10% de personnes très âgées, c'est-à-dire, de 75 ans et plus. C'est le cas notamment de Baie-Johan-Beetz, de St-Paul-de-la-Croix, de Pierreville, de St-Magloire, des Éboulements, de Lac-Frontière et de St-Paul-de-Montminy. Hormis St-Marc-du-Lac-Long qui loge une importante carrière d'ardoise, les activités reliées au secteur primaire apparaissent relativement faibles, voire marginales au sein de cette catégorie. De fait, 70 localités conjuguent avec moins de 0,4% de leur main-d'œuvre active affectée à l'extraction ou à l'exploitation des ressources. Par contre, le secteur secondaire apparaît plus dynamique puisque 35 localités ont plus de 20% de leur population active oeuvrant dans le secteur de la transformation pour une moyenne de 19%. Quant aux revenus, ils s'inscrivent dans une fourchette allant de 24 387\$ pour la municipalité de Shigawake à 62 166\$ pour celle d'Abercorn. Seulement deux localités (Abercorn et Bolton-Est) ont un revenu familial moyen supérieur à celui de la province.

À l'aide du logiciel Excel, nous avons calculé le coefficient de corrélation entre le pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus et certains indicateurs. Nous observons au tableau 6, une corrélation très fortement significative (99,9%) entre cette dernière variable, le pourcentage de la population de 0 à 24 ans, l'âge moyen, le taux d'activité, le pourcentage du revenu provenant d'un emploi, de transferts gouvernementaux et d'une autre source et, dans une moindre mesure, avec le revenu familial moyen (probabilité de 95%). Certes, ces corrélations n'ont rien de surprenant en soi puisqu'une localité qui possède une forte proportion d'aînés abritera, en conséquence, un plus faible contingent de jeunes tout en disposant d'un âge moyen plus élevé. De même, étant majoritairement à la retraite, les personnes âgées ont peu de chances d'occuper activement, et surtout à temps plein, le marché du travail, d'où un faible taux d'activité et un pourcentage peu élevé du revenu provenant d'un emploi. Finalement, les rentes constituent, de façon générale, la principale source de revenus des aînés. Celles-ci sont ventilées, par Statistique Canada,

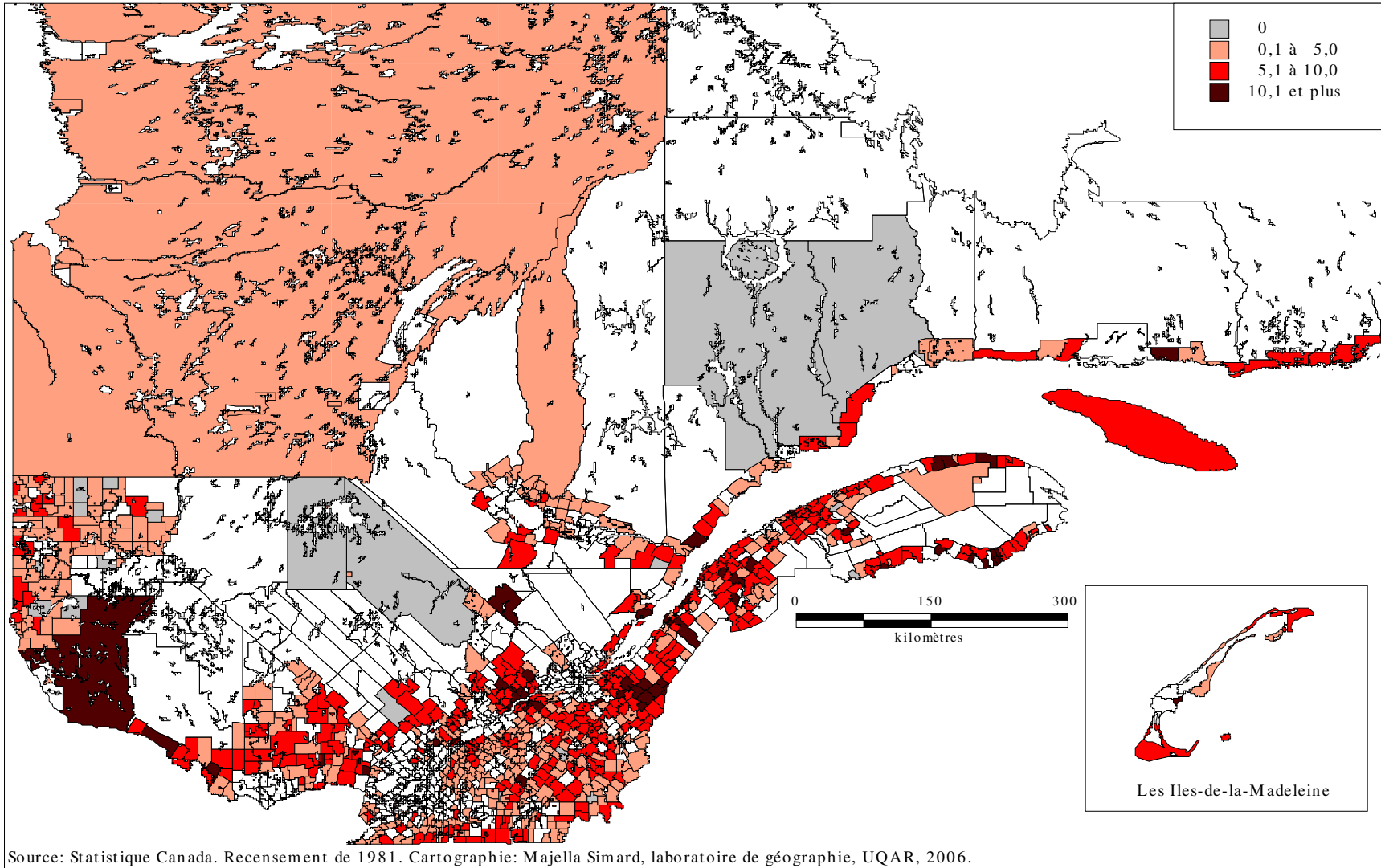
dans la catégorie «autres sources de revenus». Par conséquent, il est donc normal qu'il existe une très forte corrélation entre ces deux variables. Néanmoins, si les démographes s'entendent pour affirmer que les populations, tant rurale qu'urbaine, vieillissent et que les taux de participation au marché du travail diminuent, des différences persistent en ce qui concerne le rythme auquel le Québec vieillit, la composition de la main-d'œuvre et le taux de croissance de la productivité.

1.2.1.2 La situation particulière des localités très âgées

Nous avons représenté, à la carte 10, les localités à forts contingents de personnes très âgées. En 2001, on retrouvait, au sein du Québec rural, 70 municipalités dont la proportion de personnes très âgées est supérieure à 10,1% comparativement à seulement huit en 1981. Les milieux en restructuration représentent plus du quart de ces municipalités. À l'opposé, ce groupe ne contient qu'une seule localité dynamique, en occurrence, North Hatley. On recense 29 localités totalisant plus de 1 000 habitants pour une population moyenne de 887 personnes. Ce constat nous amène à faire tomber une autre idée pré-conçue. Les plus petites localités ne concentrent pas nécessairement les populations les plus vieilles, ces dernières ayant plutôt tendance à se situer dans les localités plus peuplées comme à Lac-au-Saumon (1 539 habitants), à Shawville (1 582 habitants), à Clelland (1 564 habitants), à Rivière-Ouelle (1 177 habitants) ou à St-Damien-de-Buckland (746 habitants) où les services de proximité sont plus nombreux. Si, d'autre part, les quatre municipalités rurales les plus âgées du Québec ont moins de 500 habitants, deux de celles-ci, soit Notre-Dame-des-Anges et St-Benoît-du-Lac, représentent des cas d'exception dont nous avons déjà précisé les spécificités. Restent St-Guy (106 habitants) et Baie-Johan-Beetz (189 habitants) qui correspondent à des milieux de très petite taille démographique. Leur excentricité géographique conjuguée à leur marginalité économique et à la très forte dépopulation qu'elles connaissent (depuis 1951 dans le premier cas et 1966 dans le second) fait que leur survie est sérieusement menacée à moyen terme.

Carte 10

Distribution géographique des personnes âgées de 75 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec en 2001



La géographie du vieillissement semble surtout concerner l'Est-du-Québec puisque l'on retrouve 11 localités très âgées en Gaspésie et 10 au Bas-Saint-Laurent. À elle seule, la MRC de Kamouraska en englobe cinq. Mais c'est la région Chaudière-Appalaches qui occupe le peloton de tête avec 14 municipalités. Elle est suivie par l'Outaouais et la Capitale-Nationale qui en compte six chacune. Viennent ensuite, ex æquo, l'Estrée et le Centre-du-Québec qui en renferment cinq. Les autres se dispersent en Mauricie (3), en Abitibi-Témiscamingue (3), dans les Laurentides (3), sur la Côte-Nord (2), en Montérégie (2) et dans Lanaudière (1). À noter que le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Nord-du-Québec en comportent aucune.

Les municipalités très âgées sont particulièrement sujettes au dépeuplement. Leur instabilité démographique constitue d'ailleurs l'une de leurs principales caractéristiques. Par exemple, au cours des deux dernières décennies, elles ont enregistré une diminution de 10,8% de leur population ce qui représente une perte de 7 336 personnes. Au nombre de 11, les localités, identifiées par leur toponyme à la carte 10, ont perdu plus du quart de leurs effectifs entre 1981 et 2001. Elles se retrouvent au sein des régions périphériques du Québec (à l'exception de l'Abitibi), mais aussi en Chaudière-Appalaches ainsi qu'en Outaouais.

Il va de soi que les localités vieilles se distinguent généralement par la vulnérabilité de leur situation économique et, dans bien des cas, par la faiblesse de leurs niveaux de revenus. Ainsi, le taux d'activité économique, pour cette catégorie de localités, s'établit à 53,4% ce qui est nettement en dessous de la moyenne provinciale. Globalement, le secteur tertiaire occupe 80,5% de la population active contre 18,9% pour le secondaire et 0,6% pour le primaire. Les emplois liés aux services revêtent de multiples facettes selon la nature de ceux-ci et la structure économique des localités en cause. Par exemple, à bien des endroits, comme à Hope Town, à Ste-Élisabeth ou à Deschaillons-sur-St-Laurent, il s'agit essentiellement d'un tertiaire parasitaire et de support. À d'autres, comme à Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, à St-Guy, à Sheen-Escher-Aberdeen-et-Malakoff ou à Les Bergeronnes, il représente surtout un secteur de refuge pour une main-d'œuvre qui ne parvient pas à se trouver un travail dans d'autres sphères de l'activité économique. En

outre, la petite taille démographique des localités concernées laisse également présager la possibilité de problèmes méthodologiques liés notamment à l'échantillonnage. Par ailleurs, quelques municipalités telles que Sutton, Lac-Édouard, New Carlisle, Maria, Lac-des-Seize-Iles se distinguent par le dynamisme de leur industrie touristique ou encore par leur statut de petits centres de services. Enfin, à St-André-de-Kamouraska, à Rivière-Ouelle, à St-Cyprien et à St-Paul-de-la-Croix, c'est justement la présence d'un centre d'hébergement pour personnes âgées qui procure l'essentiel des emplois liés aux services.

En ce qui concerne le secteur secondaire, le taux moyen de 18,9% s'entoure d'une forte étendue qui va de 0 (dans le cas de St-Guy et de St-Benoît-du-Lac) à 44,2% (pour celui de St-Damien-de-Buckland). Plus du tiers de la main-d'œuvre locale occupe un emploi au sein des activités de transformation dans neuf des 71 localités les plus âgées de la province. Certains travailleurs sont à l'emploi d'une scierie alors que d'autres correspondent davantage à des migrants pendulaires dont le travail se retrouve à l'extérieur de leur localité de séjour.

L'exploitation des ressources reste une activité économique plutôt marginale au sein de ce groupe puisque seulement neuf municipalités concentrent plus d'un pour cent de leur population active à ce corps d'emploi. Il s'agit de St-Paul-de-la-Croix (5,9%), de Rivière-Ouelle (4,9%), de St-André-de-Kamouraska (4,2%), de Shawville (3,4%), de Chénéville (3,2%), de St-Pacôme (2,6%), de Mont-Carmel (2,2%), de St-Louis-du-Ha! Ha! (1,7%) et d'Armagh (1,5%) dont les travailleurs œuvrent principalement soit au niveau de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la tourbe.

Quant au revenu, il se chiffre à 45 082\$ ce qui n'équivaut qu'à 76% de celui du Québec. On s'en doutera, une forte proportion du revenu total provient de sources autres que celles liées à un emploi ou aux transferts gouvernementaux. De fait, les rentes et les pensions de vieillesse composent en moyenne 11,6% du revenu total. Vingt-cinq localités se situent au-dessus de cette moyenne dont Sutton (26,4%), Wentworth (24,0%) et Shawville (20,4%) qui arrivent en tête de liste.

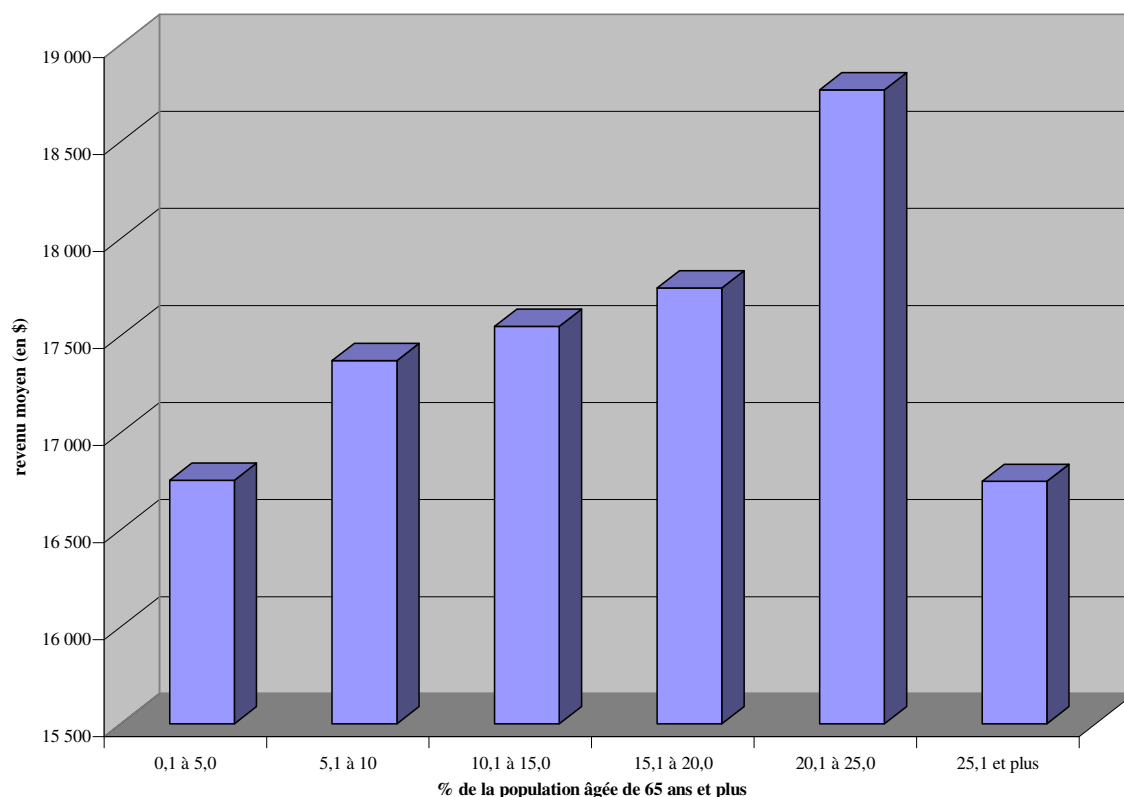
1.2.1.3 Disparités de revenu et taux d'activité des personnes âgées

Le revenu moyen des personnes âgées résidant en milieu rural s'établissait à 17 625\$ en 2001. Il s'agit d'une différence appréciable si on le compare à celui des urbains (20 554\$). Ces disparités sont, par ailleurs, moins profondes comparativement à ce que l'on pouvait observer en 1981, bien que des inégalités soient toujours présentes entre les milieux rural et urbain. Par exemple, le revenu moyen des aînés était inférieur à la moyenne provinciale dans 618 localités rurales en 2001 (soit 64% du total) alors que pour les villes, on en dénombrait 147 (soit 38,3% de l'ensemble des agglomérations urbaines du Québec). En 1981, c'est 68% des municipalités rurales du Québec dont le revenu moyen des personnes âgées était inférieur à celui du Québec comparativement à 39,3% pour les villes. Nous y reviendrons dans le cadre de la section 1.3. Le niveau de revenu des aînés a tendance à augmenter d'une part, en fonction de la taille démographique des localités - bien que la progression ne soit pas toujours linéaire - et, d'autre part, entre la proportion des personnes âgées au sein de la population totale (cf. graphiques 2 et 3). Dans ce dernier cas toutefois, on remarque, au graphique 2, une exception en ce qui concerne les municipalités qui concentrent 25,1% ou plus d'aînés. Ce dernier groupe est d'ailleurs celui où les disparités semblent les plus manifestes. En outre, il existe incontestablement une relation causale entre la situation socio-économique des localités rurales (déterminée par la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions) et le revenu moyen des personnes âgées (cf. tableau 5). Évidemment, chacune des catégories comporte des cas d'exception, mais partout la relation apparaît linéaire mettant encore une fois en évidence l'aspect structurel des problèmes socio-économiques auquel les milieux en restructuration sont confrontés.

Nous avons identifié par leur toponyme à la carte 11, les municipalités dont le revenu moyen des personnes âgées était inférieur à 11 857\$ en 2001, ce qui correspond à moins de 64% de celui de la province. La majorité de ces localités se retrouvent au sein des régions périphériques du Québec, soit plus précisément en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et en Abitibi-Témiscamingue. Ayant une économie qui repose principalement sur les activités du secteur primaire, il semble bien que ces entités

Graphique 2

Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus en fonction de leur proportion au sein de la population totale des localités rurales du Québec en 2001



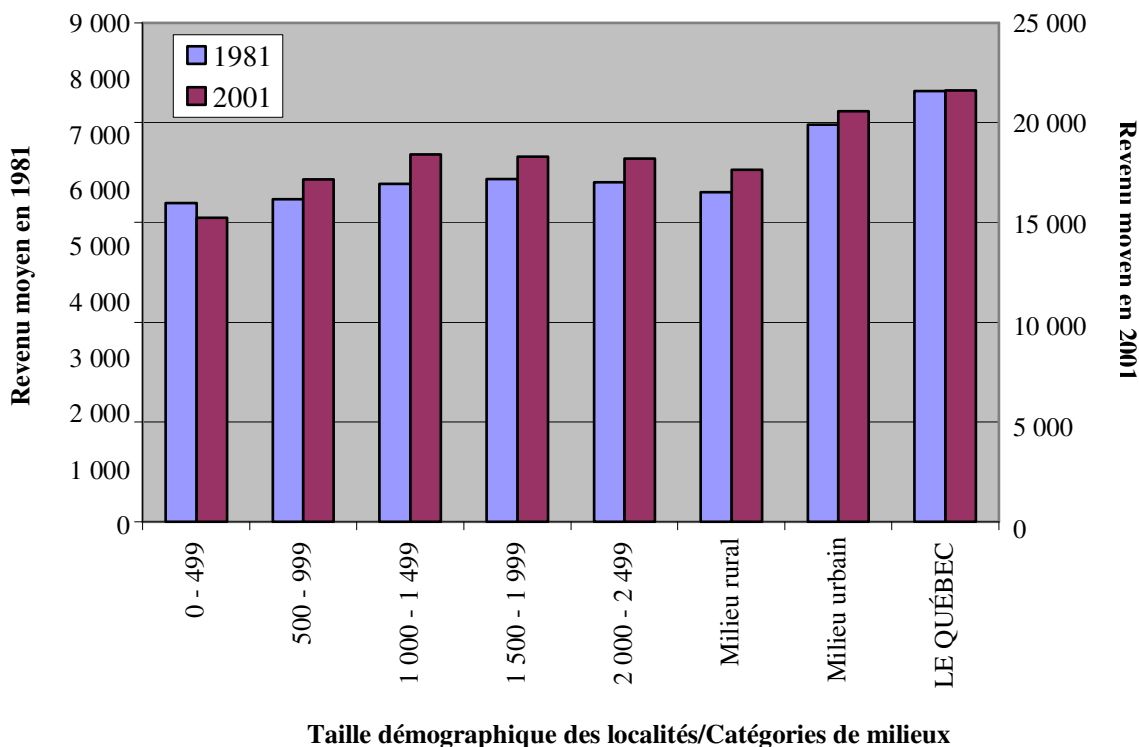
Source: Statistique Canada. Recensement de 2001.

territoriales ne soient pas parvenues à effectuer la transition de leur structure occupationnelle. Les personnes âgées qu'elles abritent doivent donc composer avec leurs épargnes personnelles ainsi qu'avec les divers programmes gouvernementaux de sécurité de la vieillesse afin de satisfaire leurs besoins les plus fondamentaux.

La relation entre la taille démographique des localités et le revenu des personnes âgées révèle indubitablement que les milieux de petite taille représentent un segment de la ruralité où les inégalités socio-économiques se manifestent avec plus d'acuité. Comme cela vaut autant pour 1981 que pour 2001, on peut donc en déduire qu'il s'agit là d'un fait structurel. En conséquence, ces disparités ont inexorablement des implications en matière de bien-être et de qualité de vie. À cela s'ajoutent la faiblesse de l'infrastructure de services des localités en cause et, dans bien des cas, à l'éloignement de ces entités par

Graphique 3

Revenu moyen des personnes âgées en fonction de la taille démographique des localités rurales du Québec en 1981 et en 2001



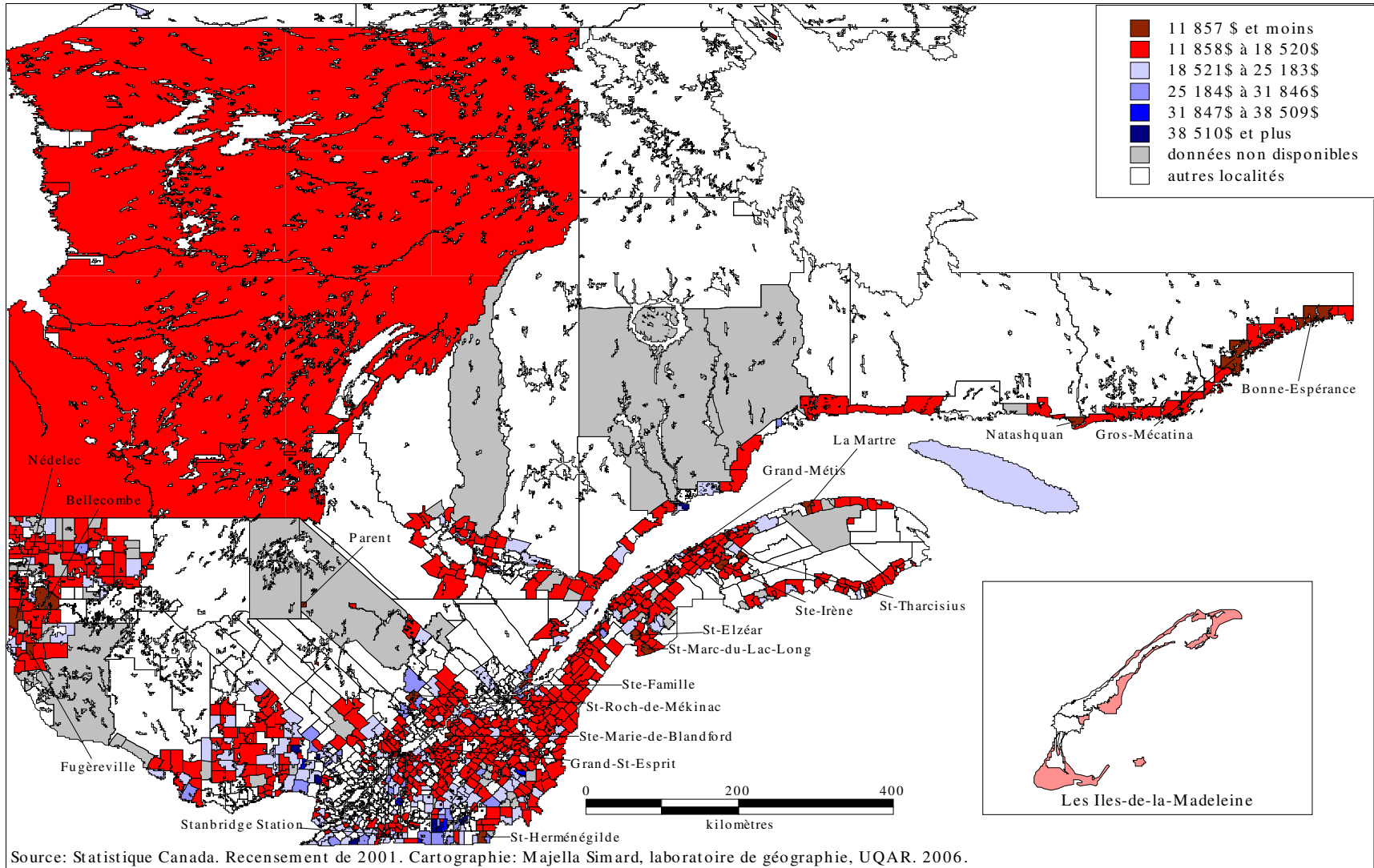
Source: Statistique Canada. Recensements de 1981 et de 2001.

rapport aux centres urbains; voilà autant d'éléments qui contribuent à accentuer le niveau de disparités.

En ce qui concerne le taux d'activité économique des aînés qui résident en milieu rural, il s'établissait à 6,3% en 2001, une proportion qui se rapproche sensiblement de celle du milieu urbain (6,2%). Il existe une progression constante entre cet indicateur et la santé socio-économique des localités concernées, comme le démontre d'ailleurs le tableau 5. Par contre, cette relation n'est pas linéaire si on considère plutôt la typologie des strates démographiques. À noter que le taux d'activité des personnes âgées était nul dans 501 des 958 municipalités rurales du Québec en 2001. À l'inverse, sept disposaient d'un taux supérieur à 45,1% pour cette même année. Nous les avons identifiées par leur toponyme à la carte 12. On les retrouve principalement au sud-ouest ainsi qu'au nord de la

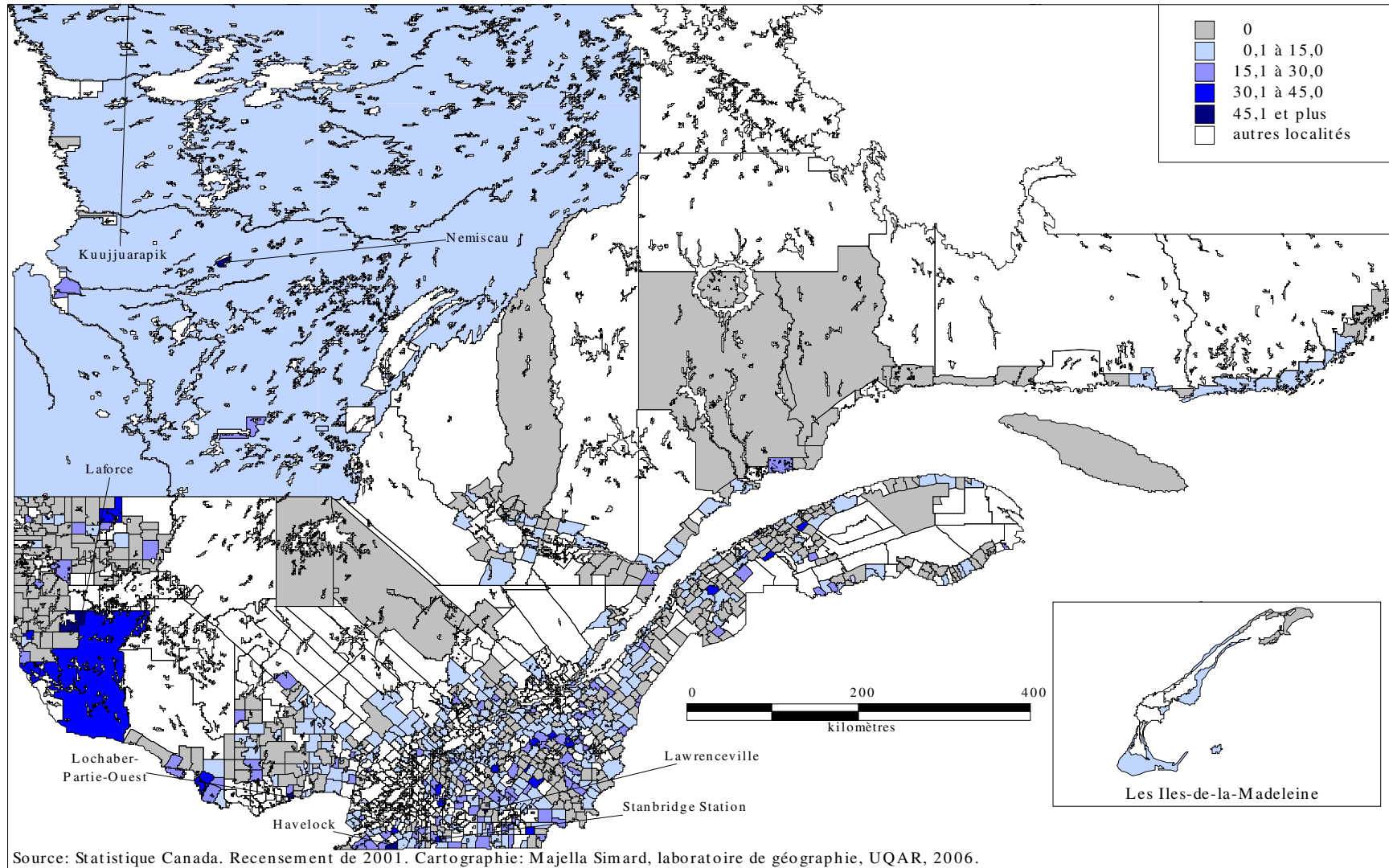
Carte 11

Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec en 2001



Carte 12

Taux d'activité des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec en 2001



province. Le taux le plus élevé (66,7%) est détenu par la municipalité de Laforce en Abitibi-Témiscamingue. Contrairement à ce que l'on observe pour l'ensemble de la population active, il n'existe pas de relation causale entre le taux d'activité économique des personnes âgées et leur niveau de revenu. En effet, plusieurs localités où un fort contingent de personnes âgées occupe le marché du travail se caractérisent par un faible niveau de revenu. On peut en déduire que les personnes âgées occupent des emplois à temps partiel pour la plupart. Mais surtout, ce n'est pas la majorité des aînés qui participe activement au marché du travail.

1.2.2 Analyse effectuée à partir de typologies

1.2.2.1 Typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions

1.2.2.1.1 Les milieux en restructuration

Avec 15,2% de la population totale, ce sont les milieux en restructuration qui comportent le plus fort contingent de personnes âgées (cf. tableau 5). Il s'agit d'une proportion qui vaut ce que valent toutes les moyennes puisque ce pourcentage varie entre 2,0 (pour la localité de Lac-Simon en Abitibi) à 34,2% (pour celle de Rivière-à-Claude en Gaspésie). Il faut dire que ces deux localités possèdent une structure socio-économique fort différente. La première correspond à une municipalité de villégiature alors que l'autre est un village de pêcheurs. Rivière-à-Claude est d'ailleurs aux prises avec un important problème de relèvement ce qui compromet sérieusement l'avenir de l'industrie halieutique au sein de cette municipalité qui ne compte que 161 habitants.

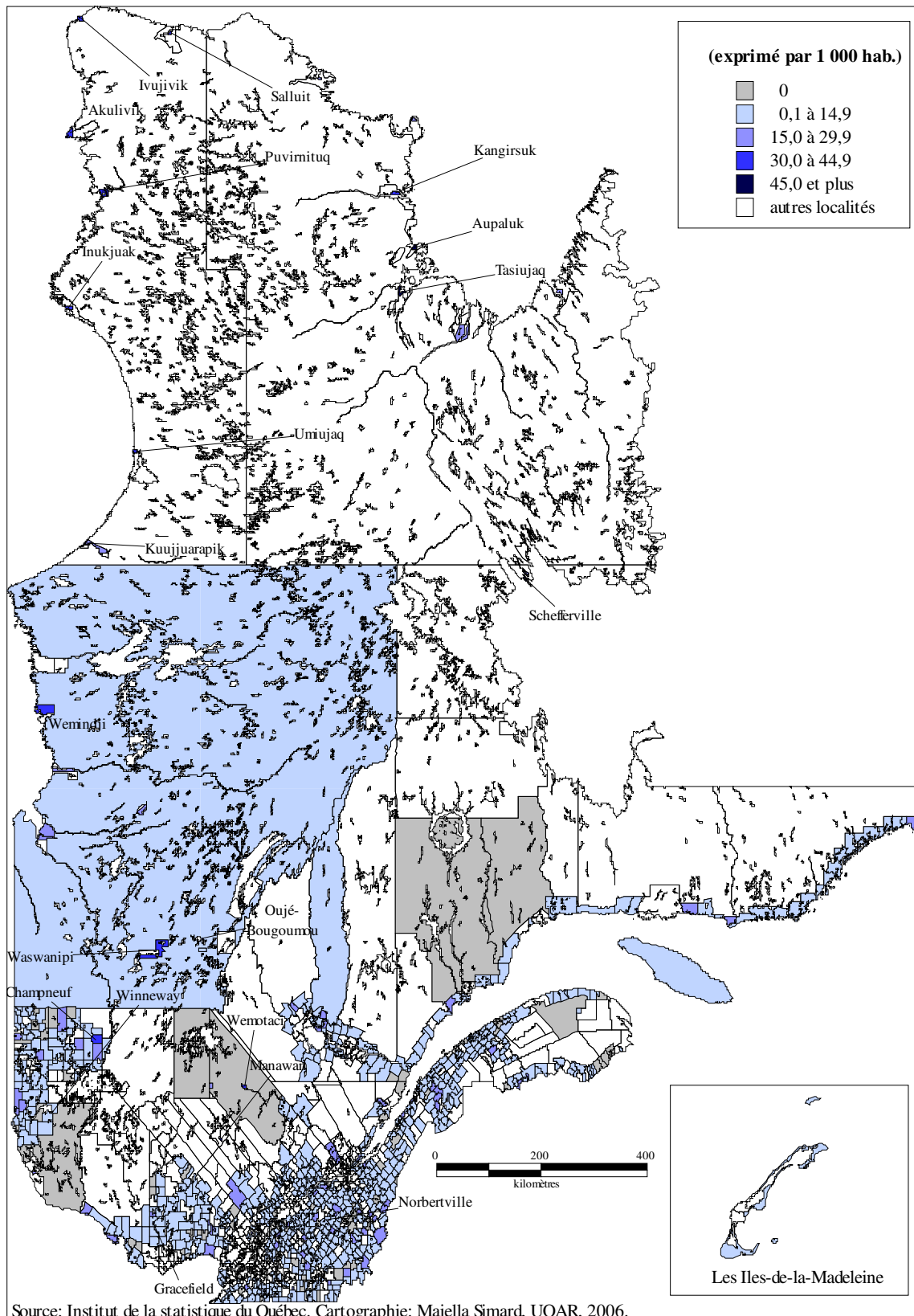
En corollaire à la proportion élevée de personnes âgées qui résident au sein de ces milieux, les jeunes ne forment que 30,6% de la population totale (cf. tableau 5) ce qui représente le pourcentage le plus faible, toutes catégories de localités confondues. Pour cette raison, celle-ci ne possède pas le rapport de dépendance le plus élevé eu égard à la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions. En effet, ce rapport s'établit à 48,1 alors qu'il atteint 53,5 au sein des localités stables.

Contrairement à ce que l'on pouvait observer en 1981, il semble se dessiner une relation causale entre la situation socio-économique des localités rurales du Québec et la proportion d'aînés. Ainsi, celle-ci passe de 9% au sein des municipalités très dynamiques à 15,2% dans celles en restructuration. En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier groupe, on dénombre 36 localités dont plus de 20% de la population est âgée de 65 ans et plus. De ce nombre, 11 se retrouvent dans l'Est-du-Québec. Ces dernières ne figurent pas nécessairement parmi les plus mal en point au plan socio-économique. La plupart accueille des personnes âgées en résidence ce qui entraîne indubitablement une augmentation de leur proportion parmi la population totale. Par contre, à l'exception des municipalités de Lac-des-Plages, de Lac-du-Cerf, de Lac-Ste-Marie, d'Alleyn-et-Cawood et de Duhamel, dont l'économie s'oriente surtout vers le tourisme de villégiature, elles sont toutes enclines au dépeuplement. En outre, la décroissance démographique de ce segment (-18,4%) a, au cours des deux dernières décennies, été nettement supérieure à celle enregistrée par l'ensemble des milieux en restructuration (-13,7%) pour la même période. À noter que ceux-ci comportaient 138 municipalités dont la proportion d'aînés oscillait entre 10,1 et 20% alors que 33 en avaient moins de 10%.

Les milieux en restructuration se distinguent également par un faible taux de natalité dont la moyenne se situe à 7,3 naissances pour 1 000 habitants. On constate ici que les raisons traditionnelles reliées à la sociologie et à la culture voulant que la natalité soit plus forte dans les milieux moins bien nantis sur le plan socio-économique comparativement à ceux plus aisés ne semblent plus, du moins dans le cas présent²⁰, tenir la route. Le taux de natalité atteint son apogée à Winneway avec 32,5 naissances pour 1 000 habitants. Il est supérieur à 20‰ dans seulement huit municipalités correspondant pour la plupart à des réserves indiennes, dont Maliotenam et Obedjiwan. À l'échelle du monde rural québécois, 20 subdivisions de recensement, identifiées par leur toponyme à la carte 13, ont un taux de natalité supérieur à 30‰. Seule Winneway faisait partie des milieux dits en restructuration. Par ailleurs, 32 localités en restructuration affichent un taux de natalité nul. Plusieurs de celles-ci se doublent d'une fragilité géographique en raison de

²⁰ Par ailleurs, ces motifs servent toujours à expliquer les taux élevés de natalité que l'on observe au sein de la population autochtone.

Carte 13
Taux de natalité dans les diverses localités rurales du Québec en 2001

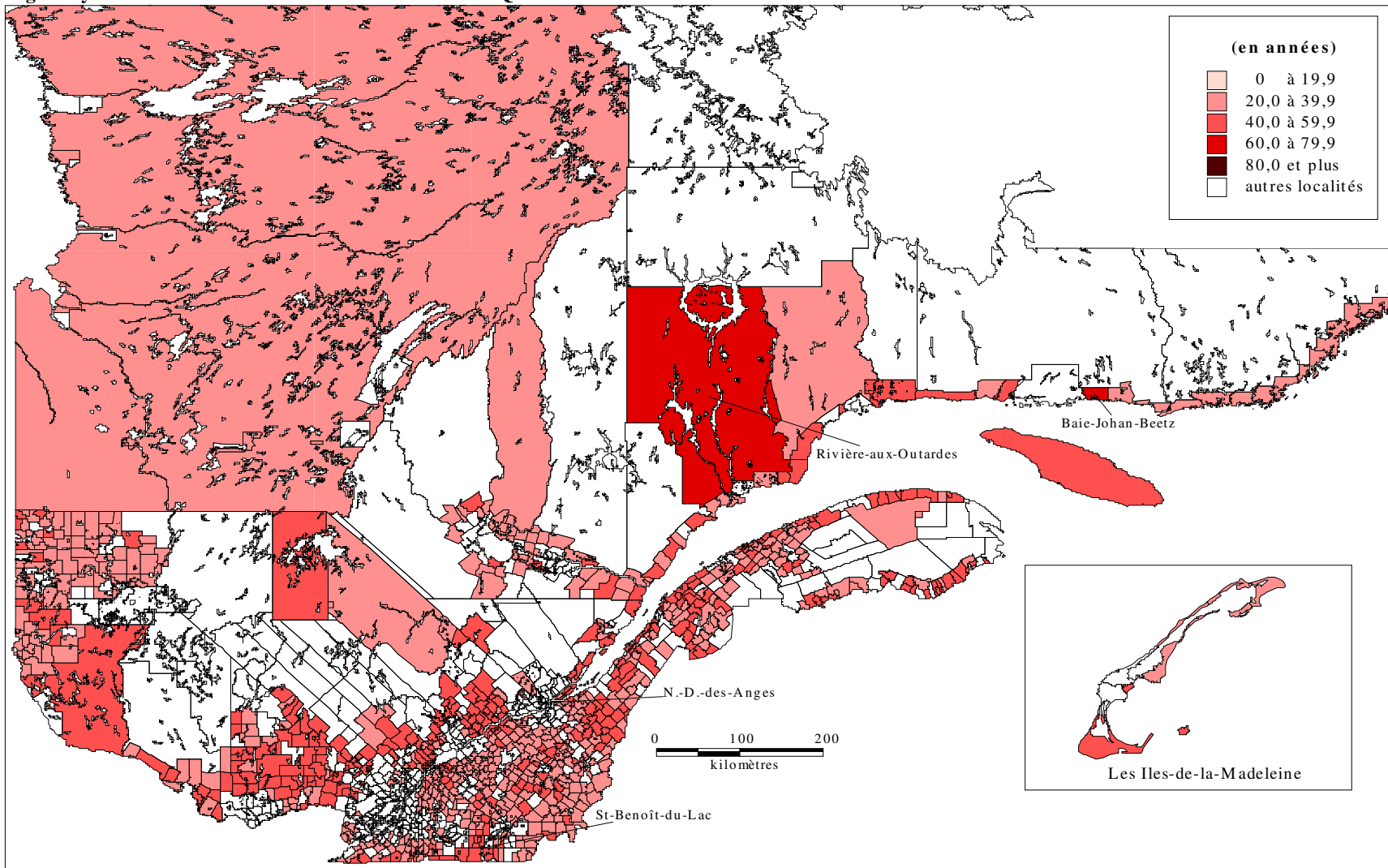


leur éloignement par rapport aux villes. Nous pensons notamment à Ste-Paule, à St-François-Xavier-de-Viger, à Cloridorme, à Baie-Ste-Catherine et à St-Damase-de-l'Islet pour ne citer que celles-là. Ces milieux vieillissants doivent également composer avec un déclin démographique inquiétant.

L'âge moyen au sein des milieux en restructuration atteint 39,8 ans. Ce seuil est le plus élevé, toutes catégories de municipalités confondues²¹. Il variait entre 22,9 (pour la localité de Lac-Simon) et 60 ans pour celle de Baie-Johan-Beetz. On remarque que les municipalités les plus jeunes correspondent, pour l'essentiel, à des réserves indiennes ou à des lieux de villégiature pittoresque qui abritent de nombreuses résidences secondaires. Un autre axe de milieux plus jeunes se dessine en Abitibi-Témiscamingue et sur la Basse-Côte-Nord. Quant aux entités les plus vieilles, elles possèdent généralement la plupart des caractéristiques typiques aux milieux en restructuration (dépeuplement, sous-emploi, insuffisance de services, faiblesse des niveaux de revenus, etc.). Plusieurs correspondent à des localités touristiques fréquentées surtout par une clientèle âgée. La carte 14 illustre l'âge moyen des diverses localités rurales du Québec. Ce qui vaut pour les milieux en restructuration en particulier, du moins en ce qui a trait à cet indicateur, s'applique également pour le monde rural en général. En effet, on remarque que les localités les plus jeunes ont tendance à se situer au nord du Québec alors que les plus vieilles concernent surtout le sud-ouest de la province, l'Est-du-Québec ainsi que la couronne sud de la région Chaudière-Appalaches. L'âge moyen est supérieur à 60 ans dans quatre localités identifiées par leur toponyme sur cette même carte. Il s'agit de St-Benoît-du-Lac (81,9 ans), de Notre-Dame-des-Anges (75,4 ans), de Rivière-aux-Outardes (60,2 ans) et de Baie-Johan-Beetz (60 ans). Avec ses 89 habitants, cette dernière est la seule à faire partie des milieux en restructuration. Rivière-aux-Outardes possède également de nombreuses caractéristiques communes avec son homologue, Baie-Johan-Beetz, notamment en ce qui concerne sa structure de peuplement (petite taille démographique, faible densité de la population, éloignement par rapport aux grands centres et aux principaux axes routiers, etc.).

²¹ Il est aussi nettement supérieur à ce que l'on observe en ville où il se situe à 38 ans.

Carte 14
Age moyen dans les différentes localités rurales du Québec en 2001



Source: Statistique Canada. Recensement de 2001. Cartographie: Majella Simard, laboratoire de géographie, UQAR, 2006.

Avec un taux de mortalité de 7,7‰, les milieux en restructuration détenaient la proportion la plus élevée eu égard à la typologie du ministère. Le tableau 5 semble d'ailleurs montrer l'existence d'une relation de cause à effet entre cet indicateur et l'état de santé socio-économique des milieux concernés. Nous constatons, de fait, que le taux de mortalité a tendance à diminuer au fur et à mesure que la situation socio-économique des localités concernées s'accroît. Deux faits nous incitent, par ailleurs, à demeurer prudent, dans l'interprétation d'une telle corrélation. Premièrement, sept municipalités dont le taux de mortalité est supérieur à 20‰ se distinguent par la très grande diversité de leur structure économique. Signalons, par ailleurs, que quatre de celles-ci se situent au Bas-Saint-Laurent. Ensuite, à l'échelle du Québec rural, 24 municipalités avaient un taux de mortalité nul en 2001²². Notons que trois de celles-ci correspondaient à des milieux en restructuration. Fait du hasard? Peut-être. Il s'avère néanmoins risqué d'avancer toute tentative d'explication tellement ces 24 localités présentent des situations différenciées les unes par rapport aux autres²³. Nous avons identifié, à la carte 15, les huit subdivisions de recensement dont le taux de mortalité était supérieur à 30‰ en 2001.

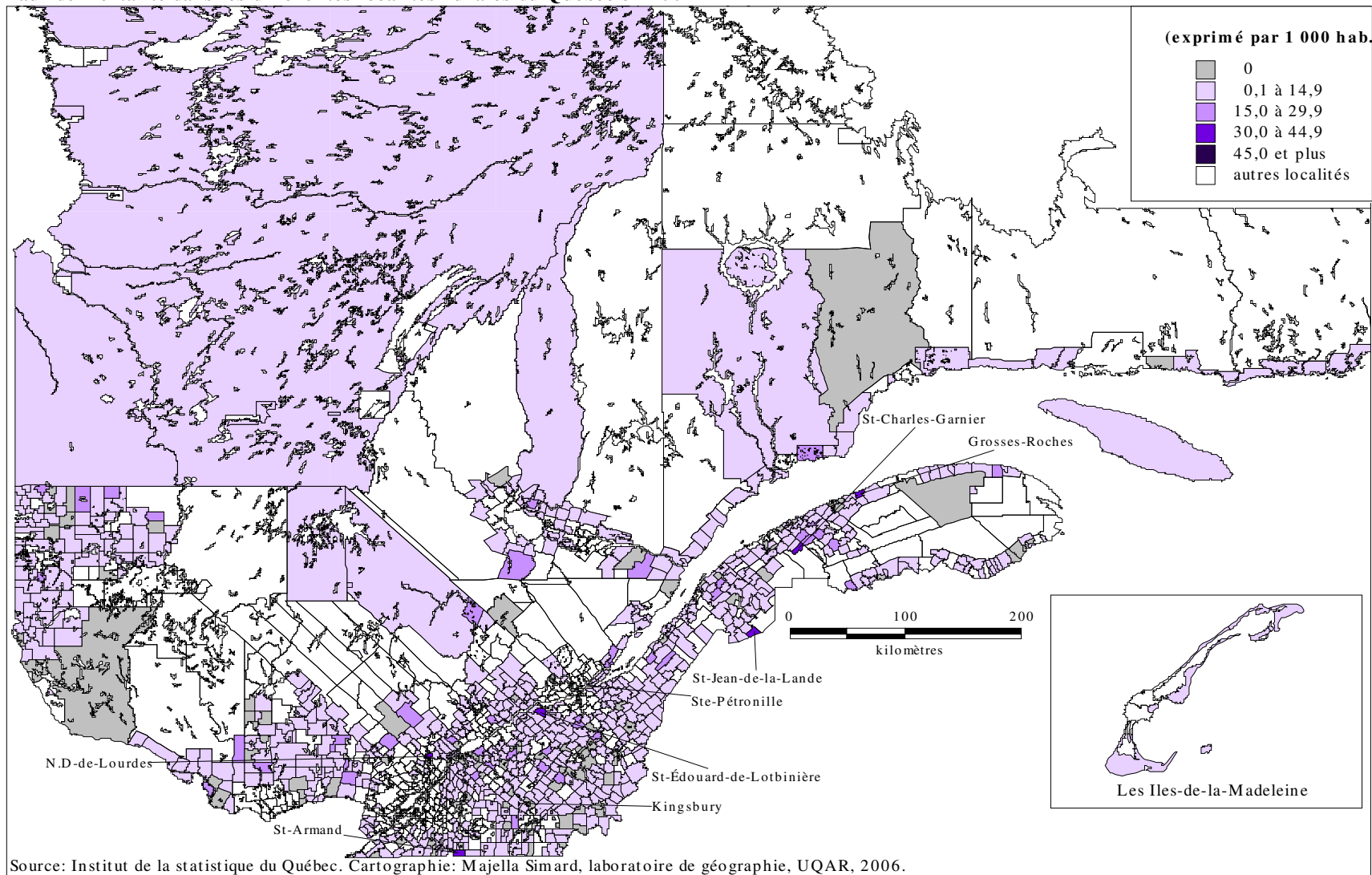
On compte, au sein des milieux en restructuration, 48,1 personnes âgées de moins de 14 ans et de plus de 65 ans pour 100 personnes en âge de travailler. Ce rapport de

²² À l'échelle du Québec rural, on dénombre 128 localités dont le taux de mortalité s'établissait à 0‰ en 2001. Celles-ci, comme nous pouvons l'observer à la carte 15, se distribuent sur tout le territoire rural québécois.

²³ Une étude récente effectuée pour le compte de l'Institut canadien d'information sur la santé révélait que les taux de mortalité étaient généralement plus élevés chez les Canadiens vivant dans les régions rurales comparativement à ceux des autres régions, une tendance que nous avons déjà évoquée dans le cadre du rapport no 4. La méthodologie retenue par les auteurs repose essentiellement sur les taux de navettage de quatre types de régions rurales: celles qui ont le taux le plus élevé (où au moins 30% des personnes font la navette vers une région urbaine pour se rendre au travail) et celles qui ont un taux de migrations pendulaires faible ou nul. Ainsi, les taux de mortalité annuelle étaient plus élevés dans les régions les plus rurales c'est-à-dire, où le taux de navettage est nul, soit 792 décès par 100 000 habitants comparativement à 695 décès par 100 000 habitants dans les régions urbaines. Toutefois, dans les régions rurales dont le taux de navettage vers les régions urbaines est le plus élevé, les taux de mortalité étaient plus faibles que dans les régions urbaines, soit 668 décès par 100 000 habitants. Selon les auteurs, les taux de mortalité globaux plus élevés au sein des collectivités rurales semblaient être liés à des causes telles que les maladies de l'appareil circulatoire et les blessures. En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier aspect, les taux de mortalité impliquant des véhicules à moteur apparaissent plus élevés dans les régions plus rurales. L'étude révèle également que les facteurs de risque comme le tabagisme et l'obésité étaient plus fréquents chez les résidents des régions rurales comparativement à ceux demeurant en ville. Par contre, les auteurs ont également montré que le fait de vivre dans les régions rurales offrait des avantages en ce qui a trait à la qualité de vie. Ainsi, les ruraux affirmaient être moins stressés et éprouver un sentiment d'appartenance très fort envers leur collectivité comparativement à ceux des régions urbaines.

Carte 15

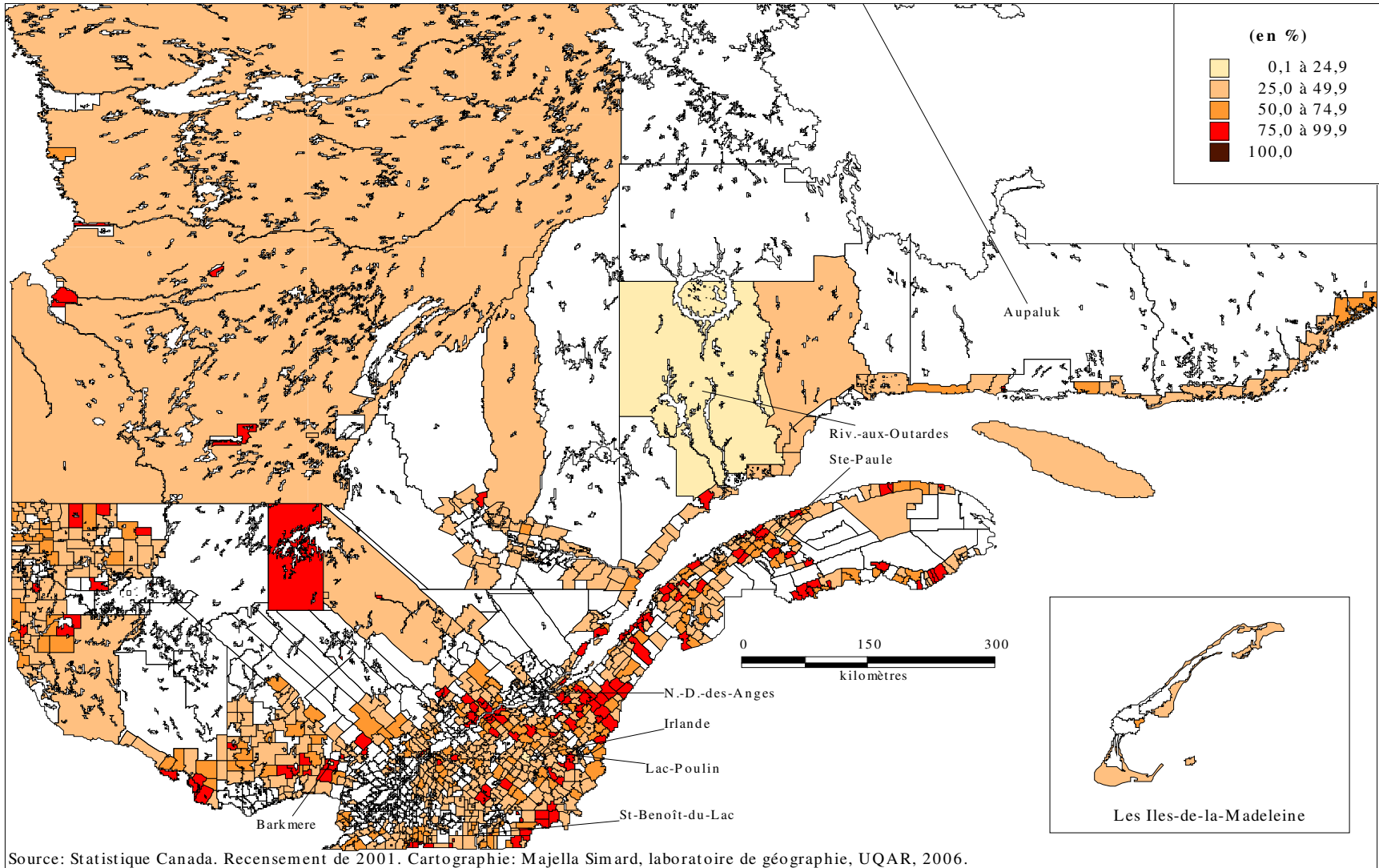
Taux de mortalité dans les différentes localités rurales du Québec en 2001



dépendance est nettement supérieur à la moyenne provinciale de 44,1 personnes à charge pour 100 personnes de 15 à 64 ans, mais inférieur à celui des localités stables. Il est attribuable non pas à un nombre élevé de jeunes, mais plutôt à une forte proportion de personnes âgées comme en fait foi le tableau 5. Ce rapport oscille entre 23,3 pour la municipalité de Ste-Paule et 84,9 pour celle de Natashquan. Seulement six milieux en restructuration ont un rapport de dépendance inférieur à celui de la province. Outre Ste-Paule, il s'agit de Rivière-St-Jean, de Belcourt, de Clerval, de St-Léandre et de St-Alexandre-des-Lacs. Rivière-St-Jean, Belcourt et Clerval se caractérisent par la relative jeunesse de leurs effectifs alors que les autres sont aux prises avec le vieillissement prématuré de leur population. Les subdivisions de recensement identifiées par leur toponyme à la carte 16 affichent un rapport de dépendance inférieur à 24,9. De ce nombre, une seule, en occurrence, Ste-Paule, appartient aux milieux en restructuration. Apparaît également sur cette même carte, le nom des municipalités dont le rapport de dépendance atteint 100%, à savoir St-Benoît-du-Lac, Notre-Dame-des-Anges et Aupaluk. On constate que celui-ci reste particulièrement élevé dans les Laurentides, en Outaouais, au sud de la région Chaudière-Appalaches, en Gaspésie ainsi que dans plusieurs localités de la Côte-du-Sud qui abritent de fortes proportions de personnes âgées.

Les milieux en restructuration dont le revenu moyen des familles est inférieur à 60% de la moyenne provinciale concentrent 15,6% de la population âgée de 65 ans et plus comparativement à 13,2% pour ceux dont le revenu se situe entre 60,1 et 70% de celui du Québec. Ces écarts entre le niveau de revenu et la proportion de personnes âgées sont suffisamment élevés pour démontrer l'interrelation entre les deux variables, d'autant plus que cette dernière s'observe également au sein des localités dites «stables». Est-ce à dire que les bas niveaux de revenus peuvent concourir au maintien d'une proportion plus élevée de personnes âgées? Il semble bien que oui puisque les 37 municipalités rurales du Québec dont la proportion d'aînés est supérieure à 23% ont toutes un revenu inférieur à celui de la province. Toutefois, la diversification des situations nous convie à demeurer prudent avec cette interprétation, car certaines localités à fort contingent d'aînés comportent aussi des niveaux de revenus élevés, comme c'est le cas notamment d'Abercorn en

Carte 16
Rapport de dépendance dans les différentes localités rurales du Québec en 2001



Montérégie. À ce chapitre, une variable telle que le revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus permettra d'être encore plus nuancé dans nos propos.

Le revenu moyen des personnes âgées résidant dans les milieux en restructuration s'établit à 15 578\$ en 2001 comparativement à 18 520\$ pour la province. Celui-là ne correspond qu'à 84,1% par rapport à celui-ci. Il s'agit d'un écart relativement important qui traduit certes, des disparités considérables en termes de pouvoir d'achat, de qualité de vie et d'accessibilité aux services. Huit des 19 subdivisions de recensement identifiées par leur toponyme à la carte 11, et dont le revenu des aînés est inférieur à 11 857\$ appartiennent aux milieux en restructuration. À l'inverse, seulement une municipalité faisant partie de ce segment possède un revenu moyen supérieur à 23 394\$. Il s'agit de Trois-Rives dans la MRC de Mékinac.

Le taux d'activité des personnes âgées au sein de cette même catégorie de localités (5,1%) est aussi relativement faible si on le compare à celui des municipalités dynamiques (7,8%) et très dynamiques (8,6%). En fait, les aînés sont carrément absents du marché du travail dans près des deux tiers des milieux en restructuration. Le taux d'activité est inférieur à 10% dans 31 localités alors que seulement trois affichent un taux supérieur à 35%. Il s'agit de Laforce (66,7%), de St-Charles-Garnier (40%) et de Rivière-Kipawa (40%). La petite taille des milieux concernés, soit respectivement de 303, de 322 et de 85 habitants laisse présager des problèmes d'ordre méthodologique liés au recensement.

1.2.2.1.2 Les localités stables

Avec une moyenne de 14,9% de personnes âgées, les localités stables arrivent au second rang quant à leur contingent d'aînés eu égard à la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions. À l'instar des autres catégories de municipalités, des écarts considérables persistent selon les endroits. Ainsi, les aînés composent seulement 1,9% de la population totale à Salluit et à Wemotaci par rapport à 97,8% à Notre-Dame-des-Anges. La plupart des localités (soit 243 sur un total de 356) comporte entre 10,1 et

20% de personnes âgées alors que 50 en compte 20,1% et plus. Ces dernières se retrouvent principalement dans les régions de l'Est-du-Québec, de l'Outaouais et des Laurentides.

L'âge moyen au sein de ce groupe est considérablement élevé (39,1 ans) comparativement à celui des localités dynamiques (37,6 ans) et très dynamiques (36,4 ans). Il s'inscrit dans une fourchette allant de 20,6 ans pour Lac-Fouillac à 75,4 ans dans le cas de Notre-Dame-des-Anges. L'âge moyen atteint 40 ans ou plus dans 156 subdivisions de recensement. Pourtant, les jeunes y forment en moyenne 30,6% de la population totale ce qui se rapproche sensiblement de la moyenne provinciale (31%). Ces deux dernières caractéristiques expliquent le fort rapport de dépendance (53,5) qu'enregistrent les municipalités faisant partie de ce groupe. Celui-ci est même supérieur à 50% dans 70 localités identifiées en orange, en rouge et en brun à la carte 16. En fait, des 307 subdivisions de recensement dont le rapport de dépendance excède 50%, 127 appartiennent à la catégorie des localités stables.

En ce qui concerne le taux de natalité, la moyenne de 8,7 naissances pour 1 000 habitants gravite autour d'extrêmes variant entre 0 (pour quelque 25 municipalités) et 32,5‰ pour celle de Gracefield dans la Vallée de la Gatineau. Neuf des 20 localités, dont le taux de natalité est supérieur à 30‰, sont considérées comme étant stables par le ministère des Affaires municipales et des Régions. Outre Norbertville, Gracefield et Champneuf, elles correspondent toutes à des réserves indiennes.

Quant au taux de mortalité, la moyenne de 6,6‰ oscille entre 0 et 35,3‰, ce dernier étant détenu par la localité de St-Édouard-de-Lotbinière. Ce taux est nul dans pas moins de 39 localités stables dont la taille démographique varie entre 77 et 1 705 habitants. À l'opposé, il dépasse le cap des 20% dans cinq subdivisions de recensement, à savoir: St-Édouard-de-Lotbinière, Chesterville, St-Justin, Lac-des-Écorces et Portage-du-Fort. De plus, la faible proportion de jeunes que l'on y retrouve reflète bien le vieillissement de leur population.

Avec un revenu moyen de 17 045\$, les personnes âgées qui résident au sein de localités stables ont, de façon générale, un niveau de revenu inférieur à celui de l'ensemble de leurs congénères ruraux en particulier (17 625\$) et du Québec en général (18 520\$). Les aînés les moins bien nantis financièrement se retrouvent à Parent, à Fugèreville, à St-Herménégilde, à Grand-Métis, à Natashquan, à Ste-Marie-de-Blandford et à Lemieux dont les revenus moyens sont inférieurs à 12 000\$. Ayant toutes moins de 600 habitants, ces municipalités se distinguent par la faiblesse de leurs effectifs démographiques et, pour la plupart, par leur isolement géographique. Seulement 28 subdivisions de recensement disposent d'un revenu moyen supérieur à celui de la province. Plusieurs de celles-ci, comme Bolton-Est, Lac-Supérieur, St-Mathieu-du-Parc et Entrelacs, ont perdu plus du quart de leur population entre 1981 et 2001. Pareil scénario montre bien que les niveaux de revenus ne garantissent pas la stabilité démographique (et aussi économique) d'une localité. Bien au contraire, ils sont susceptibles de contribuer à une certaine sélectivité des résidants sans pour autant réduire leur sensibilité à toute évolution de la conjoncture économique, politique et sociale. Mais il n'en demeure pas moins que globalement, les localités stables se caractérisent par la faiblesse du revenu moyen des personnes âgées. Cette situation n'est que le pâle reflet de ce que vivent les ménages de ces milieux puisqu'à plusieurs endroits, comme à Grand-Métis ou à Ste-Lucie-de-Beauregard, ceux-ci figurent parmi les plus pauvres de la province. Il s'ensuit des niveaux de disparités économiques relativement importants. Ainsi, sous cet aspect, les localités stables présentent de nombreuses similitudes avec celles en restructuration.

Il en est de même en ce qui a trait au taux d'activité économique des personnes âgées qui habitent au sein des municipalités stables. Celui-ci s'établit à 5,2% comparativement à 5,1% pour les milieux en restructuration. La plupart des aînés semble profiter pleinement de leur retraite puisque leur taux d'activité est nul dans 199 des 356 localités que comporte ce segment. Kuujjuarapik, une réserve indienne qui se situe à l'embouchure de la grande rivière de la Baleine, est la seule à disposer d'un taux supérieur à 45%. En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier cas, il appert légitime de se demander si les aînés ne sont pas contraints à occuper un emploi afin d'assurer leur subsistance. Cet élément d'explication s'applique également à une municipalité comme

Gesgapegiag 2 dont le taux d'activité des 65 ans et plus atteint 40%. Mais dans tous les cas, les localités où cet indicateur est élevé sont de petite taille démographique et, de surcroît, se distinguent par la faiblesse du niveau de revenu des familles économiques qu'elles abritent. Plusieurs de ces espaces à population dispersée ont une forte activité industrielle. Nous pensons, entre autres, à Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et à St-Venant-de-Paquette. Il n'est donc pas impossible qu'en raison d'une absence de main-d'œuvre ou à cause d'un problème de relève, les personnes âgées décident, de plein ou de mauvais gré, de continuer à travailler.

1.2.2.1.3 Les localités dynamiques

Les personnes âgées forment en moyenne 12,8% de la population locale au sein des municipalités dynamiques. Mentionnons que pas moins du tiers de celles-ci ont une proportion d'aînés qui varie entre 0,1 et 10% tandis que seulement 13 localités en possédaient plus de 20,1%. Parmi elles, figurent des milieux non seulement prospères sur le plan économique, mais aussi reconnus pour la beauté de leur site. Nous pensons, par exemple, à Lotbinière, à Estérel, à St-Célestin et à Montebello.

La relative jeunesse de ce segment se traduit certes, par la forte proportion des 0 à 24 ans qui composent près du tiers des effectifs démographiques de ce groupe, mais aussi par un âge moyen relativement faible, celui-ci s'établissant à 37,6 ans. Plusieurs localités dynamiques figurent d'ailleurs parmi les plus jeunes de la province. Celles dont l'âge moyen est inférieur à 30 ans correspondent à des réserves indiennes. Par ailleurs, des municipalités telles que Martinville, Chazel, St-Pie-de-Guire et St-Joseph-des-Érables se distinguent également par la jeunesse de leur population et ce, en dépit de leur petite taille démographique. Leur tissu économique repose surtout sur les activités du secteur secondaire. En contrepartie, les municipalités dont l'âge moyen est le plus élevé correspondent essentiellement à des lieux de villégiature. On y retrouve notamment Frelighsburg et Wentworth. Si leur taille démographique est très variable d'une entité à l'autre²⁴,

²⁴ Elle oscille notamment entre 47 habitants pour St-Benoît-du-Lac et 2 093 pour Ste-Marguerite-du-Lac-Masson.

les services occupent partout un rôle d'avant-plan dans la structure de leur économie puisqu'au moins 80% de leur population active est affectée au secteur tertiaire. En outre, elles sont, pour la plupart, en croissance sur le plan démographique.

Pour ce qui est du rapport de dépendance, celui-ci s'établit en moyenne à 46,8. Barkmere, dans les Laurentides, détient le taux le plus bas (25,0) alors que St-Benoît-du-Lac et Aupaluk affichent le plus haut (100,0). Le taux de dépendance est particulièrement élevé au sein de la population autochtone notamment à Quaqaq, à Umiujaq, à Kangirsuk et à Kangiqsualujjuaq.

Quelque 39 localités incluses au sein de ce groupe avaient un taux de natalité nul en 2001. Il n'en reste pas moins que cette catégorie affichait le taux (9,6 naissances pour 1 000 habitants) le plus élevé eu égard à la typologie du ministère. Parmi les 25 localités rurales du Québec dont le taux de natalité est le plus élevé, 10 correspondent à des milieux dynamiques. Les réserves indiennes s'inscrivent en tête de liste auquel vient s'ajouter la municipalité de Kingsbury dans les Cantons-de-l'Est.

Le taux de mortalité (6,5‰) est sensiblement le même que celui de la catégorie précédente à la différence près que les extrêmes entre le taux le plus élevé (65,2‰) et celui le plus faible (0‰) est plus important dans celui-ci comparativement à celui-là.

Avec un revenu moyen de 18 352\$, les personnes âgées des localités dynamiques sont généralement plus à l'aise financièrement que leurs homologues des municipalités stables et en restructuration et ce, même si ce niveau de revenu reste inférieur à celui de la province (21 619\$). Une seule subdivision de recensement, en occurrence Grand St-Esprit, possède un revenu inférieur à 10 000\$. Les municipalités disposant des revenus les plus faibles ont tendance à se localiser en Abitibi-Témiscamingue²⁵ alors que les plus élevés se situent dans les Laurentides, en Outaouais, en Montérégie et dans le Centre-du-Québec, des régions réputées pour leur prospérité économique.

²⁵ Il s'agit là d'une caractéristique particulière aux personnes âgées puisque, de façon générale, les localités rurales de cette région affichent des niveaux de revenus nettement supérieurs à la moyenne provinciale.

Les personnes âgées, au sein de cette catégorie de localités, ont un taux d'activité moyen de 7,8%. Celui-ci est nul dans 141 municipalités. Lochaber-Partie-Ouest, Nemiscau, Lawrenceville et Standbridge Station enregistrent, par ailleurs, des taux supérieurs à 50%. Par contre, à l'exception de Lawrenceville, le revenu des aînés est inférieur à la moyenne du groupe et à celle du Québec. Ces municipalités sont de petite taille démographique et présentent des profils socio-économiques très différenciés qui sont à l'image de la ruralité québécoise.

1.2.2.1.4 Les localités très dynamiques

La plus faible proportion de personnes âgées revient aux localités très dynamiques. Avec une moyenne de 9%, celle-ci oscille entre des extrêmes qui vont de 0 (dans le cas de Rivière-aux-Outardes) à 28,2% dans celui de North Hatley. Les aînés représentent moins de 10% de la population totale dans près du tiers des municipalités incluses à l'intérieur de cette catégorie. En corollaire, les jeunes y forment le tiers des effectifs démographiques. Les réserves indiennes et autres milieux nordiques, les municipalités de banlieue, celles à caractère agricole et touristique comportent généralement de faibles contingents de personnes âgées. Parmi ces entités figurent Oujé-Bougoumou, Kitcisakik, Aubert-Gallion, Matagami, Vaudreuil-sur-le-Lac, Ste-Odile-sur-Rimouski, St-Mathieu-de-Beloeil et Lac-Delage dont la proportion d'aînés est inférieure à 5%. La plupart d'entre elles ont aussi un rapport de dépendance peu élevé. La diversité de leur structure économique entraîne des taux d'activité différents d'un endroit à l'autre, les plus faibles affectant surtout la population autochtone.

Quant aux municipalités à fort contingent de personnes âgées, elles correspondent essentiellement à des lieux de villégiature et à des localités de banlieue parmi lesquelles figurent North Hatley, Ste-Anne-du-Lac, Stukely, Piedmont, Sutton, Senneville, Notre-Dame-du-Portage, Orford et St-Charles-sur-Richelieu. Dans la majorité des cas, ces localités ont connu une augmentation de leur population entre 1981 et 2001. Elles partagent aussi, comme autre point commun, un revenu élevé, le plus souvent supérieur à celui de la province. Avec un revenu familial moyen de 150 071\$, la palme revient, sans conteste,

à Senneville qui figure d'ailleurs dans le peloton de tête des localités les plus riches du Québec après les agglomérations d'Hampstead et de Westmount. Quelques-unes, comme North Hatley et l'Ile-Cadieux, ont une assise industrielle qui contribue à dynamiser l'économie locale. Mais c'est le secteur tertiaire qui occupe la plus grande partie de la main-d'œuvre locale. Les professionnels, les cadres supérieurs, les techniciens et les cadres intermédiaires y représentent une proportion importante de la population active. Il faut préciser que plusieurs de ces municipalités sont favorisées par leur situation géographique en raison notamment de leur proximité par rapport à la ville.

Étant donné que l'on retrouve au sein de ce groupe plusieurs localités caractérisées par la jeunesse de leurs effectifs, l'âge moyen s'établit à 36,4 ans ce qui est nettement en dessous de la moyenne provinciale (38,9 ans).

Cette cohorte détient aussi le rapport de dépendance le plus faible, toutes catégories de municipalités confondues. Ce dernier se chiffre à 42,3. Il va de 12,5 pour Rivière-aux-Outardes à 95,0 pour Kitcisakik. Par contre, le taux de natalité (9,5‰) de ce groupe est légèrement inférieur à celui des municipalités dynamiques (9,6‰). Cela est attribuable au fait que celui-là comporte moins de réserves indiennes par rapport à celui-ci. Schefferville et Oujé-Bougoumou possèdent les taux de natalité les plus élevés. Elles sont suivies par Ste-Madeleine et St-Gabriel-de-Valcartier. Les plus faibles sont détenus par des municipalités de petite taille démographique ainsi que par celles abritant de forts contingents d'aînés qui ont nécessairement passé l'âge d'avoir des enfants.

En ce qui concerne le taux de mortalité, il s'avère particulièrement élevé à Ste-Pétronille, à Ste-Sophie-d'Halifax, à Franquelin, à Orford et à Lac-Delage où il dépasse le seuil des 15 décès pour 1 000 habitants ce qui est largement supérieur à la moyenne du groupe (5,5‰) et à celle de la province (7,1‰). Il est toujours délicat d'identifier les causes précises relatives à ces taux élevés eu égard à ces cas particuliers. Néanmoins, des différences relatives à l'environnement, aux comportements, à la composition sociale ou encore à l'accessibilité des soins suggèrent que le niveau de santé peut différer considérablement d'un endroit à l'autre. À l'autre bout du spectre, on dénombre 35 localités dy-

namiques dont le taux de mortalité est inférieur à la moyenne du groupe. À noter qu'il est nul dans 21 de celles-ci.

Au sein de cette catégorie de municipalités, le revenu moyen des 65 ans et plus atteint 21 977\$. Supérieur à celui de la province, ce revenu s'inscrit dans une fourchette variant entre 13 464\$ pour Ste-Odile-sur-Rimouski et 56 913\$ pour Pointe-Lebel. Sept municipalités ont un revenu supérieur à 30 000\$. Hormis Pointe-Lebel, il s'agit de Senneville, d'Hatley, de St-Damase, d'Abercorn, de Sutton et de Piedmont. Ces milieux abritent une forte proportion d'individus détenteurs d'un diplôme d'études universitaires ce qui peut expliquer leurs niveaux de revenus élevés. Leur population moyenne s'établit à 1 416 habitants. De plus, à l'exception de Senneville, elles se sont distinguées par la croissance de leurs effectifs démographiques entre 1981 et 2001. En outre, les personnes âgées n'ont pas le monopole de ces hauts revenus puisque celui des familles oscille entre 62 036\$ et 150 071\$. Ces riches municipalités présentent un profil socio-économique caractérisé par une fonction secondaire et tertiaire particulièrement développée. Par ailleurs, les emplois du secteur primaire n'y occupent qu'une fraction marginale de la main-d'œuvre. En ce qui concerne le cas particulier de Senneville, cette localité possède tous les éléments relatifs à une localité de banlieue. Elle bénéficie notamment des nombreux emplois disponibles de la grande région métropolitaine. Même si ces localités ont un tertiaire élevé, cela ne signifie pas qu'elles disposent pour autant d'une bonne infrastructure des services. Au contraire, certaines, comme Pointe-Lebel, présentent des carences importantes en ce domaine notamment en ce qui a trait aux commerces et aux loisirs. À cet égard, elles demeurent dépendantes de l'extérieur pour ces éléments essentiels à la vie économique.

Le taux d'activité des personnes âgées qui résident au sein des localités très dynamiques est relativement élevé. Il s'établit à 8,6%. Plus du quart des personnes âgées occupaient toujours le marché du travail à St-Damase, à La Présentation, à Kuujjuaq et à Bedford dont la population moyenne atteint 1 449 habitants. À l'exception de cette dernière, la structure occupationnelle est dominée par le secteur tertiaire en raison de leur

statut de petits centres de services. Les personnes âgées étaient sans emploi dans 29 de ces 69 municipalités alors que 12 avaient un taux d'activité variant entre 0,1 et 10%.

1.2.2.2 La méthode des strates de taille démographique

Contrairement à ce que l'on pouvait observer en 1981, l'analyse effectuée par strates de taille démographique révèle l'existence d'une relation causale entre la taille démographique de localités et la proportion de personnes âgées (cf. tableau 5), les plus petites comportant les plus forts contingents d'aînés. En corollaire, les moins de 24 ans y étaient aussi beaucoup moins nombreux. Ils totalisaient 25 940 individus, soit 31,3% de la population totale.

1.2.2.2.1 Les localités de moins de 500 habitants

Le vieillissement démographique au sein des localités de petite taille se reflète aussi par un âge moyen et un rapport de dépendance plus élevés ainsi que par un taux de natalité plus faible, ce dernier s'établissant à 8,4 naissances pour 1 000 habitants. À ce sujet, nous constatons, aux tableaux 3 et 5, que l'âge moyen a tendance à augmenter en fonction de la réduction de la taille démographique des localités, une constatation que faisait d'ailleurs remarquer André (2005) dans une analyse récente au sujet de la population des municipalités du Québec.

Quant au revenu moyen des aînés vivant au sein de ces petits milieux, celui-ci ne correspondait qu'à 70,4% de celui de la province, un écart relativement important qui traduit encore une fois la persistance des inégalités socio-économiques qui distinguent plus particulièrement ce groupe. À cet égard, certaines municipalités figurent d'ailleurs parmi celles où la situation socio-économique des aînés est la plus fragile au Québec. Nous pensons notamment à St-Elzéar, à La Martre, à St-Tharcisius et à St-Marc-du-Lac-Long dont les revenus sont inférieurs à 11 000\$. Au surplus, le fait que ces localités soient toutes situées dans l'Est-du-Québec reflète bien l'aspect structurel des problèmes

auxquels cette région est confrontée depuis plus de 40 ans. Le revenu moyen des aînés était supérieur à celui de la province dans seulement 35 subdivisions de recensement parmi lesquelles on retrouve Ivry-sur-le-Lac, Wentworth, Abercorn, Trois-Rives, Brome, St-Étienne-de-Bolton et Grandes-Piles. Le niveau de revenu des personnes âgées se situait entre 26 608\$ et 62 281\$. Cinq de ces entités ont été classées par le ministère des Affaires municipales et des Régions dans la catégorie des localités dynamiques et très dynamiques. En outre, la plupart ont enregistré une croissance de leur population entre 1981 et 2001. Elles englobent aussi une forte proportion d'individus détenteurs d'un diplôme universitaire. Enfin, leur économie est orientée principalement vers le secteur des services.

Les localités de petite taille démographique se caractérisent aussi par la faiblesse du taux d'activité économique de leurs aînés. Bien que la moyenne s'établisse à 5,7%, ce taux est nul dans plus des trois quarts des entités en cause, soit plus précisément 191 sur un total de 252. Celles dont le taux est le plus élevé ne se distinguent pas pour autant par le dynamisme de leur situation socio-économique. En effet, plusieurs de celles-ci, dont Laforce, St-Charles-Garnier, Rivière-Kipawa, Ste-Rita et Ste-Paule, se retrouvent dans la catégorie des milieux en restructuration. Confrontée à un chômage chronique, l'exploitation des ressources demeure pratiquement partout la norme ce qui explique leur forte dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux. D'autres, néanmoins, semblent mieux se tirer d'affaire et ce, tant aux plans social, économique que démographique. C'est le cas, entre autres, de Lochaber-Partie-Ouest et de St-Joseph-de-Ham-Sud ce qui reflète bien la diversité des espaces concernés.

1.2.2.2 Les localités de 500 à 999 habitants

Les municipalités dont la population oscille entre 500 et 999 habitants présentent plusieurs éléments communs avec leurs homologues de la catégorie précédente. Néanmoins, il est possible de dégager quelques éléments de différenciation. Premièrement, ce groupe englobe un plus fort contingent de personnes très âgées par rapport à ceux de plus petite taille démographique et ce, même si de manière générale, celle-là disposait d'une

proportion légèrement moindre d'aînés par rapport à celle-ci. Par ailleurs, les personnes âgées de 65 ans et plus composent moins de 10% de la population totale dans 76 municipalités dont la plupart sont considérées comme étant dynamiques par le ministère des Affaires municipales et des Régions. Ensuite, les localités comprises à l'intérieur de cette catégorie ont une proportion de jeunes et un taux de natalité légèrement supérieurs à ce que l'on peut observer au sein des plus petites municipalités. Le rapport de dépendance et l'âge moyen y sont aussi moins élevés ce qui laisse entrevoir un vieillissement moins accentué par rapport au groupe précédent.

Il n'en reste pas moins que de nombreuses municipalités comportent une forte proportion de personnes âgées, comme c'est le cas à North Hatley, à Gracefield, à Harrington, à Fortierville, à Lac-Simon et à Notre-Dame-de-la-Merci où la population âgée forme plus du quart des effectifs totaux. Mais ce qui distingue plus particulièrement cette cohorte par rapport à la précédente, c'est que les milieux à fort contingent d'aînés y sont majoritairement constitués de municipalités stables, voire dynamiques alors que celles comprises au sein des petites localités faisaient plutôt partie des milieux en restructuration. Cette seule constatation met bien en perspective les multiples difficultés associées aux milieux de petite taille démographique.

Bien que supérieur à celui de la catégorie précédente, le revenu moyen des aînés, au sein de ce groupe, reste nettement inférieur à celui du Québec. Certaines localités appartenant aux milieux en restructuration, comme St-Tharcisius, Gros-Mécatina, Bonne-Espérance, Petite-Rivière-St-François et Natashquan affichent même des niveaux de revenus inférieurs à 12 000\$. D'autres, plus prospères, comme Havelock et Senneville, se situent en périphérie de la grande région métropolitaine. Avec un revenu moyen qui dépasse les 40 000\$, les conditions économiques de leurs aînés ne sont nullement comparables à celles que l'on observe auprès des aînés qui résident dans les autres localités comprises à l'intérieur de ce groupe.

Enfin, une autre différence par rapport à ce que l'on constatait au sein des plus petites localités concerne le taux de participation plus élevé des personnes âgées au mar-

ché du travail. Ce taux, qui atteint 6,4%, est même supérieur à celui des municipalités dont la taille démographique se situe entre 1 000 et 1 499 habitants (6,2%). Quelques réserves indiennes, dont Kuujjuarapik, Nemiscau et Whapmagoostui, affichent un taux supérieur à 25%, mais celui-ci reste aussi très élevé dans des localités présentant de meilleures conditions socio-économiques. C'est le cas notamment de Lawrenceville, d'Havelock, de St-Jacques-de-Leeds et de St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River. Par ailleurs, une plus grande participation au marché de l'emploi, du moins en ce qui concerne les personnes faisant partie de cette catégorie, n'implique pas nécessairement un niveau de revenu plus élevé. En effet, les municipalités dont le taux d'activité des aînés se situe entre 30,1 et 45% ont un revenu moyen (18 285\$) inférieur à ce que l'on retrouve au sein des localités dont le taux varie entre 15,1 et 30% (19 399\$).

1.2.2.2.3 Les localités de 1 000 à 1 499 habitants

Le profil des municipalités dont la population se situe entre 1 000 et 1 499 habitants ressemble étrangement à celui du groupe précédent à la différence que le premier présente des taux de natalité et de mortalité ainsi qu'un niveau de revenu plus élevé par rapport au second. Les explications relatives à cette situation sont difficiles à cerner en raison de la grande diversité des milieux en cause. Sont notamment concernées par ce triple phénomène, des localités comme St-Édouard-de-Lotbinière, Roxton Falls, Rivière-Beaudette et St-Narcisse-de-Beaurivage.

Cette catégorie de localités abrite les personnes âgées qui apparaissent les plus à l'aise financièrement. Cela n'écarte pas la présence de disparités socio-économiques pour autant. En fait, deux observations méritent d'être soulignées ici. D'une part, on remarque que les municipalités dont le revenu moyen des aînés est le plus élevé sont assorties de faibles taux de mortalité. D'autre part, celles dont le revenu moyen des personnes âgées est le plus faible se caractérisent, aussi curieux que cela puisse paraître, par un certain dynamisme de leur économie. Ce dynamisme se manifeste notamment par un taux d'activité supérieur à la moyenne provinciale ainsi que par la diversification de l'appareil industriel. Une telle constatation est indicatrice de la présence d'inégalités qui affecte

plus particulièrement les aînés de Lac-Drolet, de Notre-Dame-des-Pins et de St-Flavien. Mentionnons enfin que les personnes âgées qui résident au sein des 184 localités comprises à l'intérieur de ce groupe ont un taux d'activité généralement plus faible par rapport au précédent. Il est vrai que ce taux est nul dans 67,5% de celles-ci comparativement à 57,2% de celles-là.

1.2.2.2.4 *Les localités de 1 500 à 1 999 habitants*

Les aînés que l'on retrouve au sein des 122 municipalités dont la population varie entre 1 500 et 1 999 habitants forment 13,9% des effectifs totaux. Plusieurs des localités appartenant à ce groupe abritent des résidences pour personnes âgées ce qui explique leur plus fort contingent parmi la population totale²⁶. De plus, ces municipalités disposent aussi d'une armature de services plus diversifiée comparativement à leurs homologues de taille inférieure ce qui est également susceptible d'attirer des clientèles plus âgées. Cela se reflète notamment par la présence d'une forte proportion de personnes très âgées. Lac-au-Saumon, Shawville, Cleveland, Ste-Croix, Cap-aux-Meules, Sutton, St-Casimir, Armagh et St-Pacôme sont particulièrement concernés par un tel phénomène. Là, les 75 ans et plus représentent plus de 10% de la population locale.

Avec un taux moyen de natalité de 9,1‰, cette catégorie arrive en deuxième place eu égard à la typologie des strates de taille démographique concernant cet indicateur. Bien que ce taux soit nul dans 13 municipalités dont la plupart comportent justement une forte proportion de personnes très âgées, il dépasse les 20‰ dans quatre réserves indiennes comprises à l'intérieur de ce segment à savoir: Manawan, Obedjiwan, Kuujuaq et Waskaganish. Cet indicateur est aussi relativement élevé dans certaines localités de l'Estrie, de l'Outaouais et de l'Abitibi.

Le revenu des personnes âgées est toutefois quelque peu inférieur à celui de la classe précédente, mais supérieur à celui dont la population varie entre 2 000 et 2 499

²⁶ Cette proportion est d'ailleurs supérieure à celle que l'on retrouve en milieu urbain ainsi que pour l'ensemble du Québec.

habitants. Il n'en reste pas moins que plusieurs municipalités s'en tirent particulièrement bien puisque 28 (sur un total de 122) ont un revenu qui dépasse le cap des 20 000\$. Comme partout ailleurs, les inégalités interindividuelles sont bien présentes au sein de ce groupe puisque sept localités doivent conjuguer avec un revenu inférieur à 13 000\$. Un autre indice qui reflète la persistance de disparités au sein de ce groupe concerne l'écart entre la localité la plus pauvre et la plus riche. Celui-ci se chiffre à 44 570\$, ce qui est fort considérable.

Enfin, ce groupe renferme le taux d'activité le plus élevé chez les 65 ans et plus. Les aînés semblent particulièrement actifs à La Présentation, à Kuujjuaq, à St-Valérien-de-Milton et à St-François-de-la-Rivière-du-Sud, où plus du quart d'entre eux occupent un emploi. On dénombre 55 municipalités dont le taux d'activité est supérieur à celui du groupe auquel elles appartiennent alors que ce taux est nul dans 32 de celles-ci. Fait plutôt paradoxal, à l'exception de Pointe-Lebel, les entités territoriales comportant un taux d'activité élevé ont, par ailleurs, tendance à afficher de plus faibles niveaux de revenus.

1.2.2.2.5 Les localités de 2 000 à 2 499 habitants

Les municipalités dont la population oscille entre 2 000 et 2 499 habitants se caractérisent par la relative jeunesse de leur population. Cette observation se manifeste à plusieurs niveaux. D'abord, comparativement aux autres catégories de localités, celle-ci comporte le plus faible contingent de personnes âgées. Ensuite, les 0 à 24 ans y sont proportionnellement plus nombreux, ceux-ci formant 31,9% de la population totale. Il s'ensuit un âge moyen de 37,6 ans. Mais cette jeunesse, telle que mentionnée plus haut, n'est que relative puisque certaines localités comme St-Damien-de-Buckland, Lac-Etchemin et Ste-Anne-de-la-Pérade englobent de fortes proportions de personnes âgées en plus d'être particulièrement sujettes au dépeuplement. Néanmoins, les aînés représentent moins de 10% de la population au sein de 24 localités, soit plus du tiers compris à l'intérieur de ce groupe. Aubert-Gallion, Betsiamites 3, Kingsey Falls, St-Christophe-d'Arthabaska et St-Mathieu-de-Beloeil font partie des entités les plus jeunes. En outre, leur rapport de dépendance figure également parmi les moins élevés.

Un autre élément de spécificité concerne le taux de natalité qui s'établit à 9,7‰. Bien qu'inférieur à celui de la province, ce dernier, contrairement à ce que l'on constate au sein des autres groupes, ne s'observe pas nécessairement auprès de la population autochtone, les réserves indiennes étant absentes de cette catégorie de localités. Ce sont les municipalités de Ste-Madeleine, de St-Gabriel-de-Valcartier, de Betsiamites 3 et de St-Pie qui enregistrent les taux les plus élevés, ceux-ci étant tous supérieurs à 20‰. Les disparités interpersonnelles semblent aussi beaucoup moins prononcées au sein de ce segment de la ruralité québécoise eu égard au revenu moyen des personnes âgées. L'écart se chiffre à 17 094\$ entre la localité comportant le revenu le plus faible et celle disposant du revenu le plus élevé. Aucune municipalité n'a un revenu inférieur à 12 000\$, le plus faible étant détenu par St-Zacharie, en Chaudière-Appalaches, avec 12 934\$. On n'y retrouve pas non plus de municipalités à très hauts niveaux de revenus. Le plus élevé appartient aux personnes âgées résidant à Piedmont avec un revenu moyen de 30 028\$. Finalement, le taux d'activité des aînés faisant partie de ce groupe se situe en deçà de la moyenne provinciale. Il était nul dans 14 localités. Aucune ne comporte un taux d'activité supérieur à 20%. St-Denis-sur-Richelieu arrive en tête de liste avec un taux de 19,3%. Par ailleurs, seulement 13 entités territoriales avaient un taux d'activité supérieur à 10%.

Dans la prochaine section, le vieillissement démographique sera analysé en tant que processus évolutif. Nous nous attarderons, en effet, à identifier les principaux changements observés entre 1981 et 2001 notamment en localisant dans l'espace les milieux les plus vieillissés eu égard à un certain nombre d'indicateurs, mais aussi en dégagant quelques-unes des principales manifestations inhérentes à ce processus.

1.3 Les principaux changements observés

Les changements démographiques, comme le rappelle Loreaux (1990), sont souvent inattendus, parfois même brutaux. On les attend du côté de la natalité alors qu'ils

surgissent du côté de la mortalité. On les croit appelés à progresser sereinement alors qu'ils se répandent comme un raz-de-marée.

Quatre variables nous permettront de mesurer plus particulièrement l'évolution du processus de vieillissement démographique au sein des milieux ruraux. Il s'agit, bien sûr, du pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus parmi la population totale, de celui des 0 à 24 ans, de l'âge moyen et du taux de natalité. Ces indicateurs serviront d'ailleurs à la construction d'un indice synthétique de vieillesse lequel nous permettra d'élaborer une esquisse typologique des localités rurales du Québec, objet de la dernière partie de notre étude. Mais auparavant, une analyse globale des principaux changements survenus au sein de ces quatre variables retenues fera l'objet des prochaines sections. Par la suite, une attention particulière sera portée à la tranche des 75 ans et plus. Dans un troisième temps, nous jetterons notre regard sur l'évolution du revenu moyen des personnes âgées au cours de la période 1981-2001.

1.3.1 Analyse globale

1.3.1.1 Les personnes âgées de 65 ans et plus

La diffusion du vieillissement ne s'est opérée ni de façon régulière dans le temps, ni de façon égale dans l'espace. Nous avons reproduit, au tableau 7, l'évolution des principaux indicateurs concernant quelques caractéristiques sociodémographiques des localités rurales du Québec par catégories de milieux entre 1981 et 2001. L'une des principales observations qui ressort de ce tableau tient au fait que la croissance et ce, tant en valeur absolue que relative, des personnes âgées de 65 ans et plus a été, au cours de ces deux périodes décennales, beaucoup moins importante en campagne qu'en ville. Certaines municipalités rurales se sont même distinguées par une évolution négative de cet indicateur. Ce «rajeunissement», bien que relatif, a notamment été le lot de 78 localités lesquelles sont représentées en bleu à la carte 17. On les retrouve principalement dans le sud-ouest du Québec ainsi que dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. L'exurbanisation et la rurbanisation semblent avoir contribué à l'accélération du rajeunissement dans la

Tableau 7

Évolution du vieillissement démographique dans les localités rurales du Québec, par catégories de milieux, entre 1981 et 2001

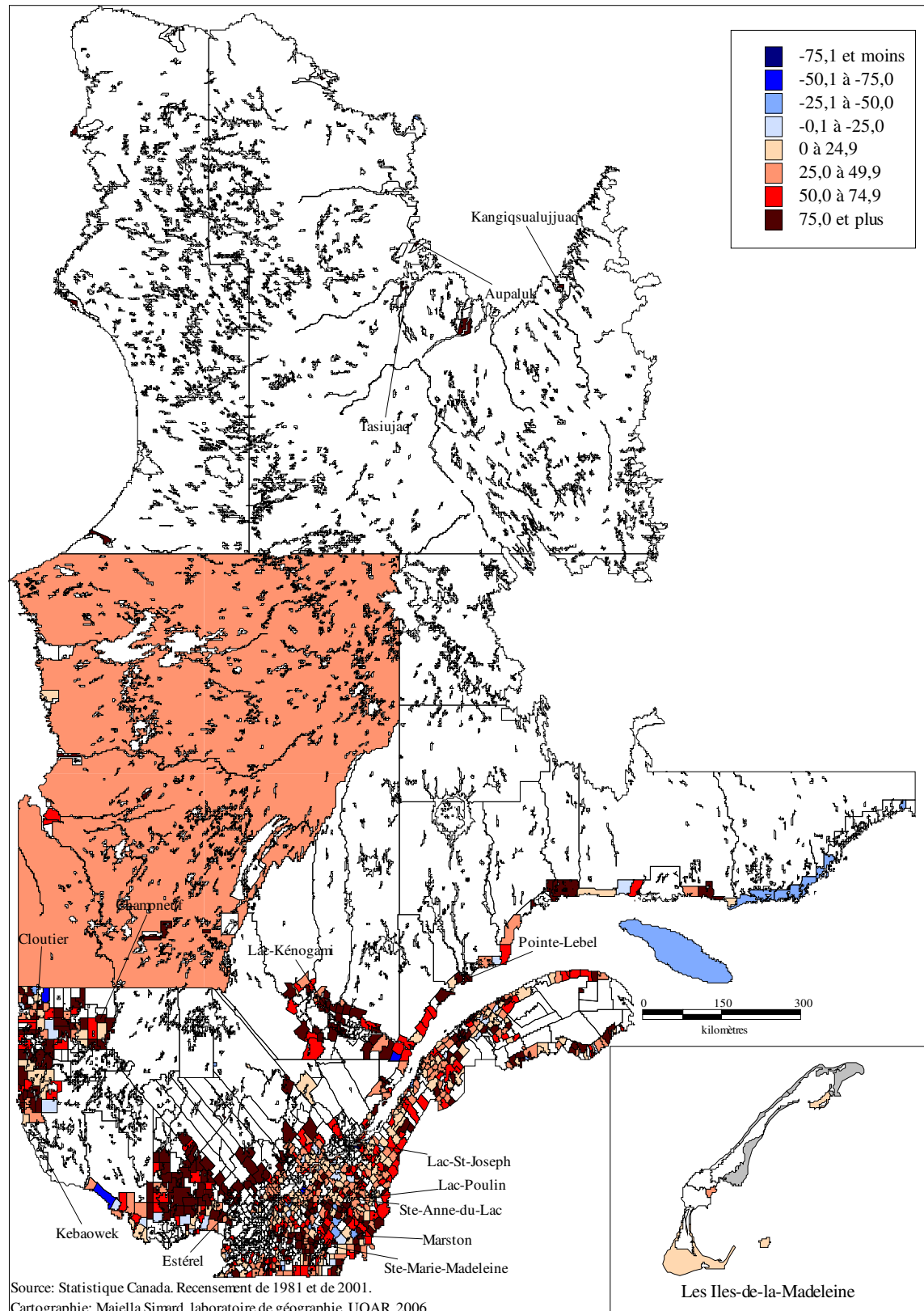
Catégories de milieux/Variables	0 – 24 ans		25 – 64 ans		65 – 74 ans		75 ans et plus		65 ans et plus		Age moyen (ans)	Rapport de dépendance	Taux de natalité	Taux de mortalité	Variation du revenu des 65 ans et +	Écart du revenu moyen des 65 ans et + par rapport à la moyenne provinciale	Taux d'activité des 65 ans et +
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	ans		‰	‰			
Typologie par strates de taille démographique																	
Loc. de 0 à 499 hab.	-16 070	-38,5	5 090	12,6	1 780	32,8	1 605	60,7	3 385	41,9	7,1	20,8	-8,0	0,2	264,9	-8,5	-5,3
Loc. de 500 à 999 hab.	-40 930	-34,9	11 955	10,1	3 940	24,3	4 010	46,0	7 950	31,9	6,9	13,0	-8,4	-0,3	295,0	0,5	-1,9
Loc. de 999 à 1 499 hab.	-29 425	-29,1	22 485	21,7	5 340	39,9	5 275	72,1	10 615	51,3	4,2	12,6	-8,5	-0,4	302,0	2,9	-3,0
Loc. de 1 500 à 1 999 hab.	-22 720	-25,5	22 180	23,7	4 760	38,4	5 115	71,1	9 875	50,4	6,9	13,7	-9,8	-0,8	295,7	0,8	-1,3
Loc. de 2 000 à 2 499 hab.	-13 730	-21,5	21 190	31,9	3 940	52,5	3 445	81,3	7 385	62,9	6,9	13,8	-8,2	0,9	297,0	1,2	-1,4
Typologie du ministère des Affaires municipales (par catégories de milieux)																	
Milieux en restructuration	-31 830	-43,5	4 365	6,3	2 835	30,0	3 420	71,3	6 205	43,4	8,6	16,9	-8,6	0,8	292,7	-0,2	-2,0
Localités stables	-46 605	-31,8	29 475	19,9	7 790	37,0	7 875	66,5	15 665	47,6	6,9	19,2	-8,7	-0,6	297,4	1,2	-2,9
Localités dynamiques	-34 485	-22,4	40 980	25,4	8 280	41,6	7 695	68,7	15 975	51,3	6,3	12,4	-8,2	0,0	290,1	-1,1	-3,0
Localités très dynamiques	-9 955	-25,0	8 080	18,4	905	20,2	460	20,3	1 365	20,1	5,2	9,5	-9,1	0,3	311,6	7,0	-3,9
Milieu rural	-121 215	-29,3	86 095	20,4	19 945	36,3	19 510	64,8	39 455	46,4	7,8	-1,7	-7,3	0,3	296,8	1,1	-2,8
Milieu urbain	-287 070	-12,8	751 820	27,1	158 570	50,5	194 340	115,2	352 910	73,1	6,9	-0,8	-7,8	0,8	286,8	-2,5	-2,1
LE QUÉBEC	-408 285	-15,4	837 915	26,2	178 515	48,4	213 850	107,6	392 365	69,1	7,4	10,4	-7,0	0,5	293,4	-	-2,6

Sources: - Statistique Canada. Recensement de 1981 et de 2001.

- Institut de la statistique du Québec.

Carte 17

Évolution des personnes âgées de 65 ans et plus (en %) dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001



frange rurale périurbaine adjacente au territoire des banlieues comme c'est le cas notamment à St-Jean-Baptiste ou à St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy. En même temps, on constate que plusieurs localités éloignées de la trame de peuplement sont également concernées par ce rajeunissement. Ces multiples combinaisons contribuent à la complexité de l'analyse. Ces milieux correspondent pour l'essentiel aux localités stables (29) et en restructuration (19). Plusieurs de celles-ci souffrent de dépeuplement en plus d'être aux prises avec de profonds malaises au plan socio-économique. Nous voulons faire plus explicitement référence ici à des municipalités comme St-Charles-Garnier, St-Médard, St-Léandre et Rivière-St-Jean. Là, l'absence de services n'incite guère les personnes âgées à demeurer dans leur milieu et ce, en dépit d'un fort sentiment d'appartenance ou d'une qualité de vie agréable. Par conséquent, elles se voient donc, pour la plupart, contraintes à résider au sein de localités plus peuplées. Cet exode, conjugué à celui des jeunes, pèse lourd sur le bilan et surtout, sur l'avenir démographique de ces milieux. En fait, les municipalités qui ont connu une diminution de l'ordre de 50,1 à 75% de leur population âgée entre 1981 et 2001 ont, au cours de cette même période, subi une perte de 34,8% de leurs effectifs démographiques totaux. Bien que 93,2% de leur main-d'œuvre soit affectée au secteur tertiaire, il s'agit, à bien des endroits, d'un secteur refuge qui englobe bon nombre de travailleurs qui ne peuvent se trouver un emploi dans un autre domaine. C'est le cas notamment de Sheen-Escher-Aberdeen-et-Malakoff, de Quaqaq et de St-Fortunat. Par ailleurs, avec un revenu moyen de 19 300\$, les personnes âgées qui appartiennent à ce groupe apparaissent, et de loin, les plus à l'aise au plan financier. Comme leur taux d'activité est nul – ce qui s'applique aussi dans le cas des localités dont la population âgée a diminué de 75% ou plus entre 1981 et 2001 – on peut en déduire que ces personnes profitent pleinement de leurs revenus de retraite. Quant aux 29 localités dynamiques et très dynamiques qui, entre ces deux décades, ont également connu une diminution de leurs aînés, certaines, comme Senneville (-20,5%) et St-Roch-Ouest (-20,5%) sont particulièrement sujettes au dépeuplement alors que d'autres, comme Kingsey Falls, East Farnham ou Mulgrave-et-Derry sont, à l'inverse, en croissance au plan démographique en

raison d'une économie tournée vers l'industrie manufacturière ou touristique, deux secteurs qui font généralement appel à une main-d'œuvre plus jeune²⁷.

Mais il n'en demeure pas moins que le vieillissement démographique représente un fait bien réel en milieu rural. À cet égard, la superposition des cartes 1 et 9 montre un vieillissement généralisé de la population rurale puisque celles-ci ont été réalisées à partir de la même échelle géographique. En outre, elles comportent exactement les mêmes classes et les mêmes étendues. Il n'est donc pas exagéré de dire que les changements qui se sont opérés sont pour le moins spectaculaires. À la lecture de la carte 17, nous constatons que 807 localités, sur un total de 928, se sont caractérisées par un accroissement de leurs aînés entre 1981 et 2001, celui-ci variant de 2,3 à 740%. L'intensification du vieillissement est indéniable.

Les localités en restructuration sont loin de posséder le monopole du vieillissement démographique, les aînés étant légion dans pratiquement toutes les parties du Québec habité. Au contraire, on constate plutôt, au tableau 7, que ce sont les milieux caractérisés par le dynamisme de leur situation socio-économique qui ont connu les accroissements les plus notables d'aînés au cours de ces deux décennies. Au surplus, ce sont les municipalités dont la population tourne autour des 2 000 à 2 499 habitants où l'on retrouve la plus forte croissance de personnes âgées. Ainsi, celles-ci ont plus que doublé dans des localités comme St-Nazaire, St-David-de-Falardeau, Piedmont et Ste-Marie-Madeleine. Comparativement à leurs homologues de plus petite taille démographique, ces milieux sont dotés d'une infrastructure de services plus complète et mieux structurée ce qui est susceptible d'attirer un plus fort contingent d'aînés. Ce facteur, conjugué à la sempiternelle force du nombre, explique également la plus forte croissance de personnes âgées que l'on observe en milieu urbain.

²⁷ On note l'existence d'une relation causale entre le dépeuplement, fait général, et l'accroissement de la proportion de personnes âgées au sein des milieux ruraux. Le vieillissement de la population rurale semble donc être le résultat du déclin démographique, mais dans quelques cas, les migrations de retour jouent un rôle complémentaire et contribuent même à inverser la tendance.

On dénombre 285 localités dont la proportion d'aînés a augmenté de 75% et plus entre 1981 et 2001. Bien qu'elles se soient distinguées par une croissance globale de leurs effectifs au cours de cette période (26,4%), ces municipalités sont particulièrement sujettes au sous-emploi. Ce dernier se manifeste notamment par un taux d'activité relativement faible (58,6%). En contrepartie, le chômage reste élevé (13,8%). Si toutes les régions administratives du Québec sont concernées par cet accroissement quasi phénoménal de personnes âgées, les Laurentides, l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie (partie Baie-des-Chaleurs) le sont davantage. En effet, ces régions comportent plusieurs localités dont la proportion d'aînés a augmenté de 75% et plus entre 1981 et 2001. À l'opposé, la Côte-Nord est celle qui en compte le moins. Avec des augmentations supérieures à 400%, Lac-Kénogami, Estérel, Marston, Cloutier, Pointe-Label et Ste-Marie-Madeleine constituent, sans conteste, les localités les plus vieillies (cf. carte 17). Il va sans dire qu'une forte proportion du revenu total de ces municipalités (soit 10,4%) provient de sources autres qu'un emploi ou de transferts gouvernementaux. Avec un revenu moyen de 18 061\$, les personnes âgées résidant au sein de ces milieux apparaissent relativement favorisées comparativement aux autres catégories de localités eu égard à l'augmentation des 65 ans et plus parmi la population totale et ce, même si leur revenu demeure inférieur à la moyenne provinciale. Il s'avère intéressant de noter que près de la moitié des municipalités dont la population oscille entre 2 000 et 2 499 habitants ont subi une augmentation de leurs aînés supérieure à 75% entre 1981 et 2001 ce qui montre bien, encore une fois, le rôle fondamental qu'exercent les services de proximité dans le processus de vieillissement. Par ailleurs, les localités de petite taille démographique, caractérisées par la faiblesse de leur armature de services, ne sont pas pour autant exclues de ce processus puisque 168 des 293 municipalités dont la proportion de personnes âgées a augmenté de 75% ou plus entre ces deux mêmes décades avaient moins de 1 000 habitants. Au surplus, des subdivisions de recensement comme Lac-St-Joseph, Lac-Poulin, Ste-Anne-du-Lac, Kebaowek, Champneuf, Tasiujuaq et Aupaluk, qui ne comportaient aucune personne âgée en 1981, se sont globalement enrichies de 100 aînés en 2001.

La croissance des effectifs âgés oscillait entre 50 et 74,9% dans quelque 177 localités. Au nombre de 64, il s'agit essentiellement de milieux dynamiques. Ils étaient suivis de près par les localités stables (59), en restructuration (41) et très dynamiques (13). À l'instar de leurs homologues du groupe précédent, celles-ci se sont distinguées par un accroissement de leur population totale au cours de la période 1981-2001. Cette augmentation était, par ailleurs, beaucoup moins considérable au sein de celles-ci (0,8%) comparativement à celles-là (26,4%). Ces localités sont présentes dans pratiquement toutes les régions du Québec avec, cependant, une tendance à la concentration en Chaudière-Appalaches et dans les Cantons-de-l'Est. Avec un taux d'activité de 58,4%, leur profil économique ressemble étrangement à celui de la catégorie précédente. Il en est de même en ce qui concerne la structure de leur revenu. D'autre part, celui des personnes âgées (17 573\$) est légèrement inférieur à ce que l'on pouvait observer dans les localités dont l'augmentation des aînés a été supérieure à 75% (18 061\$).

Des différences plus significatives s'observent au sein des 202 municipalités dont la population âgée s'est accrue de 25 à 49,9% entre 1981 et 2001. L'une de ces différences relève du fait que ce groupe, contrairement aux deux autres, est davantage enclin au dépeuplement. De fait, les effectifs démographiques ont diminué de 4,5% entre 1981 et 2001. La dégringolade a été particulièrement catastrophique à Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, à St-Pierre-de-Lamy et à Baie-Johan-Beetz qui ont perdu plus de 40% de leur population. Il importe de préciser que plus de la moitié des localités appartenant à cette catégorie ont moins de 1 000 habitants. Or, nous savons d'ores et déjà que le dépeuplement se manifeste avec une plus grande intensité au sein des milieux de petite taille démographique. Au plan économique, avec 73 entrées, les municipalités stables y sont particulièrement nombreuses, mais on y retrouve aussi des localités dynamiques (73) et en restructuration (47). À noter que ce groupe est celui dont la proportion de travailleurs affectés au secteur secondaire (23,2%) est la plus importante. Celle-ci dépasse même le cap des 40% dans des municipalités comme Bonsecours, St-Benoît-Labre, St-Joachim-de-Courval, Maricourt, St-Pie et St-Méthode-de-Frontenac. Le revenu moyen des personnes âgées s'établit à 17 666\$.

Enfin, la décroissance démographique a également été le lot des 179 localités dont la proportion de personnes âgées a augmenté de 0 à 24,9% entre 1981 et 2001. Constitué majoritairement de localités stables (78), ce segment regroupe également des milieux dynamiques (57) et très dynamiques (10). Pas moins de 39 municipalités en restructuration en font également partie. Eu égard à leur taille démographique, plus des deux tiers des entités comprises au sein de ce groupe totalisent moins de 1 000 habitants. Étant donné que celui-ci se distingue par une proportion relativement élevée du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux (22,6%), il n'est pas étonnant de constater que le revenu moyen des familles figure parmi les plus bas (46 281\$), toutes catégories de localités confondues.

Par ailleurs, on dénombre 44 municipalités dont le nombre de personnes âgées est demeuré le même entre 1981 et 2001. Ces dernières sont représentées par une trame grise à la carte 17. Même si l'Abitibi était l'une des régions dont la proportion d'aînés ruraux était la plus faible au Québec et ce, tant en 1981 qu'en 2001, cette entité territoriale semble de plus en plus encline au vieillissement comme on peut le constater sur cette même carte.

1.3.1.2 Les 0 à 24 ans

Une autre manifestation du vieillissement démographique concerne la chute fulgurante des moins de 24 ans parmi la population québécoise. Conjugée à l'accroissement du nombre de personnes âgées, la baisse des 0 à 24 ans conduit inexorablement le Québec en général et les milieux ruraux en particulier dans un processus de vieillissement difficilement réversible, du moins par les mesures d'atténuation dites «traditionnelles». Le Québec a effectivement perdu 408 285 jeunes au cours de la période 1981-2001 (cf. tableau 7). Bien que ces pertes soient beaucoup plus nombreuses dans les régions urbaines, les milieux ruraux semblent plus affectés, en valeur relative, par cette débandade. Ainsi, en milieu urbain, la proportion de jeunes a diminué de 12,8% entre 1981 et 2001 comparativement à 29,3% pour les régions rurales. Outre la dénatalité,

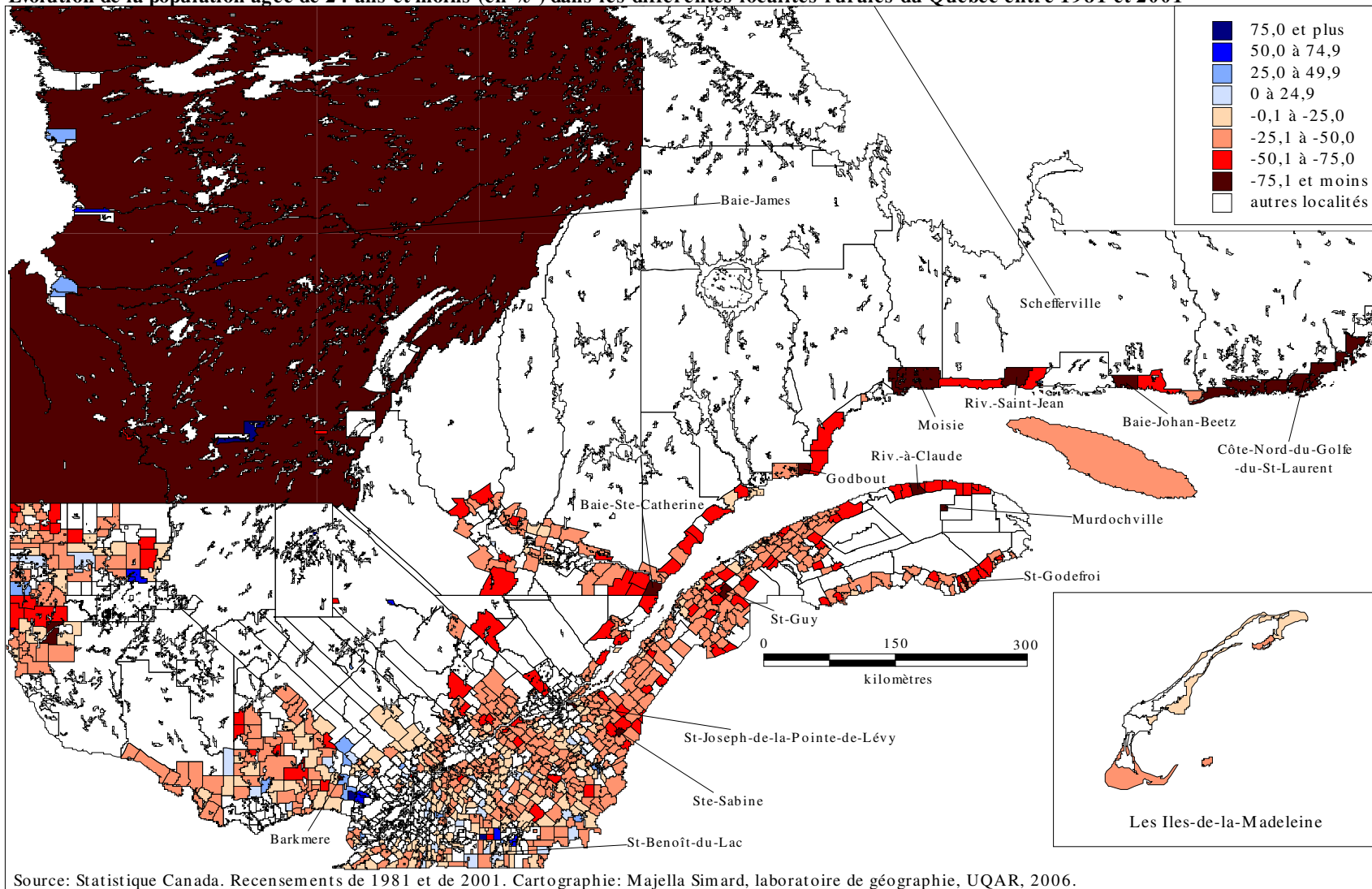
l'exode est en partie attribuable à cette forte diminution. Ce sont les localités qui, du point de vue socio-économique, sont les plus fragiles qui ont accusé les baisses les plus considérables. De manière plus explicite, ces localités correspondent aux milieux en restructuration ainsi qu'à celles dont la population est inférieure à 500 habitants. Le nombre de jeunes a effectivement fondu comme neige au soleil dans les milieux en restructuration au cours de ces 20 années, ceux-ci passant de 73 175 en 1981 à 41 345 en 2001, ce qui représente une diminution de 43,5%. Quant aux petites municipalités, la baisse du nombre de jeunes s'est chiffrée à 38,5% au cours de la même période.

La carte 18 illustre la distribution géographique, à l'échelle du Québec rural, des localités en fonction de l'évolution, exprimé en pourcentage, des 0 à 24 ans entre 1981 et 2001. Notre typologie semble révéler une relation causale entre la situation socio-économique des milieux ruraux et l'évolution des 0 à 24 ans. En effet, les localités qui, au cours de ces 20 années, ont accusé les plus fortes diminutions de jeunes se distinguent par de profondes disparités en ce qui a trait à leur démographie, à l'emploi ainsi qu'à la composition de leur revenu. Or, un examen plus attentif des milieux concernés nous convie à considérer cette corrélation avec beaucoup de circonspection, car la majorité des localités dont le contingent de jeunes a évolué positivement entre 1981 et 2001 correspondent le plus souvent à des réserves indiennes. Par conséquent, ces milieux ne sont pas toujours parmi les mieux nantis sur le plan économique, tant s'en faut. Il n'en demeure pas moins que ce lien causal se vérifie dans plusieurs cas.

Seize localités, identifiées par leur toponyme à la carte 18, ont perdu plus de 75,1% de leurs jeunes au cours de ces deux décennies. Isolées de la trame de peuplement, la plupart de ces municipalités constituent, en fait, des espaces à population dispersée caractérisés par la faiblesse de leur densité humaine et de leurs effectifs démographiques. Par ailleurs, les notions de distance et de dispersion ne sont pas le lot de tous ces milieux comme c'est notamment le cas pour St-Nazaire-de-Dorchester, de St-Christophe-d'Arthabaska, de Fossambault-sur-le-Lac et de St-Célestin. Les 16 localités concernées

Carte 18

Évolution de la population âgée de 24 ans et moins (en %) dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001



Source: Statistique Canada. Recensements de 1981 et de 2001. Cartographie: Majella Simard, laboratoire de géographie, UQAR, 2006.

par la baisse draconienne de leur proportion de jeunes se distinguent par leur très forte propension au dépeuplement, leur population ayant diminué de 50,7% entre 1981 et 2001. Avec un taux de chômage moyen de 20,1%, celui-ci représente, à bien des endroits, une véritable plaie sociale. En raison d'une économie qui repose essentiellement sur les activités halieutiques, le sous-emploi est particulièrement la norme à Rivière-à-Claude, à Baie-Johan-Beetz et à Godbout où le chômage dépasse le seuil critique des 30%. Neuf des 16 municipalités appartenant à ce groupe font partie des milieux en restructuration. Qui plus est, 11 de celles-ci ont moins de 500 habitants ce qui explique, en partie, la vulnérabilité de leur situation socio-économique. Bien que plus du quart du revenu des individus résidant au sein de ces milieux provient de transferts gouvernementaux, le revenu familial moyen s'établit à 48 249\$. Seulement une autre catégorie de localités, parmi celles qui ont enregistré une diminution des 0 à 24 ans entre 1981 et 2001, affiche un niveau de revenu plus élevé²⁸. Il faut dire que ce groupe de municipalités comporte un contingent relativement élevé d'individus ayant réalisé des études universitaires (8,8%) ce qui peut expliquer le revenu plus élevé des individus qui y résident. Curieusement, ce même groupe se distingue par la faiblesse du revenu de ses aînés, celui-ci n'atteignant que 15 801\$ ce qui n'équivaut qu'à 85,3% de la moyenne provinciale.

Hormis ces 16 municipalités, 807 autres ont été affectées par la diminution du nombre de leurs jeunes ce qui reflète bien les difficultés qu'éprouvent, de manière générale, le Québec rural à renouveler ses effectifs, un fait que l'on observe également, quoiqu'avec une moins grande intensité, en milieu urbain. Quelque 117 municipalités ont perdu entre 50,1 et 75% de leurs jeunes entre 1981 et 2001. De toute évidence, le dépeuplement, au sein de ces milieux, est légion. En fait, leur population a globalement affiché une baisse de 24,6%. Parmi ces 117 entités territoriales, 70 appartiennent aux milieux en restructuration. De plus, 60 localités ont une population inférieure à 500 habitants. Le sous-emploi est le lot de plusieurs d'entre elles, le taux d'activité moyen ne s'établissant qu'à 52,4%. La faiblesse du revenu moyen des familles est une autre caractéristique à ces milieux. Avec un niveau de revenu de 42 121\$, ce dernier est sans conteste le plus bas, toutes catégories de localités confondues. Les transferts gouvernementaux composent

²⁸ Il s'agit du groupe constitué des localités où la diminution des jeunes a oscillé entre 0,1 et 25%.

plus du quart (soit plus précisément 29,6%) du revenu total des ménages. Tous ces faits traduisent bien les malaises socio-économiques auxquels la plupart des municipalités comprises à l'intérieur de ce segment sont confrontées.

Quant aux localités qui ont perdu entre 25,1 et 50% de leurs jeunes, elles se chiffrent à 465. De ce nombre, 223 étaient considérées comme stables au plan socio-économique alors que 136 faisaient partie des localités dynamiques. On y retrouvait aussi 92 milieux en restructuration et 14 municipalités très dynamiques. Bien que, d'un point de vue global, ces localités souffraient également de décroissance démographique, cette dernière se manifeste avec beaucoup moins d'intensité (-6,6%) comparativement à ce que l'on pouvait observer au sein des groupes précédents. En fait, ce segment apparaît, tant aux plans économique, social que démographique, comme étant le plus hétérogène. Cette hétérogénéité se constate notamment dans la composition de la structure occupationnelle. Ainsi, certaines municipalités minières comme Cadillac et Cléricy, ont plus du quart de leur population active dans le secteur primaire. Par contre, la transformation des ressources retient une personne sur deux à Ste-Aurélie, à St-Juste-du-Lac, à St-Louis-de-Gonzague et à Valcourt. Ailleurs, comme à Marchand, à St-François-d'Assise ou à St-Gérard-Majella, plus de 95% de la population locale occupe un emploi dans le secteur des services. La très grande diversité des localités appartenant à ce groupe se reflète aussi au niveau du revenu moyen des familles. En effet, celui-ci se situe dans une fourchette allant de 23 557\$ pour la municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard à 150 071\$ pour celle de Senneville. On observe aussi, au sein de ce même segment, des disparités considérables en ce qui a trait à la scolarité des individus. Par exemple, Senneville, St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfe et Sheen-Esher-Aberdeen-et-Malakoff concentrent une très forte proportion d'individus détenteurs d'un diplôme d'études universitaires. À l'opposé, St-Robert-Bellarmin, Yamaska-Est, St-Venant-de-Paquette et St-Moïse en comportent aucun.

Enfin, 225 localités ont perdu 25% ou moins de leurs jeunes entre 1981 et 2001. Ce groupe présente généralement de meilleures conditions socio-économiques que les précédents. Il est vrai que les municipalités dynamiques (127) et très dynamiques (17)

sont relativement nombreuses. En règle générale, les milieux qui en font partie se sont distingués par une croissance de leurs effectifs démographiques (14,9%) au cours de ces 20 années. Si ces municipalités sont aux prises avec un problème de renouvellement de leurs jeunes, il n'en demeure pas moins que la population a augmenté de plus de 50% à Notre-Dame-de-la-Merci, à Amherst, à St-Étienne-de-Bolton, à Val-des-Bois, à St-Damien, à St-Lucien et à Ste-Béatrix. Au plan économique, cette catégorie est celle où le taux de chômage est le plus faible (8,6%). Le secteur secondaire génère 23,3% des emplois ce qui constitue un autre élément relatif au dynamisme de ces milieux. Mais les disparités socio-économiques sont également bien présentes au sein de ce groupe. Elles se manifestent, entre autres, au plan de l'emploi. Par exemple, le taux d'activité est inférieur à 50% dans 17 municipalités. Les écarts entre les différents niveaux de revenus constituent un autre signe tangible de malaises. De fait, le revenu familial moyen des ménages se situe en deçà de 35 000\$ dans six localités.

La proportion de jeunes s'est accrue dans seulement 105 municipalités rurales au Québec entre 1981 et 2001. Parmi celles-ci, 14 ont enregistré une augmentation supérieure à 75%. À l'exception de Wentworth, de Lac-Poulin et de Lac-Simon, ces 14 municipalités correspondent à des réserves indiennes. Notons que 69 localités comprises à l'intérieur de ce groupe étaient considérées, par le ministère des Affaires municipales et des Régions, comme étant dynamiques ou très dynamiques. Le revenu familial moyen de ces 105 municipalités s'établit à 48 191\$. Le secteur tertiaire occupe en moyenne 87,2% de la structure occupationnelle locale. Cependant, à maints endroits, ce tertiaire se confine à des services dits «banals». En outre, quelques-unes de ces municipalités se localisent à proximité d'une ville ce qui explique la forte proportion des travailleurs affectés aux services. L'augmentation du nombre de jeunes se répercute positivement sur la démographie de ces milieux. Ceux-ci ont effectivement enregistré une croissance de l'ordre de 10,4% au cours de ces deux décennies. Mais ce qui constitue le principal trait distinctif à ce groupe demeure, sans contredit, la faible scolarité de ses résidants. De fait, près du quart de ceux-ci n'ont pas atteint le seuil de la 9^e année. Au surplus, cette proportion grimpe à 30,6% dans le segment où le nombre de jeunes s'est accru de 75% ou plus. Au risque de nous répéter, précisons que ce dernier est surtout composé d'une population

autochtone. Le taux d'activité des personnes âgées y est aussi le plus élevé. Ce dernier atteint 10,4%. Reste à savoir si leur participation au marché du travail découle d'un choix volontaire ou d'une obligation. Évidemment, les statistiques ne nous permettent pas d'élucider ce point.

La distribution des autres localités ayant connu une croissance des 0 à 24 ans se présentait comme suit. Cette augmentation variait entre 50 et 74,9% dans 13 municipalités dont les caractéristiques socio-économiques sont similaires à celles du groupe que nous venons d'analyser. À l'instar de celui-ci, celui-là est majoritairement formé de villages nordiques. Six de ces 13 entités avaient un taux de chômage supérieur à 25% ce qui est symptomatique du sous-emploi qui affecte particulièrement la population autochtone. On dénombrait, en outre, 21 localités dont la croissance des 0 à 24 ans oscillait entre 25 et 49,9% parmi lesquelles on retrouvait six réserves indiennes. Enfin, la croissance de cette même tranche d'âge était inférieure à 25% dans 57 municipalités.

1.3.1.3 L'âge moyen

L'évolution de l'âge moyen représente une excellente mesure du vieillissement démographique. Sur la base de cette variable, le tableau 7 laisse présager que les milieux ruraux vieillissent plus rapidement que les régions urbaines. De fait, l'âge moyen a progressé de 7,8 années au sein de l'espace rural québécois entre 1981 et 2001 par rapport à 6,9 années pour les milieux urbains et à 7,4 années pour l'ensemble du Québec. Eu égard à la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions, ce sont les localités en restructuration qui sont davantage concernées par cette évolution, l'âge moyen ayant progressé de 8,6 années au sein de ces milieux. En fait, il semble se dégager une relation linéaire entre cet indicateur et la situation socio-économique des localités rurales du Québec, les plus dynamiques ayant connu les plus faibles augmentations. Par ailleurs, il ne se dessine aucun lien causal entre l'évolution de l'âge moyen et la taille démographique des municipalités comme en fait foi le tableau 7.

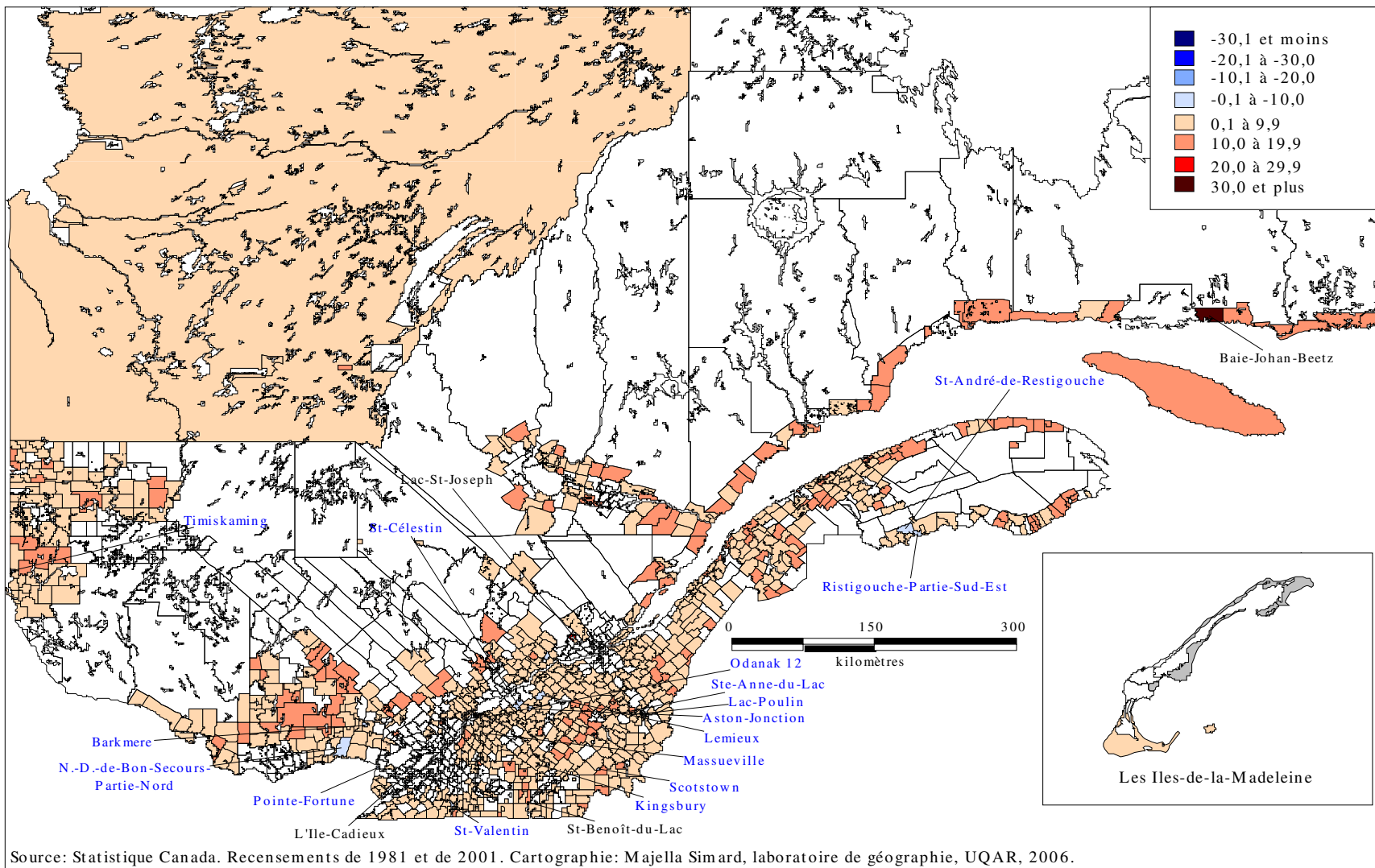
Identifiées en noir par leur toponyme à la carte 19, quatre municipalités, comportant d'ailleurs un très fort contingent d'aînés, ont enregistré un accroissement de 20 ans ou plus de leur âge moyen entre 1981 et 2001. Il s'agit de Baie-Johan-Beetz (31,6 ans), de St-Benoît-du-Lac (30,6 ans), de Lac-St-Joseph (23 ans) et de l'Ile-Cadieux (22 ans). Les deux premières ont souffert de dépeuplement au cours de la période à l'étude (respectivement de $-27,7\%$ et de $-40,7\%$) alors que les deux autres, au contraire, se sont distinguées par une croissance de leurs effectifs ($-45,3$ et -27%). Ces milieux se caractérisent aussi par la faiblesse de leur taux d'activité (35%) ainsi que par un secteur tertiaire artificiellement élevé ($87,3\%$) compte tenu de la composition de leur infrastructure de services. De fait, leur population moyenne n'est que de 112 personnes. D'autre part, le taux de scolarité est exceptionnellement élevé. En effet, la proportion d'individus ayant réalisé des études universitaires s'élève à $36,3\%$.

Essentiellement constituée de milieux en restructuration, une autre catégorie de localités se compose d'entités dont l'augmentation de l'âge moyen a oscillé entre 10 et 19,9 années²⁹. Au nombre de 163, celles-ci ont en commun la faiblesse de leur taille démographique. En effet, quelque 102 municipalités ont moins de 1 000 habitants dont 73 englobent une population inférieure à 500 personnes. Ces dernières se situent principalement dans les Hautes-Laurentides, en Estrie, sur la Côte-Nord, en Abitibi-Témiscamingue et au Lac Saint-Jean. Le Bas-Saint-Laurent, plus spécifiquement les MRC de Témiscouata, de Rimouski-Neigette et de Matane, en comporte également quelques-unes. D'autres parsèment le pourtour de la péninsule gaspésienne. Mais dans pratiquement tous les cas, on remarque, à la carte 19, que ces municipalités ont tendance à former des blocs contigus ce qui reflète bien l'aspect structurel du phénomène. La diminution de la population a caractérisé la majorité de ces milieux. En effet, 109 subdivisions de recensement ont subi une baisse de leurs effectifs, celle-ci variant de $2,7\%$ pour St-Ludger-de-Milot à $77,1\%$ pour la Côte-Nord-du-Golfe. Pour l'ensemble du groupe, il s'agit d'une diminution de l'ordre de $4,5\%$. À bien des endroits, le sous-emploi prend

²⁹ Les autres groupes de municipalités, eu égard à leur situation socio-économique, se répartissent de la manière suivante. On y retrouve 55 localités stables, 30 municipalités dynamiques et huit très dynamiques.

Carte 19

Évolution de l'âge moyen (exprimé en années) dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001



l'allure d'une véritable pandémie. Pas moins de 63 localités, correspondant essentiellement à des milieux en restructuration, ont un taux d'activité inférieur à 50% ce qui évoque bien l'ampleur de leurs problèmes. En conséquence, ces milieux sont aux prises avec un chômage chronique. Déjà considérablement élevé, le taux moyen d'activité, qui s'établit à 17,5%, masque des réalités économiques fort différentes d'une localité à l'autre. Bien que 10 entités disposent d'un taux de chômage nul, celui-ci affecte, d'autre part, 25% et plus de la main-d'œuvre active dans 39 localités. À St-Jean-de-Cherbourg, à Grosses-Roches, à Mont-St-Pierre et à Albertville, il atteint même le seuil catastrophique de 50%. Plusieurs des milieux appartenant à ce groupe doivent composer avec la saisonnalité des emplois. Néanmoins, le secteur tertiaire compose plus de 80% de la structure occupationnelle. La proportion dépasse même les 90% dans certaines municipalités comme c'est le cas, entre autres, à Lac-des-Plages, à Cacouna, à Notre-Dame-des-Neiges et à Lac-Ste-Marie qui, faut-il le préciser, constituent de véritables villages de banlieue. Ce seuil est aussi supérieur à 90% à St-Guy, à St-Marcellin, à St-Elzéar, à Lejeune, à Baie-Ste-Catherine, à l'Île d'Anticosti et à Les Hauteurs. Mais dans ces cas précis, il est davantage imputable à la petite taille des localités en cause ce qui est susceptible d'induire des problèmes méthodologiques en raison de la faiblesse de l'échantillonnage. Le sous-emploi a pour corollaire la relative faiblesse du niveau de revenu des ménages et, de surcroît, leur dépendance à l'égard des paiements de transferts gouvernementaux. À ce chapitre, ceux-ci représentent en moyenne plus du quart du revenu total. Seulement 63,7% du revenu total provient d'un emploi. Dans un tel contexte, on ne s'étonnera guère de constater que le revenu moyen des familles n'équivaut qu'à 75,7% de celui de la province. Également inférieur à la moyenne provinciale, le revenu moyen des aînés se chiffre à 17 453\$. Par contre, 5,1% de ceux-ci occupent toujours activement le marché du travail.

L'essentiel des localités rurales du Québec se retrouve dans la classe dont l'âge moyen a progressé de 9,9 années ou moins entre 1981 et 2001. Il s'agit d'une catégorie particulièrement hétéroclite en raison du grand nombre de milieux (738) qu'elle abrite. La plupart de ceux-ci, soit plus spécifiquement 281, sont considérés comme dynamiques par le ministère des Affaires municipales et des Régions. Mais on y dénombre également

des municipalités stables (278) et très dynamiques (51). Les autres correspondent à des milieux en restructuration. De façon générale, ces localités présentent un profil socio-économique supérieur à leurs congénères des groupes précédents. Elles ont même connu une croissance globale de 5% de leur population entre ces deux décennies. Plusieurs, comme St-Robert-Bellarmin, St-Gédéon-de-Beauce, Lawrenceville, Courcelles, Valcourt et Kingsey Falls, se distinguent par le dynamisme de leur appareil industriel. Le secteur secondaire retient plus de 40% de la main-d'œuvre active dans quelque 66 municipalités. D'autres, comme St-Médard, Ste-Irène et Shigawake, sont particulièrement enclines au chômage, à la dépopulation et à l'érosion de leur infrastructure de services. Les éléments particuliers relatifs à la structure de leur peuplement (éloignement par rapport aux villes, dispersion de la population, petite taille démographique, etc.), la nature de leur économie, l'exode des jeunes et la faiblesse de l'entrepreneuriat local sont autant de causes à leurs problèmes. Avec un revenu familial moyen de 47 768\$, cette catégorie de localités, plus que toute autre, s'en tire relativement bien eu égard à cette variable et ce, même si ce niveau de revenu se situe légèrement sous la moyenne québécoise. D'autre part, seulement 62 municipalités comprises au sein de ce segment ont un revenu familial moyen supérieur à celui du Québec. Le revenu total se compose de transferts gouvernementaux dans une proportion de 20,2%. Il s'agit, par ailleurs, du groupe dont le taux d'activité des personnes âgées est le plus élevé avec 6,9%. Toutefois, leur revenu moyen n'est que de 17 689\$. Des disparités considérables se manifestent d'ailleurs à ce point de vue. De fait, on note un écart de 86 505\$ entre la localité dont le revenu moyen des aînés est le plus faible (en occurrence Grand-St-Esprit avec 8 360\$) et celle qui possède le revenu le plus élevé (La Conception, 94 865\$). Il n'en demeure pas moins que le revenu moyen des personnes âgées est supérieur à celui de la province dans quelque 85 municipalités.

À l'autre bout du spectre, seulement 23 municipalités ont enregistré une diminution de leur âge moyen entre 1981 et 2001. Cette dernière a oscillé entre 0,1 et 10 ans au sein de 21 localités. Six de celles-ci correspondent à des réserves indiennes que l'on retrouve majoritairement dans le Nord-du-Québec. Les autres, que nous avons identifiées par leur toponyme en bleu à la carte 19, se localisent surtout au sud-ouest de la province ainsi que dans la région de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches. Parce qu'elles abritent

toujours, bien que de façon minoritaire, une population autochtone, on remarque, sur cette même carte, la présence de St-André-de-Restigouche, de Timiskaming et d'Odanak 12. Globalement, ces 21 entités territoriales ont connu une croissance démographique de l'ordre de 5% au cours de ces deux décennies. Cette croissance globale masque toutefois de profondes disparités locales puisqu'elle ne s'est pas effectuée partout avec la même intensité. Ainsi, on constate une augmentation de 373,3% dans le cas de Kangiqsualujuaq tandis qu'elle n'a été que de 3,3% à Lemieux. Au surplus, neuf municipalités se sont même caractérisées par une diminution de leurs effectifs. En fait, cette catégorie de localités est la plus hétérogène de toutes eu égard à l'évolution de l'âge moyen. Par exemple, le taux d'activité moyen se chiffre à 60,2% ce qui, somme toute, n'est pas très élevé étant donné qu'une part relativement importante (21,8%) des emplois locaux relève du secteur secondaire. De manière plus précise, les distorsions, en ce qui concerne l'emploi, sont énormes d'une localité à l'autre. Ainsi, le taux d'activité s'inscrit dans une fourchette allant de 30,4% pour Kitcisakik à 87% dans le cas de Kingsbury. On peut présumer que l'appareil industriel est fortement assujéti au déroulement des saisons et qu'il repose essentiellement sur des activités de première transformation des ressources. Quant au revenu moyen des ménages, il s'établissait à 47 768\$. Le revenu total, quant à lui, se décomposait de la manière suivante: 69% de celui-ci relevait d'un emploi, 21,2% était perçu sous la forme de transferts gouvernementaux et 9,8% provenait d'une autre source. Pour sa part, le revenu moyen des personnes âgées se chiffrait à 17 689\$ et leur taux d'activité à 6,9%.

Finalement, les diminutions les plus notables, toujours en ce qui a trait à l'âge moyen, sont survenues à Lac-Poulin et à Ste-Anne-du-Lac. Ces deux localités, dont la population fait respectivement 89 et 107 habitants, se retrouvent dans la région Chaudière-Appalaches. Elles ont pour vocation presque exclusive de recevoir des estivants. Dans le premier cas, l'âge moyen est passé de 79,5 ans à 34,2 ans entre 1981 et 2001 ce qui représente une diminution de 45,3 années alors que celle-ci s'établissait à 17 ans dans le cas de Ste-Anne-du-Lac. En raison de leur très petite taille, le changement d'un seul

paramètre³⁰ peut modifier considérablement le profil démographique de ces milieux et, par conséquent, entraîner des signaux confus de leur situation. Pour cette raison, une évolution aussi importante est à considérer avec beaucoup de circonspection. Des enquêtes sur le terrain s'avéreraient nécessaires afin de déterminer vraiment ce qui s'est passé.

1.3.1.4 Le taux de natalité

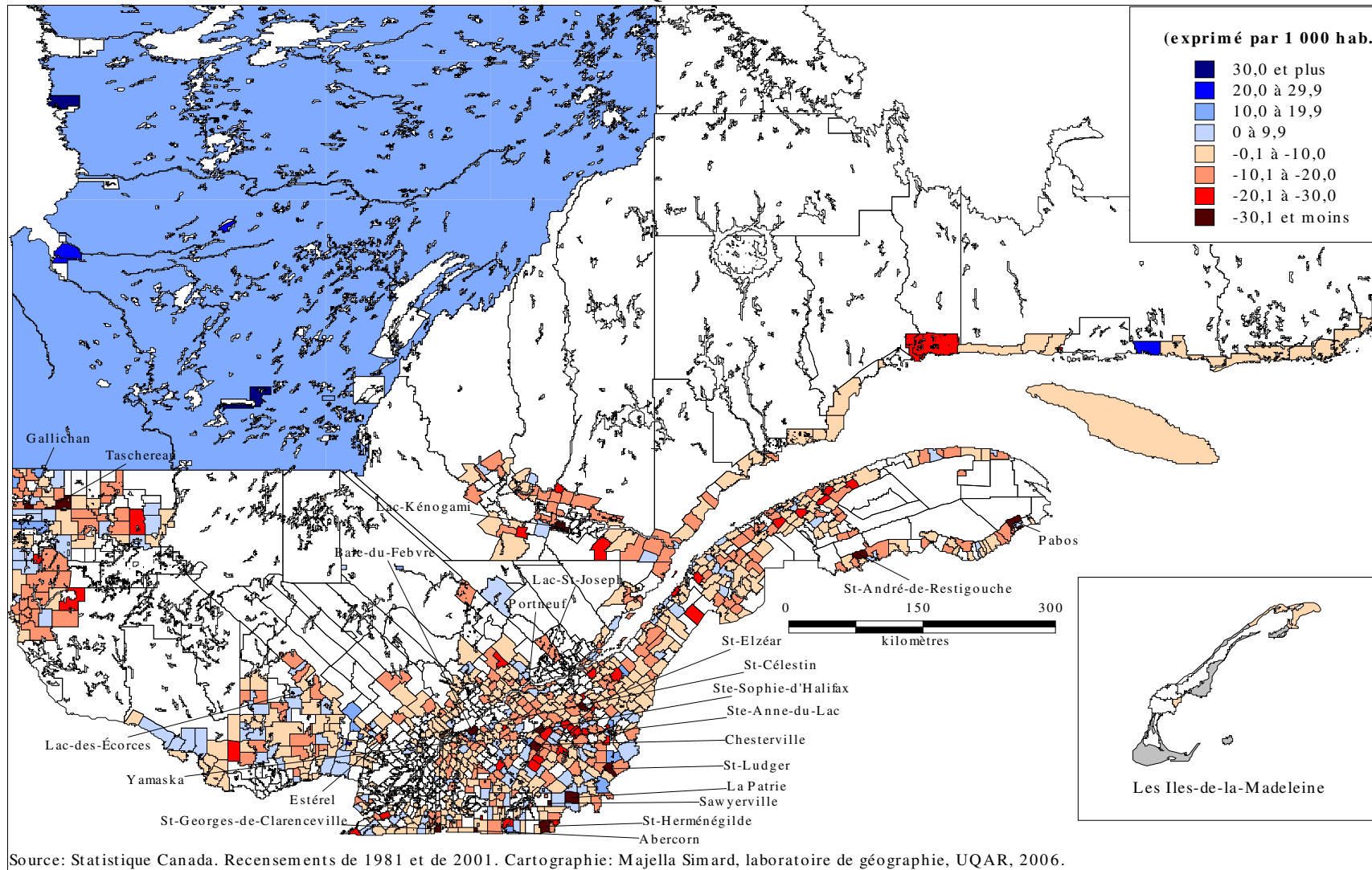
C'est évidemment sans grande surprise que l'on constate, au tableau 7, une évolution négative du taux de natalité entre 1981 et 2001 et ce, tant en ce qui concerne les milieux ruraux qu'urbains. Cette diminution a toutefois davantage affecté ceux-là par rapport à ceux-ci. À l'échelle du Québec rural, ce sont les localités très dynamiques et celles dont la population varie entre 1 500 et 1 999 habitants qui ont été les plus touchées par cette baisse. Au total, celle-ci s'est manifestée dans quelque 732 municipalités. Nous avons identifié par leur toponyme, à la carte 20, les 22 localités où cette décroissance a été supérieure à 30,1%. Eu égard à la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions, ces subdivisions se répartissent comme suit: 10 localités stables, sept dynamiques, quatre très dynamiques et une municipalité en restructuration. Par ailleurs, le plus grand nombre de localités se retrouve dans la catégorie où la diminution du taux de natalité a été inférieure à 10‰ avec 413 entités territoriales. De plus, cette diminution a oscillé entre 10,1 et 20‰ dans 248 localités alors que 51 municipalités ont accusé une baisse, pour ce même indicateur, variant entre 20,1 et 30‰.

Nous voudrions porter plus spécifiquement notre regard sur les 196 localités dont le taux de natalité a évolué positivement au cours de ces 20 années. Ce sont les milieux abritant une population majoritairement autochtone qui ont enregistré les augmentations les plus substantielles. Celles-ci ont été supérieures à 30‰ dans sept municipalités. Il s'agit de Schefferville, d'Aupaluk, d'Akulivik, de Kuujjuarapik, de Salluit, de Waswanipi et de Wemindji. Il s'en est suivi une croissance démographique globale de l'ordre de

³⁰ Par exemple, l'arrivée d'une jeune famille avec trois ou quatre enfants peut entraîner une diminution très substantielle de l'âge moyen dans une localité de moins de 150 habitants.

Carte 20

Évolution du taux de natalité dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001



51,6% entre les deux décades. Bien que l'essentiel des emplois soit détenu au sein du secteur tertiaire, ces municipalités ne bénéficient pas nécessairement d'une armature de services exceptionnelle. Bien au contraire, cette branche de l'activité économique constitue davantage un secteur fourre-tout en raison de la faiblesse des autres corps d'emplois. Les carences, en ce domaine, se manifestent notamment par un taux de chômage relativement élevé (19,5%) ce qui se répercute négativement sur le revenu des ménages. Ce dernier se chiffre à 42 867\$ ce qui ne correspond qu'à 72,3% de celui de la province. Soulignons qu'il s'agit du niveau de revenu le plus bas parmi les quatre catégories de localités qui se sont caractérisées par une augmentation de leur taux de natalité entre 1981 et 2001. La forte proportion du revenu provenant de transferts gouvernementaux (24,1%) contribue également à fragiliser l'économie de ces milieux. Au plan social, cette fragilité se traduit notamment par le faible taux de scolarisation des résidants de ces localités. En effet, près d'une personne sur trois n'a pas complété sa 9^e année. Avec un revenu moyen de 17 924\$, le revenu des personnes âgées demeure inférieur à la moyenne québécoise et ce, même si 9,5% d'entre elles occupaient activement le marché du travail en 2001.

En ce qui concerne les neuf localités dont le taux de natalité a progressé de 20 à 29,9‰ entre 1981 et 2001, elles présentaient sensiblement les mêmes caractéristiques que leurs homologues du groupe précédent. Seulement deux municipalités, en occurrence Barkmere et Baie-Johan-Beetz, ne correspondaient pas à des réserves indiennes. Néanmoins, en raison de leur statut de petits centres de services, certaines profitaient de meilleures conditions, sur le plan économique, comparativement à leurs congénères. Nous pensons notamment à Kuujuaq et à Eastmain qui, en dépit de leur éloignement géographique, possèdent une infrastructure de services relativement bien développée. Le taux d'activité moyen (66,2%) et le revenu moyen des familles (48 395\$) sont légèrement supérieurs à ceux de la catégorie précédente ce qui contribue à mieux structurer l'économie locale.

Le profil économique des 21 municipalités dont le taux de natalité a augmenté de 10 à 19,9‰ entre 1981 et 2001 diffère considérablement de celui des deux autres groupes. L'une de ces différences tient au fait que celui-ci comporte des milieux dont l'aire de

rayonnement est beaucoup plus diffuse comparativement à ce que l'on pouvait observer au sein des deux catégories précédentes. C'est le cas, entre autres, de St-Christophe-d'Arthabaska, de Matagami et de Chapais qui exercent le rôle de véritables centres de services dans leur environnement immédiat. Bien que minoritaire, ce groupe renferme également quelques réserves indiennes et des milieux en restructuration dont les effectifs démographiques ont cru de 21,3% au cours de la période à l'étude. Bien que les services constituent l'assise économique de la plupart des localités comprises au sein de ce segment, le secteur secondaire regroupe tout de même 17,4% des emplois. À St-Gédéon-de-Beauce et à Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, plus de 50% des emplois relèvent de la transformation des ressources. Le revenu moyen des ménages s'établit à 50 931\$ et celui des personnes âgées à 19 885\$. Ces niveaux de revenus restent toutefois inférieurs à la moyenne québécoise. De plus, ils gomment des disparités considérables comme c'est le cas notamment à La Romaine dont le revenu moyen des ménages n'est que de 30 376\$. Néanmoins, le niveau de vie des résidents appartenant à ce groupe apparaît nettement supérieur à celui des autres catégories de localités eu égard à notre typologie.

Plus hétérogène est le segment constitué des 159 municipalités dont la croissance du taux de natalité a été inférieure à 9,9‰ entre 1981 et 2001. Les localités de petite taille démographique dominant ce groupe. En effet, 117 de ces 159 entités ont moins de 1 000 habitants dont 59 en comportent moins de 500. Au plan économique, toutes les catégories de municipalités y sont représentées. Ainsi, on y retrouve 65 localités stables, 54 dynamiques, 27 milieux en restructuration et 13 municipalités très dynamiques. Certaines de ces entités, comme St-Germain, Ste-Famille, Cacouna ou St-Pacôme, correspondent ni plus ni moins à des villages de banlieue. D'autres, comme Lambton, Chartierville, St-Louis-de-Gonzague et Massueville ont un secteur secondaire particulièrement développé. Ces milieux abritent aussi de jeunes familles ce qui explique l'évolution positive de leur taux de natalité. Globalement, la transformation des ressources accapare 17,9% des emplois alors que les services retiennent 80,9% de la population active. Avec un revenu familial de 47 770\$, quelques localités comprises à l'intérieur de ce segment figurent parmi les mieux nanties de la province. Nous pensons plus précisément à Terrasse-Vaudreuil, à Lochaber-Partie-Ouest, à St-Mathieu-de-Beloil, à Val-Senneville, à St-Urbain-Premier,

à Parent, à Pointe-des-Cascades et à Orford dont le niveau de revenu des ménages est supérieur à 60 000\$. Par ailleurs, celui des aînés n'est que de 17 437\$ ce qui reflète bien, d'une part, les inégalités qui persistent entre localités faisant partie d'un même groupe et, d'autre part, les limites liées aux esquisses typologiques.

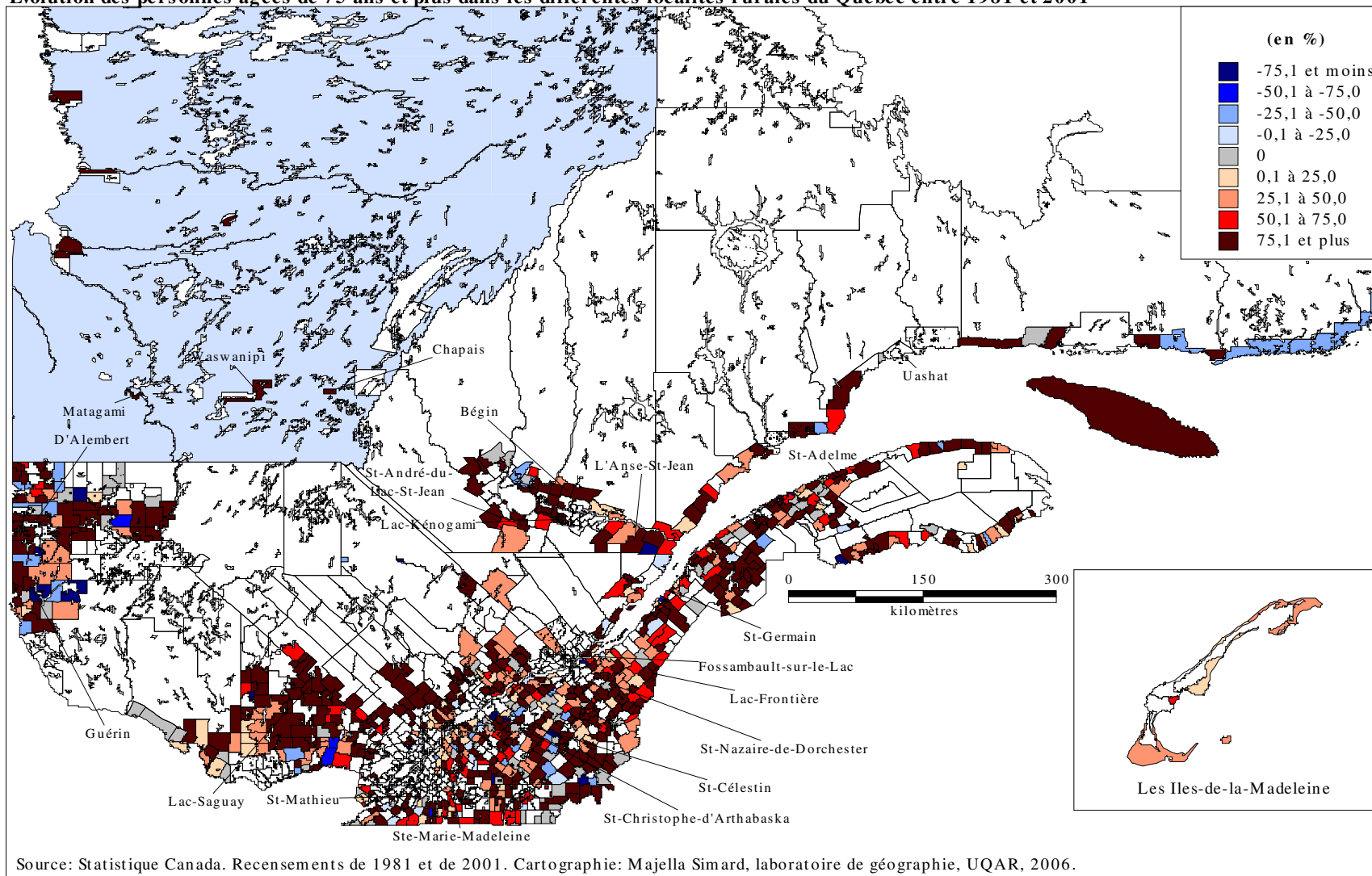
1.3.2 La situation particulière des personnes et des localités très âgées

Le vieillissement démographique se constate encore plus manifestement lorsque nous ciblons de façon plus particulière les personnes âgées de 75 ans et plus. Le tableau 7 est particulièrement révélateur à ce sujet. On peut y observer que pour l'ensemble de la province, les individus très âgés ont connu une croissance de l'ordre de 107,6% entre 1981 et 2001 ce qui est nettement supérieur à celle des 65 ans et plus qui elle, rappelons-le, se situe à 69,1%. Bien que les milieux ruraux aient été, de façon générale, moins affectés que les villes par cette augmentation, il n'en demeure pas moins que les personnes très âgées constituent le groupe d'âge dont la proportion s'est accrue le plus rapidement au cours de ces deux décennies.

Eu égard à la typologie des strates de taille démographique, ce sont les localités de 2 000 à 2 499 habitants, où se concentre l'essentiel des services ruraux, qui ont été les plus touchées par l'accroissement de cette tranche d'âge. Cette tendance observée à travers le taux de variation du grand âge sur une période de 20 ans confirme le rôle exercé par les petits centres de services à cet égard. L'augmentation a effectivement été de l'ordre de 81,3% ce qui en fait la catégorie de localités la plus éprouvée derrière les municipalités de 1 000 à 1 499 habitants. Par ailleurs, si l'on se réfère à la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions, les milieux en restructuration représentent le segment de l'espace rural le plus concerné par ce survieillissement. À remarquer, l'écart considérable qui sépare les milieux en restructuration des localités très dynamiques.

Carte 21

Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus dans les différentes localités rurales du Québec entre 1981 et 2001



Source: Statistique Canada. Recensements de 1981 et de 2001. Cartographie: Majella Simard, laboratoire de géographie, UQAR, 2006.

La proportion d'individus très âgés s'est accrue plus rapidement que le vieillissement général (c'est-à-dire des 65 ans et plus) dans 579 localités. En fait, on dénombre 429 municipalités, représentées par une trame brune à la carte 21, dont le contingent de personnes très âgées a été supérieur à 75,1% au cours de la période à l'étude. Celui-ci a même quadruplé au sein de 20 municipalités identifiées par leur toponyme à la carte 21. C'est le cas notamment de St-Germain-de-Kamouraska et de Fossambault-sur-le-Lac. Mais les localités de banlieue ne sont pas les seules à s'inscrire dans ce vaste mouvement de survieillessement. On y retrouve aussi, de manière préférentielle, des milieux lacustres tels que Lac-Saguay, Lac-Frontière et Lac-Kénogami. En fait, toutes les régions administratives du Québec ont été affectées, avec des intensités variables toutefois selon les endroits, par ce phénomène. Mais ce sont plus particulièrement les Laurentides et l'Outaouais où celui-ci s'est manifesté avec le plus d'acuité. Même l'Abitibi n'a pas été épargnée par cette situation puisqu'on y retrouve trois municipalités dont la proportion des 75 ans et plus a quadruplé entre 1981 et 2001. Enfin, le survieillessement semble s'affirmer avec une certaine ampleur dans les Cantons-de-l'Est, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

À l'inverse, les 75 ans et plus ont diminué dans 92 localités. En scrutant de plus près les milieux concernés, on constate, par ailleurs, que le vieillissement des 65 ans et plus a augmenté dans 55 de ces 92 municipalités. Au surplus, parmi celles-ci, 30 ont moins de 500 habitants. Cette observation nous permet donc de faire l'hypothèse que les personnes très âgées ont, selon toute vraisemblance, décidé de se rapprocher des services gonflant ainsi les effectifs des milieux plus populeux. Néanmoins, la carte 21 indique que les milieux dont la proportion des 75 ans et plus a diminué entre 1981 et 2001 forment des blocs contigus en Basse-Côte-Nord ainsi que dans certaines parties de l'Abitibi-Témiscamingue. Les diminutions les plus appréciables sont également l'affaire des très petites municipalités comme Sagard, St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, l'Ascension-de-Patapédia, Val-Racine et Launay. Celles-ci se distinguent notamment par la faiblesse de leur infrastructure de services ainsi que par une situation géographique défavorable. Il est encore une fois fort plausible que les personnes très âgées originaires de ces milieux se soient tournées vers les centres de services plus populeux, voire les agglomérations ur-

baines en raison de la plus grande accessibilité des services que l'on y retrouve. En outre, plusieurs de ces localités correspondent à des réserves indiennes.

1.3.3 L'évolution du revenu moyen des personnes âgées

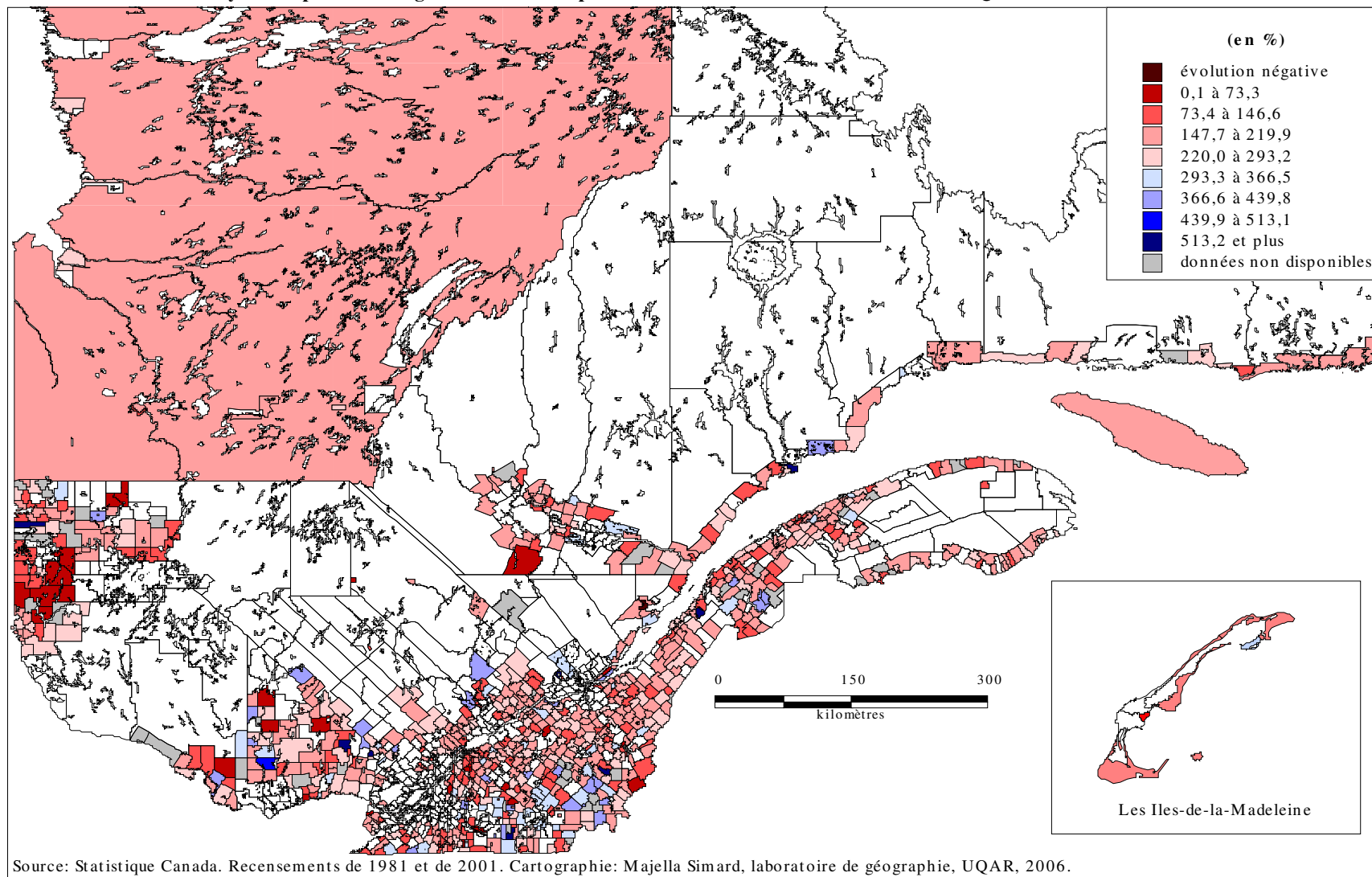
De 1981 à 2001, au Québec, la croissance du revenu moyen des aînés a été plus importante que pour celle des familles. Cette croissance a effectivement été de 278,1% pour celles-ci en comparaison à 293,4% pour ceux-là. L'évolution du niveau de vie des aînés constitue d'ailleurs l'une des principales mutations qu'a connue la société québécoise au cours des dernières décennies. Bien que l'écart qui sépare le revenu moyen des 65 ans et plus par rapport à la moyenne québécoise ne s'est accru que de 1,1 point entre 1981 et 2001 au sein de l'espace rural, il n'en demeure pas moins que cette différence demeure supérieure à ce que l'on observe au sein des régions urbaines, cette dernière étant même négative (cf. tableau 7). Les disparités, eu égard à cet indicateur, ont plutôt eu tendance à se creuser entre les différentes villes de la province.

Par contre, les localités de petite taille démographique constituent, à ce point de vue, l'un des segments les plus fragilisés de l'espace rural québécois. Elles se distinguent par des disparités considérables en ce qui a trait à l'évolution du revenu moyen des aînés. Ces disparités se traduisent notamment par un écart négatif de cet indicateur (-8,8) par rapport à la moyenne provinciale. Fait important à signaler, l'évolution de ce même indicateur (264,9%) a été inférieure à celle de la province (293,4%) au sein de cette même catégorie de municipalités. Cette dernière observation vaut également pour les milieux en restructuration ainsi que pour les localités dynamiques. Signalons, par ailleurs, que les milieux ruraux se démarquent des régions urbaines puisque le revenu moyen des aînés a augmenté plus rapidement pour ceux-là comparativement à celles-ci.

La carte 22 montre la répartition des localités rurales du Québec en fonction de la variation du revenu moyen des aînés entre 1981 et 2001. La trame bleue indique les municipalités où cette évolution a dépassé celle de la province au cours de cette période. Seulement 95 localités sont concernées par cette situation. La trame rouge, à l'inverse,

Carte 22

Variation du revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus dans les diverses localités rurales du Québec entre 1981 et 2001



représente les 757 municipalités où cette évolution a été inférieure à la moyenne québécoise. Au plan géographique, les premières se distinguent des secondes par le fait qu'elles se situent majoritairement au sein des régions centrales, les secondes occupant plutôt les régions dites périphériques. Une seule municipalité, en occurrence, Notre-Dame-des-Monts dans Charlevoix-Est, a connu une évolution négative au cours de ces 20 années, le revenu moyen des personnes âgées ayant passé de 16 606\$ en 1981 à 12 971\$ en 2001. Un tel appauvrissement, qui relève de l'exception, nous pose une question. Serait-ce dû à un manque de leadership local alors que les personnes âgées représentent un important capital humain et financier qui ne serait pas suffisamment mis à contribution? Il existe probablement d'autres explications à pareille situation qui, par ailleurs, nécessiterait une analyse plus approfondie.

En examinant plus attentivement les milieux dont l'évolution du revenu moyen des personnes âgées a été inférieure à celui de la province, nous constatons que plusieurs de ceux-ci souffrent de carences au plan de l'emploi. De fait, leur taux d'activité n'est, en moyenne, que de 58,9%. En corollaire, la part du revenu provenant de transferts gouvernementaux atteint 22,5% du revenu total. De manière plus spécifique, 24 localités ont accusé une augmentation du revenu moyen de leurs aînés variant entre 0,1 et 73,3%. Fait pour le moins paradoxal, la plupart de ces milieux appartiennent aux municipalités dynamiques. Parmi ces 24 localités, on en dénombre 15 dont le revenu moyen des aînés est inférieur à 15 000\$. La majorité d'entre elles ont souffert de dépeuplement entre 1981 et 2001. Mais ce qui particularise davantage ces subdivisions de recensement, c'est que ceux-ci ne figurent pas parmi les localités les plus pauvres du Québec eu égard au revenu moyen de familles. Une telle constatation nous permet donc d'avancer que les disparités de revenu seraient l'affaire exclusive des personnes âgées. Ces inégalités semblent affecter plus spécifiquement la région de l'Abitibi-Témiscamingue où l'on observe la formation de blocs contigus traduisant un fait structurel indéniable.

Quelque 167 localités ont enregistré une augmentation de revenu moyen de leurs aînés oscillant entre 73,4 et 146,6% entre 1981 et 2001. De façon générale, ces municipalités semblent mieux se porter au plan socio-économique comparativement à leurs homo-

logues du groupe précédent. Cela se matérialise notamment par un taux de chômage plus faible ainsi que par un niveau de scolarisation plus élevé. Par ailleurs, l'état de santé socio-économique de certains de ces milieux demeure préoccupant. C'est le cas, plus particulièrement, de plusieurs petites localités comme St-Elzéar, Lac-St-Paul, Lac-des-Plages, Ste-Christine d'Auvergne, St-Simon et Rollet qui s'inscrivent dans ce segment et dont le taux d'activité est inférieur à 50%. En fait, ce n'est pas seulement les personnes âgées qui, à ces endroits, souffrent de précarité économique, mais l'ensemble de la population locale. Plusieurs familles résidant au sein de ces milieux ont, en effet, un niveau de revenu nettement en deçà de celui de la province.

Les 353 municipalités dont l'augmentation du revenu moyen des aînés a oscillé entre 146,7 et 219,9% ont enregistré un accroissement de 1,4% de leur population entre 1981 et 2001. Avec un taux de chômage moyen de 13,5%, les localités appartenant à ce groupe sont particulièrement enclines au sous-emploi. Ce dernier se manifeste, entre autres choses, par une forte proportion des transferts gouvernementaux. Ceux-ci représentent, en effet, 22,9% du revenu total. En outre, parmi les localités dont l'évolution du revenu moyen des aînés n'a pas suivi celle de la province, cette catégorie a le triste honneur de détenir le revenu familial moyen le plus faible.

Quant aux 218 localités dont la variation du revenu moyen des personnes âgées se situait entre 220 et 293,2%, elles présentent sensiblement les mêmes caractéristiques socio-économiques que celles du groupe précédent à la différence près que la croissance de leurs effectifs démographiques y a été légèrement supérieure, celle-ci s'établissant à 3,3%. En outre, le revenu moyen des familles se chiffre à 47 918\$ comparativement à 45 950\$ pour la catégorie précédente.

1.3.4 Esquisse typologique des localités rurales du Québec en fonction de l'évolution du processus de vieillissement démographique entre 1981 et 2001

En guise de synthèse à notre recherche, nous avons élaboré un indice de vieillissement dans le but de réaliser une esquisse typologique des différentes localités rurales du Québec. Avant de présenter l'analyse des résultats, il s'avère primordial de rappeler quelques considérations d'ordre méthodologique.

1.3.4.1 Méthode d'analyse

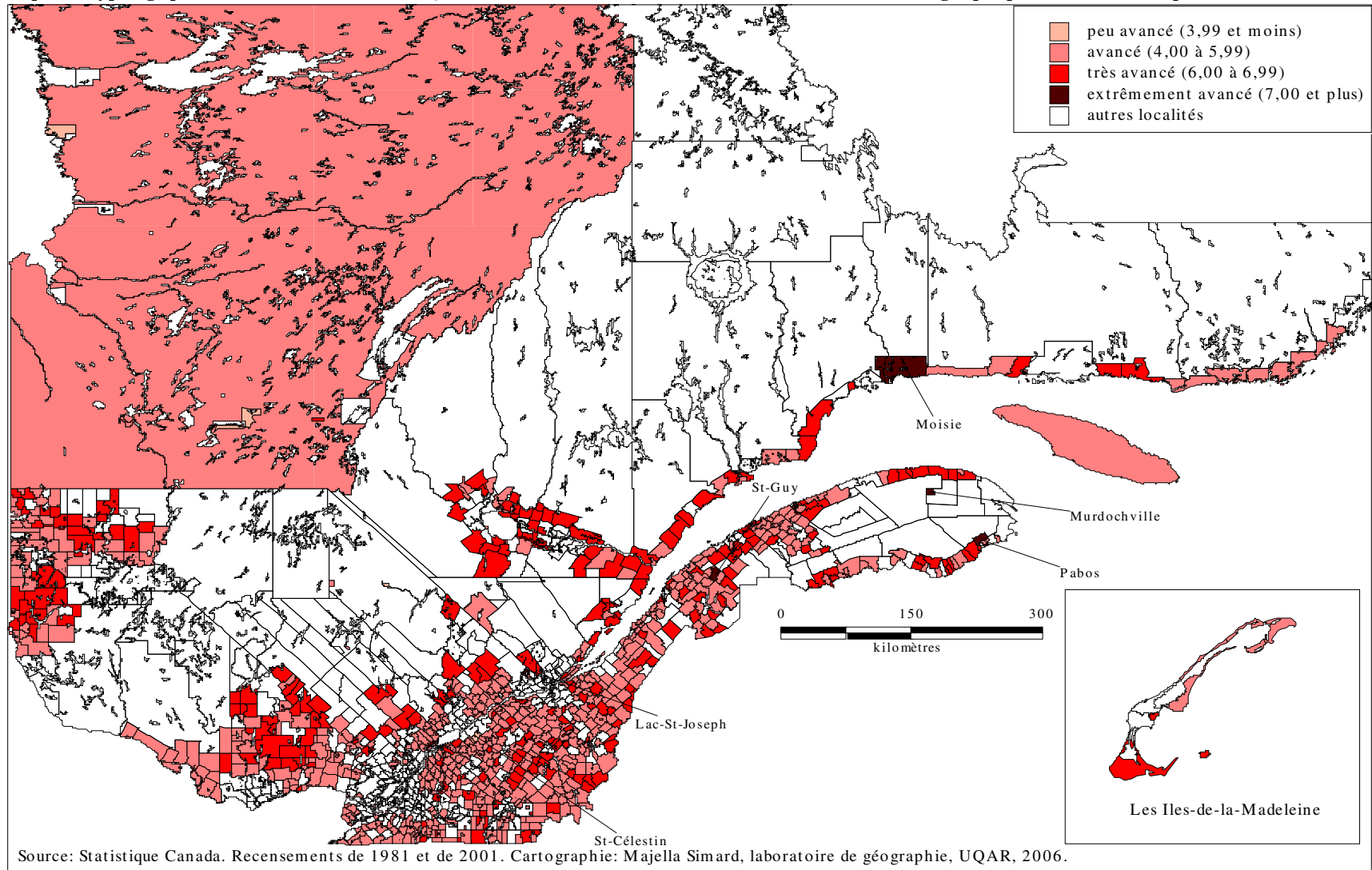
Quatre variables ont été utilisées pour l'élaboration de cet indice. Il s'agit du pourcentage des 0 à 24 et des 65 ans et plus parmi la population totale, de l'âge moyen et du taux de natalité. Pour chacun de ces indicateurs, nous avons attribué aux 928 localités faisant l'objet de notre étude, un indice variant de 1 à 9. L'indice 9 représente la pire position alors qu'à l'inverse, l'indice 1 exprime la meilleure. Cet indice a été établi en fonction de la classe à laquelle appartenait chacune des entités en cause. Le nombre de classes a été déterminé à partir de la formule suivante: $k = 1 + 3,3 (n \log 10)$, où k correspond au nombre de classes et n au nombre de localités.

Un indice synthétique a été obtenu en faisant la moyenne des quatre indices attribués pour chacune des localités rurales du Québec. Cet indice synthétique nous a permis de classer les milieux ruraux de la province en quatre catégories à savoir:

- les localités dont le processus de vieillissement démographique est peu avancé (correspondant à un indice de 3,99 ou moins);
- celles où ce processus est avancé (indice se situant entre 4,00 et 5,99);
- les municipalités où l'état du vieillissement démographique est très avancé (indice variant entre 6,00 et 6,99);
- et enfin, les localités où le processus de vieillissement démographique est extrêmement avancé (indice de 7,00 et plus).

Carte 23

Esquisse typologique des localités rurales du Québec en fonction de l'état de leur vieillissement démographique au cours de la période 1981-2001



Parce qu'elles expriment des aspects différents de la réalité démographique, mais aussi parce qu'elles reflètent une grande variété de situations locales, nous avons convenu d'accorder le même poids à chacune des variables ayant servi à l'élaboration de cet indice. Certes, comme toutes les typologies, celle-ci vaut ce que valent tous les classements par catégories. Bien que relativement simpliste, la méthode d'analyse que nous avons retenue a le mérite de ne pas brasser le vent. Facile à utiliser et à comprendre, elle est également susceptible de donner un très bon aperçu de la distribution spatiale des milieux les plus vieillissants.

1.3.4.2 Présentation des résultats

1.3.4.2.1 Principaux éléments de caractérisation des localités dont l'état du processus de vieillissement démographique est peu avancé

Une première catégorie regroupe les localités où le processus de vieillissement démographique est peu avancé. Cette dernière englobe uniquement 11 municipalités dont l'indice de vieillissement est inférieur à 3,99 (cf. tableau 8). Neuf de ces 11 localités correspondent à des réserves indiennes situées dans le Nord-du-Québec, les deux autres étant St-Célestin (paroisse), dans la MRC Nicolet-Yamaska, et Lac-Poulin dans celle de Beauce-Sartigan. La situation socio-économique de cinq de ces milieux est considérée comme stable par le ministère des Affaires municipales et des Régions. Quatre sont dynamiques alors que deux autres figurent parmi les localités très dynamiques. D'une population moyenne de 659 habitants en 2001, ces localités ont enregistré une croissance démographique globale de l'ordre de 136,6% entre 1981 et 2001.

Seulement deux municipalités, en occurrence Kuujjuarapik et St-Célestin, se sont distinguées par une diminution de leur population au cours de cette même période. Les jeunes de moins de 24 ans composent plus de la moitié des effectifs totaux alors que les personnes âgées ne représentent que 4,3% de la population. L'âge moyen n'est que de 26,1 ans tandis que le taux de natalité est légèrement supérieur à 20 naissances pour

Tableau 8

Principales caractéristiques socio-économiques des localités rurales du Québec en fonction des paramètres retenus pour l'élaboration d'un indice synthétique de vieillissement démographique en 2001

Caractéristiques socio-économiques/Catégories de localités	Peu avancé (3,99 et moins)	Avancé (4,00 à 5,99)	Très avancé (6,00 à 6,99)	Extrêmement avancé (7,00 et plus)
Variables démographiques				
Nombre de localités concernées	11	635	272	6
Population en 2001	659	1 011	911	759
Évolution de la population (1981-2001)	136,6	5,9	-0,8	-2,1
% des 65 ans et plus parmi la population totale	4,3	13,4	15,0	16,8
% des 0 à 24 ans parmi la population totale	52,8	31,6	29,5	25,4
Taux de natalité (‰)	20,1	9,2	7,4	5,9
Âge moyen (exprimé en années)	26,1	38,3	39,9	42,7
Variables socio-économiques				
Taux d'activité	59,5	60,5	55,9	53,4
Taux de chômage	17,6	11,1	16,5	15,4
% des travailleurs affectés au secteur primaire	1,0	1,1	1,7	1,9
% des travailleurs affectés au secteur secondaire	4,8	21,5	19,9	14,1
% des travailleurs affectés au secteur tertiaire	94,2	77,2	78,4	84,0
Revenu moyen des familles (\$)	41 987	48 001	45 377	53 115
% du revenu provenant d'un emploi	72,8	68,8	66,5	74,8
% du revenu provenant de transferts gouvernementaux	24,6	21,2	23,6	16,5
% du revenu provenant d'une autre source	2,1	10,0	9,7	8,9
% des individus n'ayant pas atteint une 9 ^e année	29,2	24,1	26,8	20,0
% des individus détenteurs d'un diplôme d'études universitaires	7,8	6,7	5,7	8,2
Revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus (\$)	16 690	17 990	16 891	16 008
Taux d'activité des personnes de 65 ans et plus	9,7	7,0	5,2	1,2

Sources: - Statistique Canada. Recensement de 1981 et 2001.
- Bureau de la statistique du Québec (données inédites).

1 000 habitants. De toute évidence, la jeunesse de la population constitue le principal élément de spécificité à cette catégorie.

Par ailleurs, le taux d'activité est relativement faible, celui-ci s'établissant à 59,5%. Le fait que de nombreuses réserves indiennes soient comprises à l'intérieur de ce segment explique une telle situation. Le sous-emploi auquel est contraint la majorité de la population active a pour corollaire un taux de chômage élevé. Ce dernier se situe globalement à 17,6%. Près de 95% de la main-d'œuvre locale est affectée aux services à la population. La quasi-absence d'emplois dans les autres sphères de l'activité économique laisse entrevoir que le tertiaire représente, à bien des endroits, un secteur refuge.

Le revenu moyen des familles n'est que de 41 987\$ ce qui ne correspond qu'à 70,8% de celui de la province. Comme le montre le tableau 8, ce groupe est d'ailleurs celui dont le niveau de revenu est le plus faible. Il se caractérise aussi par des carences majeures en ce qui concerne la scolarité de ses habitants. En effet, près de 30% de ceux-ci n'ont pas atteint le seuil de la 9^e année. Cette proportion dépasse même le cap des 40% dans deux municipalités, soit à Akulivik et à Lac-Poulin. Avec un revenu moyen de 16 690\$ ce qui équivaut à 90,1% de la moyenne provinciale, les aînés appartenant à ce groupe apparaissent moins favorisés, sur ce plan, que leurs homologues résidant au sein de milieux où le processus de vieillissement est avancé et très avancé. À noter que 9,7% des personnes âgées de ce segment occupait activement le marché du travail en 2001. Cependant, ce taux varie considérablement d'une municipalité à l'autre. Il était nul dans huit municipalités alors qu'il atteignait respectivement 16,7%, 40% et 50% à Waswanipi, à Gesgapegiag 2 et à Kuujjuarapik.

1.3.4.2 Principaux éléments de caractérisation des localités dont l'état du processus de vieillissement démographique est avancé

L'essentiel des localités rurales du Québec, soit plus précisément 635, se retrouve dans la catégorie dont l'indice de vieillissement démographique varie entre 4,00 et 5,99. En occurrence, ces municipalités en sont rendues à un stade avancé de ce processus. Ce groupe englobe des milieux aux situations socio-économiques très diversifiées. Ainsi, on y dénombre 243 localités dynamiques, 231 localités stables, 112 milieux en restructura-

tion et 49 municipalités très dynamiques. Toutes les régions du Québec, sans exception aucune, sont concernées par ce phénomène.

D'une population moyenne de 1 011 habitants, ces localités ont, de façon générale, connu une croissance de 5,9% de leurs effectifs au cours des 20 dernières années. Néanmoins, quelque 344 entités ont souffert de dépeuplement durant cette même période. La diminution des effectifs a été supérieure à 25% dans pas moins de 49 localités. Les personnes âgées composent en moyenne 13,4% de la population totale en comparaison à 31,6% pour les jeunes. L'âge moyen a fait un bond de 12,2 années par rapport à la catégorie précédente pour s'établir à 38,3 ans. Le taux de natalité est de 9,2 naissances pour 1 000 habitants.

Au plan de l'économie, le taux d'activité moyen (60,5%) se rapproche sensiblement de celui de la catégorie précédente. Toutefois, étant donné le très grand nombre de municipalités comprises à l'intérieur de ce groupe, les distorsions entre celles-ci sont beaucoup plus considérables comparativement à ce que l'on pouvait observer au sein de la catégorie précédente. Ainsi, le taux d'activité est inférieur à 40% dans huit municipalités alors qu'il se situe à 80% ou plus dans 10 localités. Une telle observation témoigne donc de profondes disparités en termes d'emplois auquel les milieux appartenant à ce groupe sont particulièrement assujettis. Par contre, ce dernier détient le taux de chômage le plus bas, celui-ci se chiffrant à 11,1%. Le secteur secondaire compose 21,5% de la structure occupationnelle comparativement à 77,2% pour les activités liées au secteur tertiaire.

Le revenu moyen des familles est de 48 001\$. À l'instar du taux d'activité, il se caractérise par des inégalités socio-économiques très importantes d'un milieu à l'autre. Trois localités disposent d'un revenu familial moyen inférieur à 25 000\$ alors que celui-ci est supérieur à 70 000\$ dans 15 municipalités. On recense 63 localités où le niveau de revenu est supérieur à celui de la province.

Mais ce qui caractérise plus particulièrement ce segment, c'est la proportion relativement élevée du revenu (10%) provenant d'une source autre qu'un emploi ou de transferts gouvernementaux, d'autant plus que les aînés ne forment que 13,4% des effectifs totaux. En ce qui concerne justement les paiements de transferts, ceux-ci représentent 21,2% du revenu total. Près du quart de la population comprise à l'intérieur de cette catégorie n'a pas atteint le seuil de la 9^e année. Une autre particularité concerne le revenu moyen des personnes âgées qui est le plus élevé des quatre catégories composant notre typologie. Ce dernier s'établit à 17 990\$. Comme pour le revenu moyen des ménages, celui des aînés accuse des disparités criantes selon les endroits dont les extrêmes s'étendent de 8 360\$ (pour la localité de Grand-St-Esprit, dans La MRC Nicolet-Yamaska) à 94 865\$ pour celle de La Conception, dans les Laurentides. Quant au taux d'activité des personnes âgées, il est nul dans près de la moitié des localités figurant à l'intérieur de ce groupe, soit plus exactement 307, alors qu'il était supérieur à 20% dans 66 municipalités.

1.3.4.2.3 Principaux éléments de caractérisation des localités dont l'état du processus de vieillissement démographique est très avancé

La population rurale du Québec présente des traits d'un vieillissement que l'on pourrait qualifier de très accentué dans 272 localités. Cette catégorie englobe les milieux dont l'indice de vieillissement se situe entre 6,00 et 6,99. Différents indicateurs nous permettent de constater un tel niveau de vieillissement démographique. D'abord, les jeunes forment moins de 30% de la population totale alors que les personnes âgées représentent 15% de celle-ci. L'âge moyen atteint presque 40 ans. De plus, le taux de natalité n'est que de 7,4‰. Les localités concernées par ce vieillissement, que l'on pourrait même qualifier d'inquiétant, se situent, de manière préférentielle, au sein des régions périphériques de la province à l'exception, on s'en doutera, de celle du Nord-du-Québec. On en retrouve aussi plusieurs en Outaouais, dans les Laurentides, en Estrie et en Chaudière-Appalaches. La région de la Capitale-Nationale et, plus particulièrement celle de Charlevoix, en compte également quelques-unes. Elles sont représentées par une trame rouge foncée à la carte 23. Plusieurs municipalités, dont le processus de vieillissement démo-

graphique peut être considéré comme étant très avancé, se localisent dans des MRC particulièrement attractives pour les personnes âgées. C'est le cas, entre autres, des MRC Memphrémagog, Matawinie, Les Pays-d'en-Haut, Les Laurentides et Antoine-Labelle dont le trait commun concerne leurs caractéristiques géographiques qui favorisent le développement des activités de villégiature que ce soit sur une base saisonnière ou permanente.

En ce qui a trait à leur état de santé socio-économique, ces milieux se distribuent comme suit: 103 municipalités sont considérées comme stables par le ministère des Affaires municipales et des Régions; 86 appartiennent aux milieux en restructuration; 69 sont dynamiques et 14 très dynamiques. En décroissance démographique de 0,8% entre 1981 et 2001, leur population est d'en moyenne 911 personnes. Bien que la majorité de ces localités soit encline au dépeuplement, quelque 107 entités ont tout de même enregistré une augmentation de leur population au cours de ces deux décennies. Dix municipalités ont même connu une croissance démographique supérieure à 50%. Plusieurs correspondent à des lieux de villégiature. C'est le cas notamment d'Estérel, de Lac-Kénogami et de Lac-Simon. Si le taux d'activité moyen s'établit à 55,9%, celui-ci est empreint d'un caractère très hétérogène. De fait, pas moins de 22 municipalités ont un taux d'activité supérieur à 70% alors que le sous-emploi semble constituer un mal qui afflige une bonne quinzaine de municipalités dont notamment St-Godefroi, Notre-Dame-de-Lorette, l'Ascension et Lamarche où ce taux est inférieur à 40%. En corollaire, ces dernières possèdent un taux de chômage supérieur à 40%. Mais globalement, celui-ci s'établit à 16,5%. Les travailleurs affectés au secteur tertiaire représentent 78,4% de la main-d'œuvre locale alors que ceux affectés à la transformation des ressources forment moins de 20% de la structure occupationnelle.

Le revenu moyen des familles est marqué par des disparités locales assez importantes. Il s'inscrit dans une fourchette qui varie de 23 557\$, pour la localité de Ste-Lucie-de-Beauregard, à 91 154\$ pour celle de Ste-Pétronille, la moyenne du groupe se situant à 45 377\$. Ce revenu provient majoritairement d'un emploi, bien que les transferts gouvernementaux composent 23,6% de celui-là. Ceux-ci représentent plus du tiers du revenu

total dans 37 municipalités. Plus du quart de la population n'a pas atteint le seuil de la 9^e année alors que seulement 5,7% de celle-ci détient une formation universitaire. Le revenu moyen des personnes âgées se situe bien en deçà de celui de la province. Une vingtaine de municipalités, dont Pointe-Lebel, Austin, St-Damase, Trois-Rives, St-Étienne-de-Bolton, St-Mathieu-du-Parc et Ste-Croix, se retrouvent par ailleurs dans une situation plus confortable, le revenu moyen de leurs aînés dépassant celui du Québec. Enfin, le taux d'activité des personnes âgées comprises à l'intérieur de ce groupe est nul dans 154 localités. Le taux moyen est de 5,2%.

1.3.4.2.4 Principaux éléments de caractérisation des localités dont l'état du processus de vieillissement démographique est extrêmement avancé

Le processus de vieillissement démographique peut être considéré comme extrêmement avancé dans six localités lesquelles sont identifiées par leur toponyme à la carte 23. Il s'agit de St-Célestin (village), de Pabos, de Moisie, de St-Guy, de Murdochville et de Lac-St-Joseph dont l'indice de vieillissement est supérieur à 7,00. Dans ces milieux caractérisés par leur instabilité démographique, les aînés représentent 16,8% de la population totale. Ceux-ci se sont accrus de 259,6% entre 1981 et 2001 passant respectivement de 235 à 610. Quant au nombre de jeunes, il a connu une chute de 67%. De fait, alors qu'ils étaient 3 770 en 1981, ils ne sont plus que 1 245 en 2001. L'âge moyen atteint 42,7 ans. On compte seulement 5,9 naissances pour 1 000 habitants. Une seule de ces municipalités, en occurrence St-Guy, fait partie des milieux en restructuration. Lac-St-Joseph est une localité stable eu égard à la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions. Située à 45 kilomètres au nord-ouest de Québec, elle constitue l'un des poumons de la Vieille Capitale. De nombreuses personnes âgées y possèdent une seconde propriété ou viennent profiter chaque été des vertus du grand air combinées à celles de l'eau. Les deux autres entités se classent dans la catégorie des municipalités dynamiques.

Le taux d'activité varie entre 44,1% pour Lac-St-Joseph à 62,7% à Moisie, pour une moyenne de 53,4%. Le secteur tertiaire retient jusqu'à 84% de la main-d'œuvre active. Ce chiffre est toutefois à considérer avec beaucoup de prudence notamment dans le

cas de Lac-St-Joseph et de St-Guy où le taux de 100% contribue à faire gonfler la proportion de la main-d'œuvre affectée aux services. De même, la présence de Murdochville a pour effet d'augmenter considérablement le revenu moyen des familles qui s'établit à 53 115\$. Le revenu provenant d'un emploi gruge près des trois quarts du revenu total alors que les transferts gouvernementaux siphonnent 16,5% de celui-ci. Une personne sur cinq n'avait pas complété une 9^e année. Ce groupe se distingue aussi par la faiblesse du revenu des aînés. Celui-ci se chiffre à 16 008\$.

2. Les pronostics

2.1 Quelques considérations d'ordre méthodologique

Les démographes font régulièrement des prévisions sur des temps assez longs, mais qu'ils doivent réviser tout aussi régulièrement en fonction des situations locales ou régionales, soit plus spécifiquement parce que les comportements démographiques évoluent. Plusieurs motifs conviennent l'analyste à faire preuve d'une extrême prudence dans l'examen et l'interprétation des perspectives démographiques particulièrement lorsque ces données s'étendent sur une longue période. Nous avons déjà évoqué, dans le cadre du rapport no 4, les raisons qui nous incitent à demeurer extrêmement vigilants en ce qui a trait aux projections démographiques. Nous nous permettons ici d'en rappeler les grandes lignes.

La structure de peuplement, les ressources naturelles et l'économie constituent des éléments qui ont des influences considérables sur l'évolution démographique des localités. Certes, des variables telles la démographie, les revenus, l'habitat et les occupations se mesurent facilement, mais il paraît hasardeux, sur ces seules bases de prévoir avec précision ce qu'il adviendra de tel ou tel milieu dans 10, 15, 20 ou même 30 ans. La diversité des contextes, le changement constant et le jeu complexe des interrelations contribuent à rendre aléatoires toutes formes de prévisions. Chaque communauté réagit selon un cheminement qui lui est propre et en fonction des grandes orientations en cours. Les localités et, plus particulièrement les plus petites, sont également soumises à toutes sortes

d'impondérables liés notamment à des changements environnementaux, à des soubresauts économiques, à des événements conjoncturels et à des orientations politiques qui rendent difficile, voire impossible, toute prévision à long terme. Telle localité freine ou arrête son développement par suite de la défaillance de certains facteurs de production, de la carence ou de la division de ses leaders, de la résignation d'une population trop rapidement satisfaite d'une avancée provisoire. Telle autre, plus favorisée, accomplit des progrès surprenants parce que quelques individus ont résolu les conflits, rassemblé les énergies et saisi les opportunités pour enclencher une nouvelle dynamique de développement. Tel milieu est avantagé par des conditions géographiques favorables, comme la proximité d'une petite ville. Tel autre encore s'en trouve complètement dépourvu, mais profite des retombées économiques d'une petite entreprise. Une diminution de la population sur une longue période peut, pour toutes sortes de raisons, se stabiliser ou se transformer de façon imprévue en une légère croissance. Ainsi que le rappelle Dugas, «les brusques revirements d'un recensement à l'autre témoignent à la fois de la complexité et de la mobilité des facteurs en présence» (Dugas, 1996:93). À cet égard, Paillat (1992), dans un article portant sur le vieillissement de la population rurale française mentionnait que:

Ni l'évolution ni la taille réduite, prises isolément ou combinées ne permettent de formuler un pronostic quant au vieillissement à venir. Sans doute faut-il tenir compte d'informations puisées sur le terrain et concernant notamment les cadres géographique et économique-social. Le démographe, à l'aise quand il s'agit de peser les rôles respectifs de la fécondité et de la mortalité, ne peut se contenter de cette démarche lorsqu'il opère sur de petites entités locales soumises à des fortes influences extérieures, directement ou par ricochet (Paillat, 1992: 6).

Les projections démographiques laissent également sceptique un géographe aussi chevronné que Pierre Georges. «Si l'on ne craignait d'abuser des paradoxes, écrivait-il, on serait tenté d'écrire que la démographie a pour but de prévoir ce qui n'arrivera pas» (cité par Beaudry, 1997: A-9). Les mouvements démographiques sont certes tributaires de facteurs structurels tels que le chômage élevé que l'on retrouve en milieu rural, l'insuffisance de services, la poursuite des études, les faits de localisation, etc. Cependant, ces mouvements sont également soumis aux aléas d'une conjoncture économique que même les modèles économétriques les plus sophistiqués sont incapables de prédire. Des événements mondiaux imprévisibles peuvent avoir des conséquences lourdes et rapi-

des sur l'évolution démographique des milieux ruraux. De plus, ces modèles ne prennent pas en compte des facteurs non économiques comme la qualité et le cadre de vie, le capital social, l'attachement au milieu, les relations familiales, le désir de vivre en dehors des grandes concentrations urbaines, l'esprit d'entrepreneurship et de solidarité, le dynamisme, les capacités d'adaptation et de renouvellement, autant d'éléments qui laissent place à beaucoup d'interprétation et de subjectivisme. Ces facteurs, difficilement quantifiables, influent chacun à leur façon sur la situation démographique des localités de petite taille et de l'espace rural pris dans sa globalité. Ils constituent, en quelque sorte, des formes de résistance au dépeuplement.

Au Québec, c'est l'Institut de la statistique du Québec qui, à partir des données de Statistique Canada, a le mandat d'effectuer la ventilation des estimations démographiques. Il n'est pas de notre ressort ici de discuter sur les forces et les faiblesses liées à la méthodologie utilisée par l'Institut³¹. Pour cette raison, nous nous limiterons uniquement à identifier quelques considérations qui nous apparaissent fondamentales afin de mieux structurer notre analyse³². Après chaque recensement, les chiffres de population bruts sont redressés en fonction du sous-dénombrement net. De plus, les estimations des années précédentes sont ajustées pour tenir compte des nouveaux renseignements et des modifications de méthodologie. Cela signifie que la série fondée sur les données de 2001 remplace toutes les précédentes. L'Institut élabore le plus souvent deux types de scénario, un qui exclut les mouvements migratoires (le scénario F) et un autre qui les inclut (scénario A). Pour les besoins de cette étude, nous nous référerons uniquement aux données issues du scénario A. En outre, la MRC constitue l'échelle géographique la plus fine pour laquelle les prévisions démographiques sont disponibles. Nous ferons donc appel à cette échelle d'analyse en considérant la période 2001-2026. Nous retrouverons, à l'annexe 3, le découpage spatial que nous avons utilisé pour effectuer l'analyse de ces données. Ce

³¹ Le lecteur intéressé par ces éléments d'ordre méthodologique pourra consulter les informations pertinentes aux adresses suivantes:

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/mrc2001_2026/el_reference.htm

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/persp_demo_2051.htm

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/Config_Scenarios_ed2003.htm

³² Les données utilisées proviennent du site Internet de l'Institut de la statistique du Québec. Elles sont disponibles à l'adresse électronique suivante:

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/pers_poplt/pers2001-2051/index.htm

découpage correspond à celui auquel se réfère le ministère des Affaires municipales et des Régions dans sa Politique de la ruralité. Il comprend 26 MRC à caractère typiquement urbain, 24 MRC rurales avec une agglomération de recensement et 46 MRC rurales sans agglomération de recensement. Pour la région du Nord-du-Québec, l'Institut fournit uniquement les données pour les sous-régions urbaines de la Jamésie et de Kativik. Pour des raisons de comparabilité, mais aussi à cause de son statut particulier, nous avons exclu cette région administrative de notre analyse. Enfin, autre considération à caractère méthodologique: nous utiliserons la base cartographique du recensement de 2006 de Statistique Canada, cette dernière étant maintenant disponible. La population âgée de 65 ans et plus, celle de 75 ans et plus, les 0 à 24 ans et l'âge moyen constituent les principaux indicateurs retenus.

2.2 Analyse des résultats

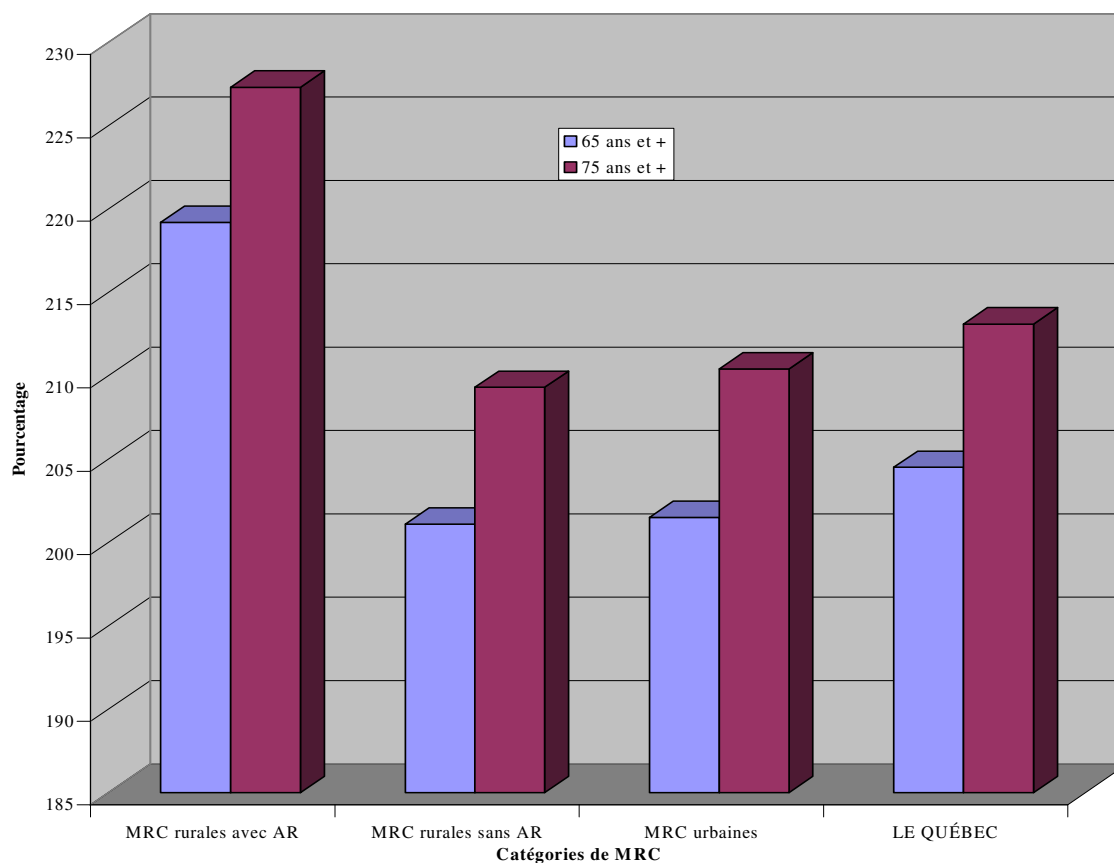
2.2.1 Les personnes âgées et très âgées

En considérant, dans un premier temps, uniquement 2001 et 2026 comme années de référence, nous pouvons observer, au graphique 4, que le vieillissement démographique devrait toucher plus spécifiquement, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, les MRC rurales comportant une agglomération de recensement. L'augmentation des personnes âgées de 65 ans et plus serait de l'ordre de 219,2% comparativement à 201,5% pour les MRC urbaines et à 201,1% pour celles à caractère rural, mais sans agglomération de recensement. Pour l'ensemble du Québec, il s'agirait d'une croissance de l'ordre de 204,5%. En valeur absolue, le nombre de personnes de 65 ans et plus demeurant au sein d'une MRC rurale avec agglomération de recensement passerait de 166 065 en 2001 à 363 694 en 2026.

Par ailleurs, en examinant de plus près les MRC les plus touchées par le processus de vieillissement démographique eu égard à l'accroissement des 65 ans et plus, nous observons que huit des dix MRC concernées par ce phénomène appartiennent plus spécifiquement aux milieux urbains. Une telle situation s'explique notamment en raison de la

Graphique 4

Perspectives démographiques des personnes âgées et très âgées (en %) sur un horizon de 25 ans (2001-2026) par catégories de MRC



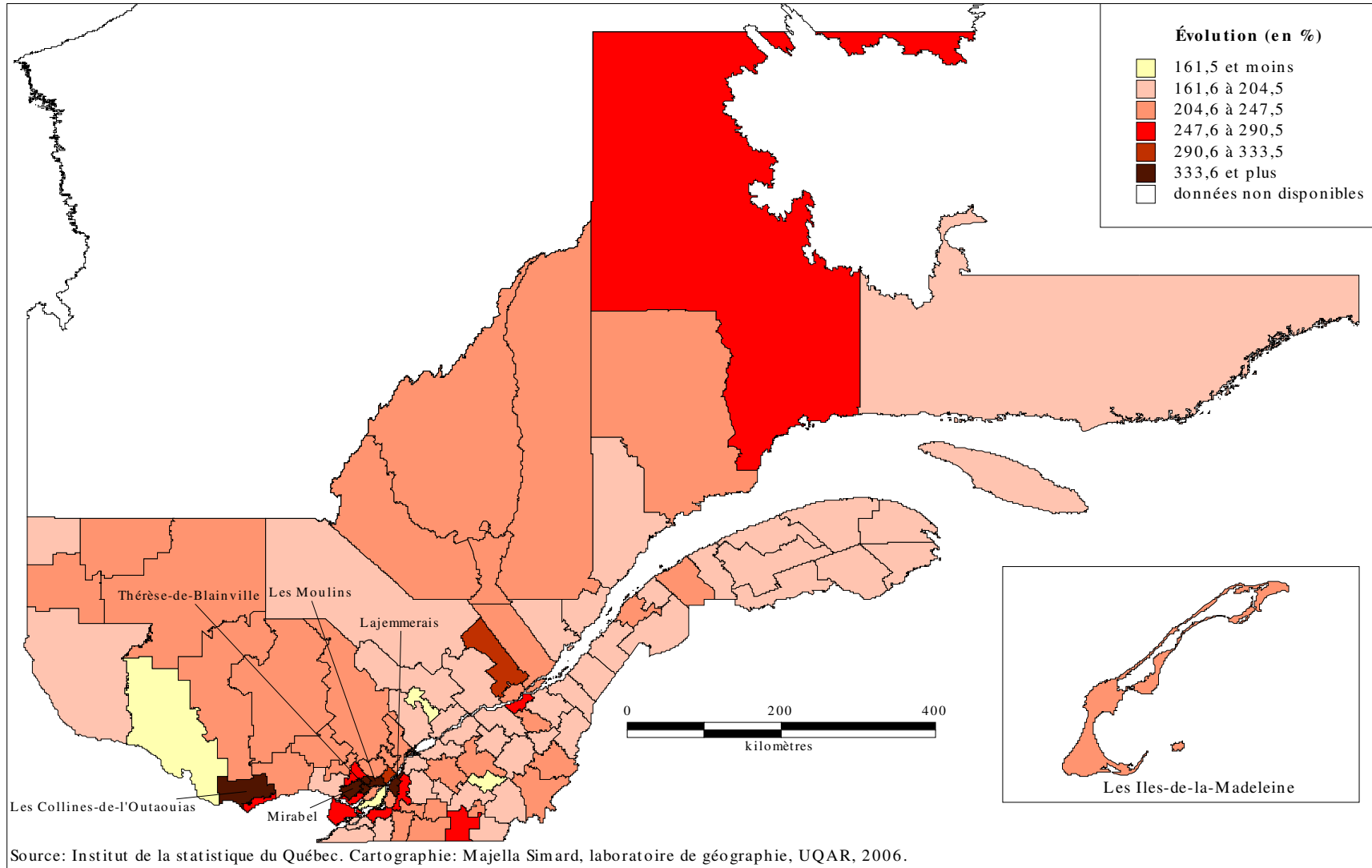
Source: Institut de la statistique du Québec.

très forte concentration des personnes très âgées, c'est-à-dire celles de 75 ans et plus, que l'on y retrouvera. Nous avons identifié, à la carte 24, les MRC dont la croissance des aînés devrait être supérieure à 333,6% au cours de la période 2001-2026. Il s'agit des MRC Lajemmerais, des Collines-de-l'Outaouais, de Mirabel, des Moulins et de Thérèse-de-Blainville. À contrario, quelque 46 MRC devraient afficher une augmentation de leurs aînés inférieure à la moyenne provinciale. De manière plus spécifique, le taux de variation sera inférieur à 161,5% dans quatre MRC à savoir: celles des Sources (anciennement d'Asbestos), de Shawinigan, de Montréal et de Pontiac.

Les perspectives démographiques des 25 prochaines années prévoient notamment une montée en flèche des personnes très âgées. Loi du nombre oblige, les MRC urbaines

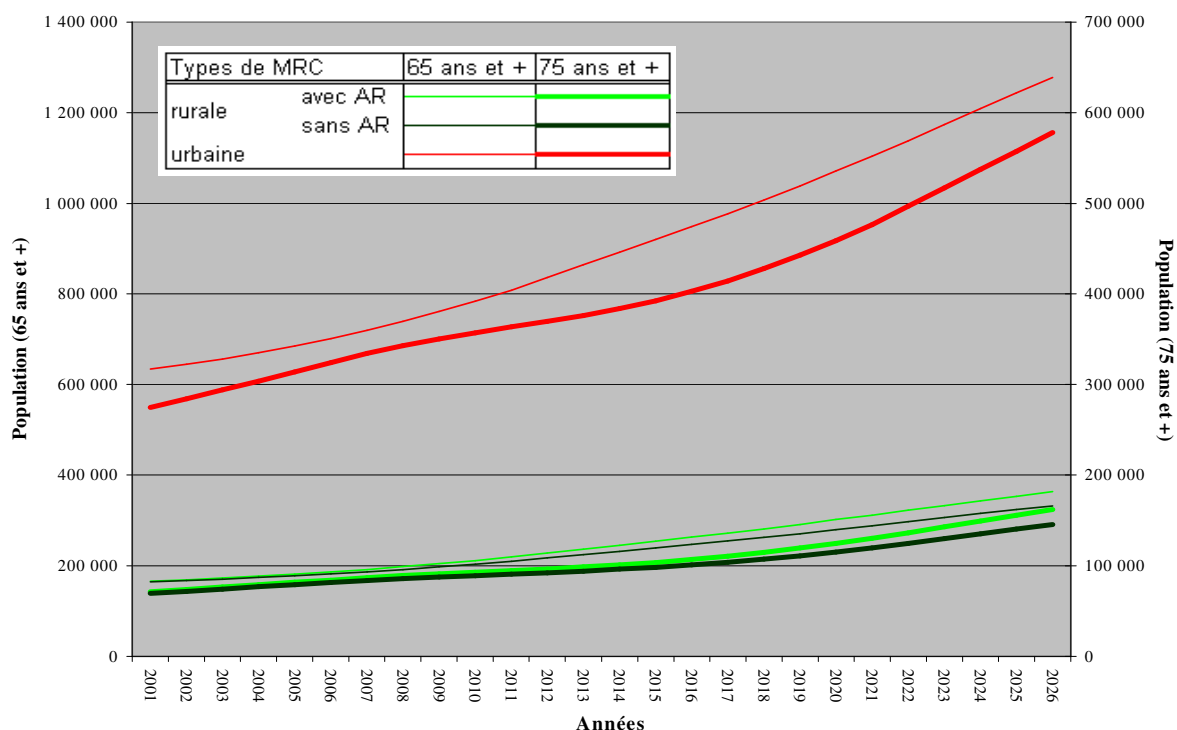
Carte 24

Perspectives démographiques des personnes âgées de 65 ans et plus sur un horizon de 25 ans (2001-2026) à l'échelle des MRC du Québec



Graphique 5

Évolution du nombre de personnes âgées et très âgées sur un horizon de 25 ans (2001-2026) par catégories de MRC



Source: Institut de la statistique du Québec

sont celles qui abriteront le plus fort contingent de cette catégorie d'individus. Les nombreux services disponibles dont, notamment, la proximité des hôpitaux, contribuent à une telle concentration. La croissance devrait être particulièrement significative à compter de 2011 comme en témoigne d'ailleurs le graphique 5. Ce dernier montre l'évolution des personnes âgées et très âgées pour l'ensemble de la période retenue. De manière globale, les MRC rurales devraient également connaître une hausse importante des 75 ans et plus durant le prochain quart de siècle. Toutefois, la croissance devrait être beaucoup moins prononcée comparativement à ce que l'on pourra observer au sein des régions urbaines.

Les différences entre ces deux types de milieux se manifesteront avec plus d'acuité vers 2020 où l'augmentation des personnes très âgées deviendra, au sein des principales MRC urbaines du Québec, explosive. La région de Montréal et sa couronne immédiate devraient particulièrement être concernées par ce phénomène.

En prenant en compte uniquement 2001 et 2026 comme années de référence, nous constatons au graphique 6, que les personnes très âgées devraient augmenter de 227,3% au sein des MRC rurales avec agglomération de recensement, leur nombre passant respectivement de 71 414 à 153 161. On ne s'étonnera guère de la présence, en tête de liste, des MRC Les Collines-de-l'Outaouais, de Lajemmerais, des Moulins et de Thérèse-de-Blainville qui figureront parmi les plus vieillissantes. S'inscrivent également au sein de ce même peloton, les MRC de Mirabel, de l'Assomption, de La Jacques-Cartier et de Sept-Rivières-Caniapiscau dont l'augmentation des personnes très âgées sera supérieure à 346,4% au cours des prochaines années. Ces MRC sont identifiées par leur toponyme à la carte 25.

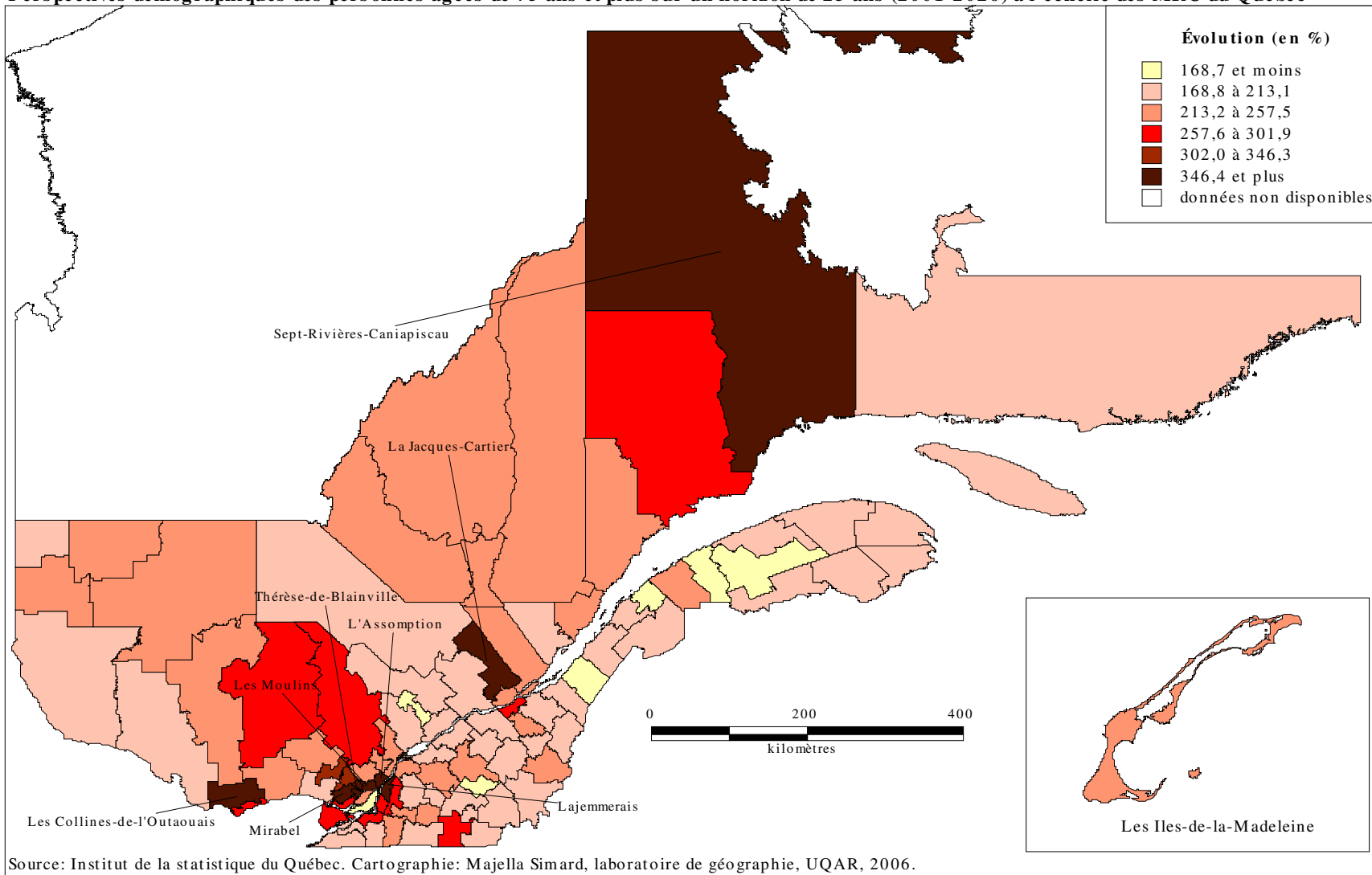
2.2.2 Les jeunes de 0 à 24 ans

La diminution du nombre de jeunes constituera une autre manifestation du processus de vieillissement démographique au cours des prochaines années. Eu égard à notre typologie et, ainsi que le montre le graphique 6, ce sont les MRC rurales avec agglomération de recensement où les effets liés à cette baisse seront davantage manifestes. Là, l'Institut de la statistique du Québec projette une décroissance de l'ordre de 25% au cours de la période 2001-2026.

Par ailleurs, les MRC rurales sans agglomération de recensement ne sont pas en reste à ce point de vue. En fait, la différence entre les deux catégories de MRC est vraiment minime, celle-ci s'établissant à 0,3%. En fait, les disparités sont davantage criantes entre les régions rurales et les MRC à caractère urbain. Ces dernières devraient enregistrer une diminution de 9,7% du nombre de jeunes au cours de la période à l'étude ce qui est inférieur à la moyenne provinciale qui se situe à 14,4%.

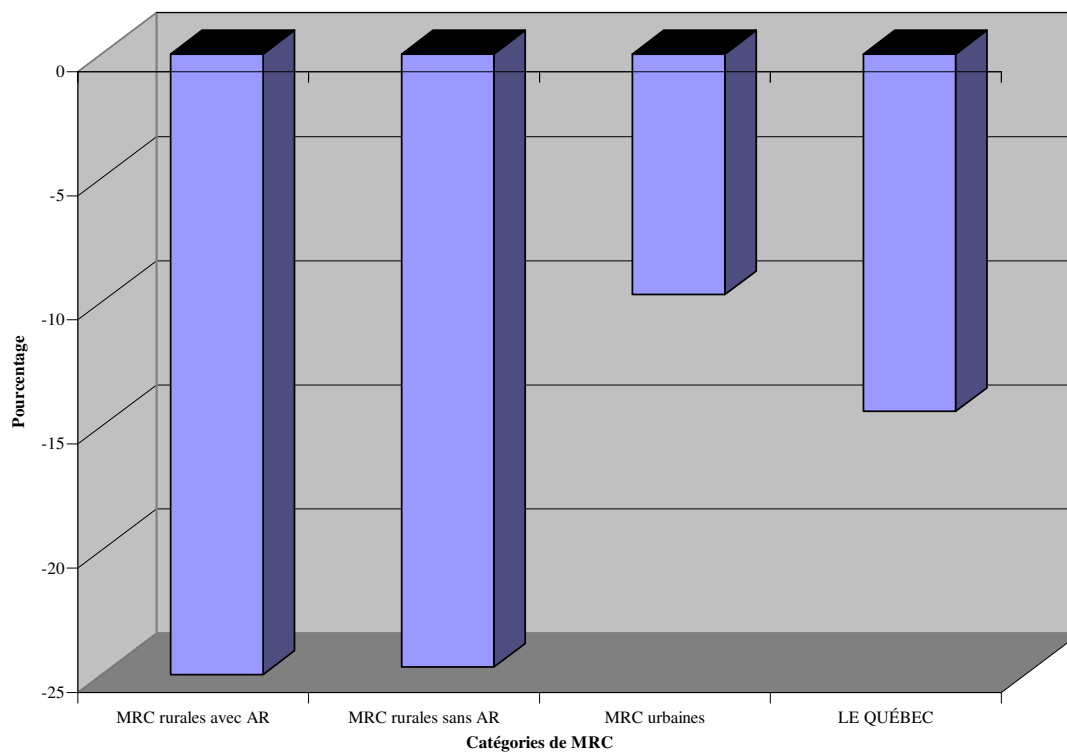
Carte 25

Perspectives démographiques des personnes âgées de 75 ans et plus sur un horizon de 25 ans (2001-2026) à l'échelle des MRC du Québec



Graphique 6

Perspectives démographiques des 0 à 24 ans (en %) sur un horizon de 25 ans (2001-2026) par catégories de MRC

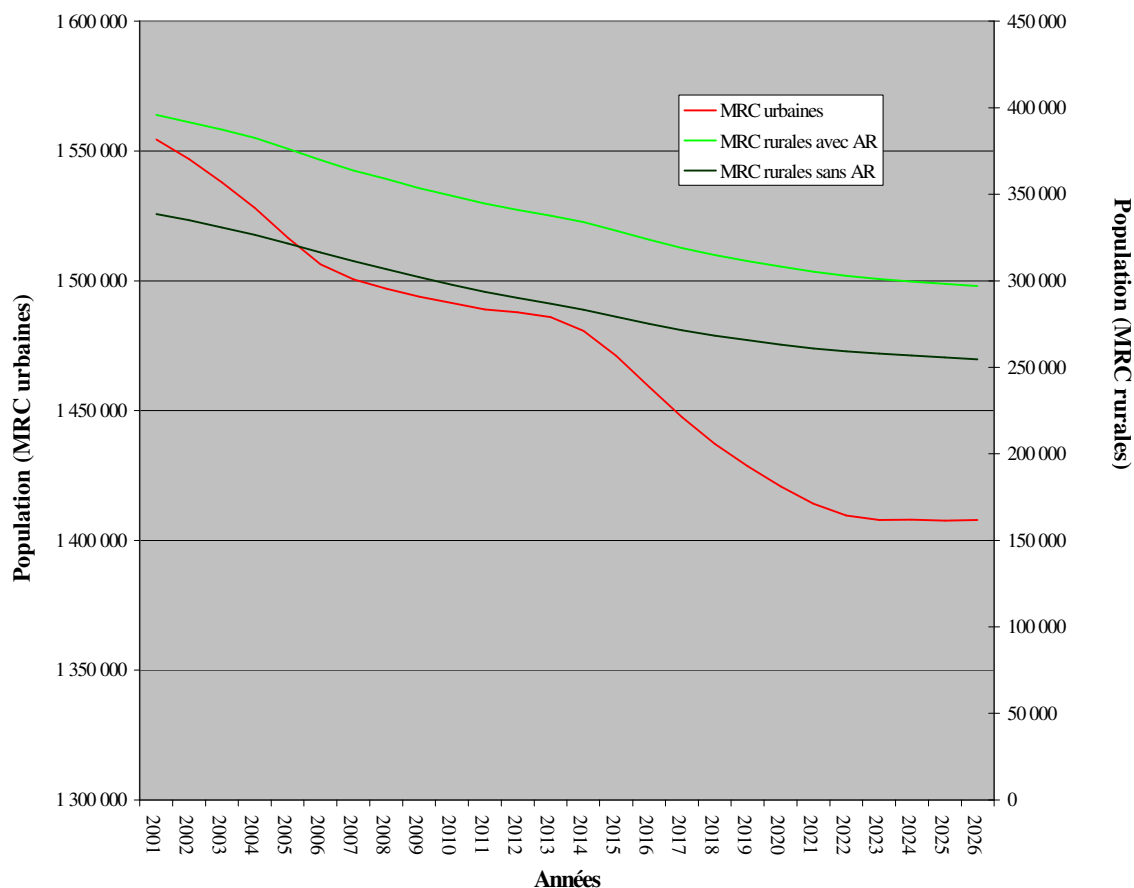


Source: Institut de la statistique du Québec

Le graphique 7 montre l'évolution, en valeur absolue, de la cohorte des 0 à 24 ans pour l'ensemble de la période 2001-2026. À la lecture de ce graphique, nous remarquons que la décroissance des jeunes se manifeste de manière continue durant toute cette période. Les pertes iront en s'accroissant à partir de 2015. Cela vaut autant pour les MRC urbaines que rurales, bien que celles-là seront davantage affectées que celles-ci en raison du nombre plus considérable de pertes. En effet, au sein des régions urbaines, ces dernières représenteront, en 2017, un manque à gagner de 107 015 personnes par rapport à 2001. Pour les MRC rurales avec et sans agglomération de recensement, les pertes se chiffreront respectivement à 76 998 et à 67 225 individus. L'accroissement du phénomène distinguera plus particulièrement la période 2017-2023. À partir de cette date, celui-ci devrait se stabiliser.

Graphique 7

Évolution des 0 à 24 ans sur un horizon de 25 ans (2001-2006) par catégories de MRC



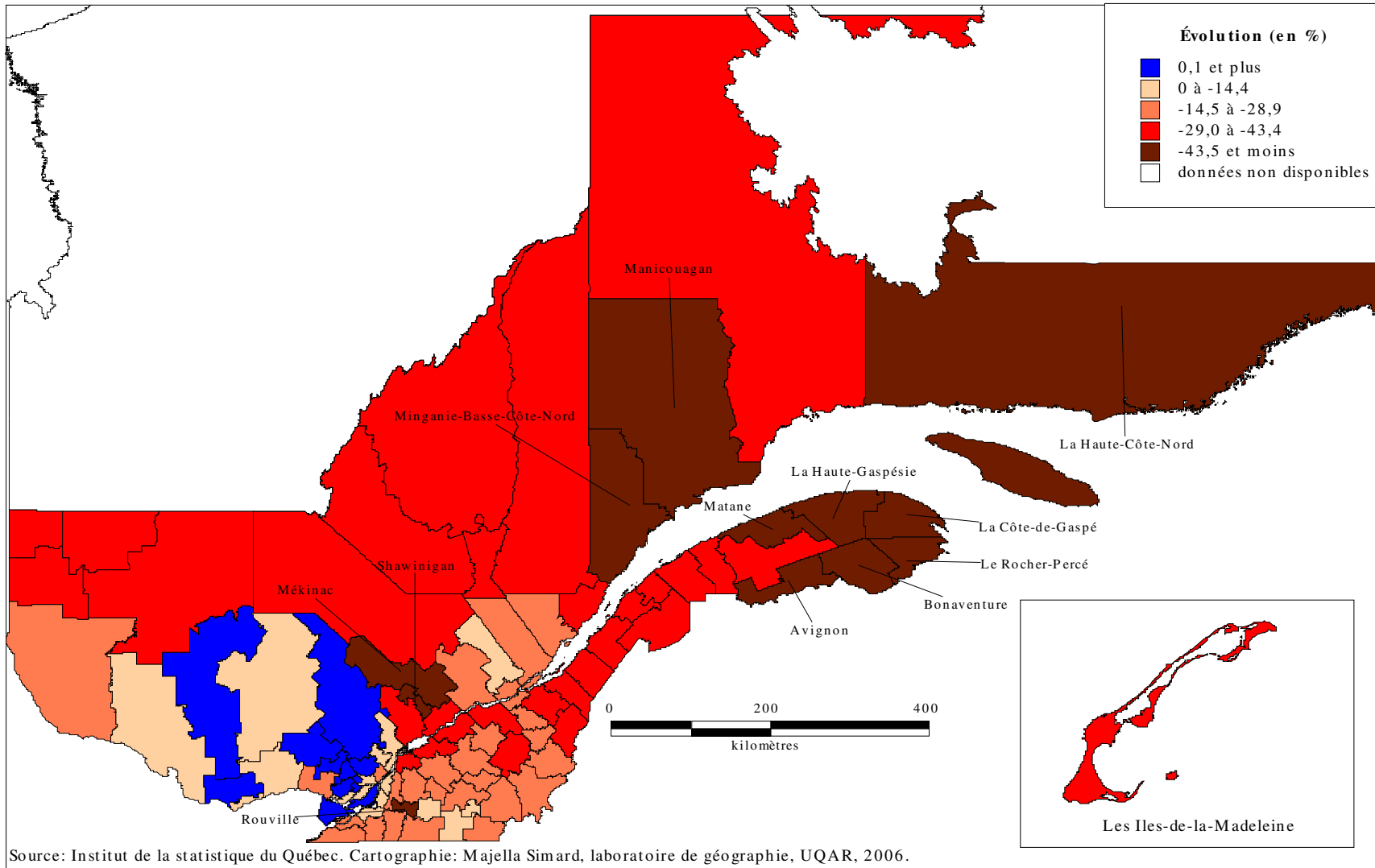
Source: Institut de la statistique du Québec

En valeur relative toutefois, les milieux ruraux seront davantage touchés que leurs homologues urbains. Ainsi, alors que pour chacune des années à l'étude, la moyenne des pertes atteint 5,6% pour les MRC urbaines, elle s'établit à 15,3% pour les MRC rurales avec agglomération de recensement et à 15,3% pour celles qui n'en ont pas. Les écarts seront, par ailleurs, beaucoup plus prononcés au sein des MRC urbaines, d'où une pente plus accentuée pour cette catégorie de MRC à partir de 2015 (cf. graphique 7).

Effectuée de manière globale, notre analyse masque, par ailleurs, des disparités considérables entre les MRC. Ainsi, on observe des situations fort différentes d'un endroit à l'autre. Par exemple, 11 MRC, identifiées par une trame bleue à la carte 26, devraient connaître une croissance positive des 0 à 24 ans entre 2001 et 2026. Il s'agit, par

Carte 26

Perspectives démographiques des 0 à 24 ans sur un horizon de 25 ans (2001-2026) à l'échelle des MRC du Québec



ordre d'importance, des MRC des Pays-d'en-Haut (18,8%), de Mirabel (18,8%), des Laurentides (8%), de Montcalm (4,7%), des Collines-de-l'Outaouais (4,3%), de Thérèse-de-Blainville (3,8%), de la Rivière-du-Nord (3,3%), de Vaudreuil-Soulanges (2,5%), de Montréal (1,3%), de la Vallée-de-la-Gatineau (0,9%) et de Matawinie (0,5%). La plupart de celles-ci exercent un rôle de banlieue dans leur environnement immédiat. Pour cette raison, il n'est guère étonnant que l'on puisse y retrouver de plus jeunes familles. Fait à noter, six de ces 11 MRC sont à dominante rurale. Une telle observation s'inscrit dans le même sens des travaux effectués par les sociologues Madeleine Gauthier et Patrice Le-Blanc portant sur le retour des jeunes au sein de certaines régions rurales du Québec.

Évidemment, ce ne sont pas toutes les MRC à caractère rural qui seront caractérisées par ces migrations de retour. Bien au contraire, les MRC rurales comprises au sein des régions périphériques du Québec devraient davantage être concernées par le phénomène inverse c'est-à-dire, celui d'exode. Cette tendance lourde, qui se manifeste déjà depuis plusieurs années, semble difficile à inverser. À ce titre, l'Institut de la statistique du Québec prévoit des diminutions de l'ordre de 43,5% et plus dans 12 MRC dont le nom apparaît à la carte 26. Huit de celles-ci correspondent à des MRC rurales sans agglomération de recensement. La Gaspésie sera particulièrement éprouvée en ce qui a trait au renouvellement de ses jeunes. En fait, les pertes devraient être supérieures à 50% dans les MRC d'Avignon, de la Côte-de-Gaspé, de Rocher-Percé, de la Haute-Gaspésie et de la Haute-Côte-Nord. Le manque à gagner représentera pas moins de 11 755 personnes.

2.2.3 L'évolution de l'âge moyen

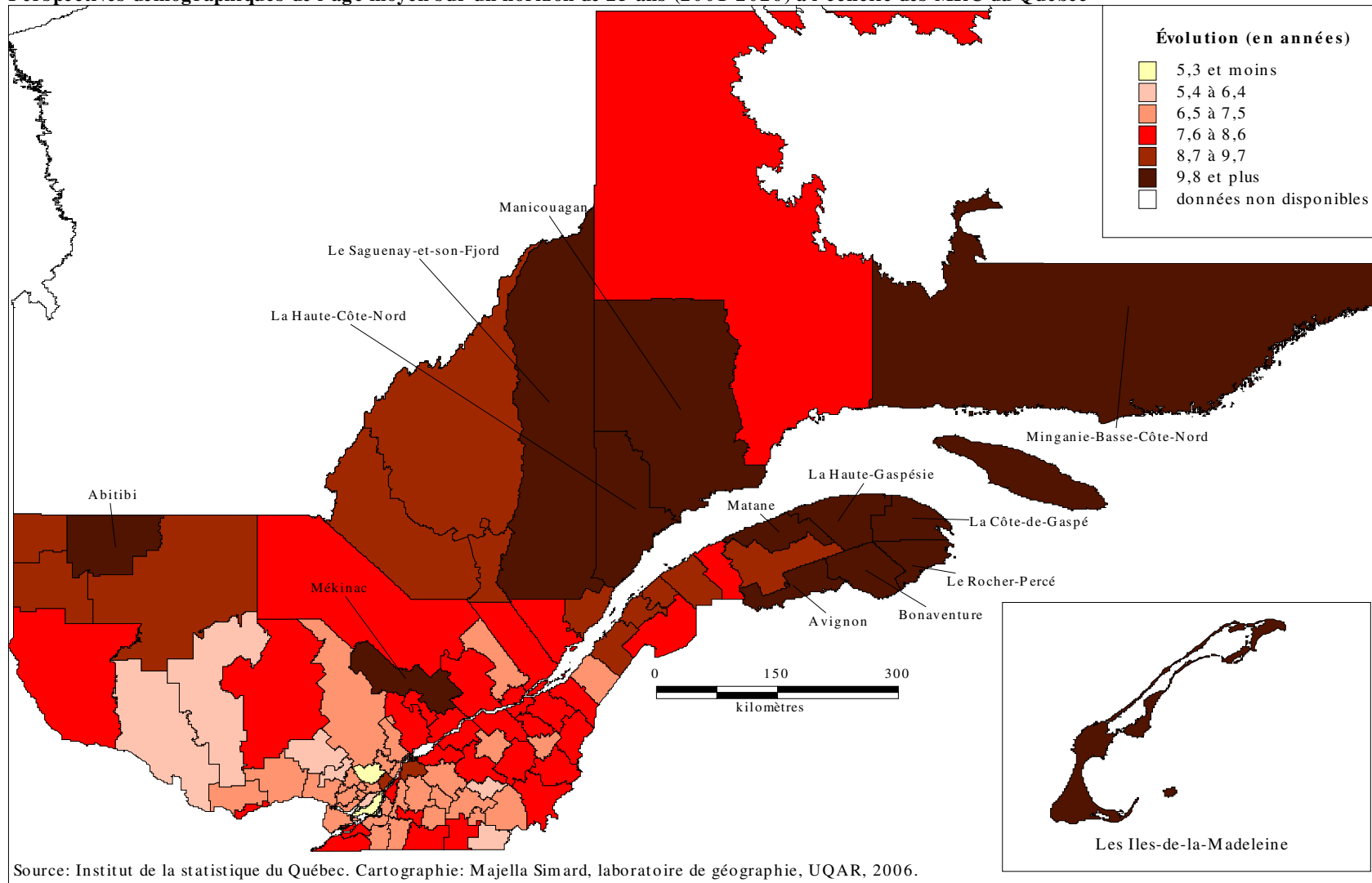
L'accroissement de l'âge moyen représente un autre signe du vieillissement démographique. L'Institut de la statistique du Québec estime que cet indicateur augmentera de 6,4 années pour l'ensemble du Québec entre 2001 et 2026. Les MRC rurales avec agglomération de recensement constitueraient le segment qui devrait vieillir plus rapidement eu égard à cet indicateur, ce dernier s'établissant à 8,4 années comparativement à

8,1 années pour les MRC rurales sans agglomération de recensement et à 7,3 années pour celles à caractère urbain.

La carte 27 fait état des projections démographiques pour cet indicateur à l'échelle des MRC du Québec. Treize MRC, identifiées par leur toponyme, accuseront des augmentations supérieures à 9,8 années. La Gaspésie et, dans une moindre mesure, la Côte-Nord demeurent, selon toute vraisemblance, les régions qui seront les plus touchées par ce processus. En Gaspésie, toutes les MRC, y compris celle des Iles-de-la-Madeleine, seront affectées par l'accroissement vertigineux de l'âge moyen de leurs habitants. La présence d'autochtones, qui résident au sein du territoire couvert par la MRC Sept-Rivières-Caniapiscau, explique en partie son absence de la MRC du peloton de queue. À l'inverse, les MRC de la grande région métropolitaine devraient enregistrer les augmentations les moins substantielles, celle-ci étant même inférieure à 5% au sein de l'agglomération montréalaise proprement dite.

Carte 27

Perspectives démographiques de l'âge moyen sur un horizon de 25 ans (2001-2026) à l'échelle des MRC du Québec



Conclusion

La présente recherche avait pour but d'esquisser et d'analyser le processus du vieillissement démographique sur une période de 20 ans. Notre attention s'est portée plus spécifiquement à l'endroit des milieux ruraux, une problématique qui, jusqu'à présent, a relativement été peu exploitée au Québec. Nous avons pu observer que le phénomène revêt une grande diversité de situations et qu'il évolue différemment selon les endroits.

De façon générale, il se dégage, de notre étude, que le vieillissement démographique caractérise beaucoup plus le milieu urbain que l'espace rural. En recevant le trop-plein de la population jeune des campagnes, la ville s'est traditionnellement toujours rajeunie. Cependant, depuis les 30 dernières années, les mouvements migratoires ont gagné en complexité. En effet, ce ne sont pas seulement les jeunes qui quittent les milieux ruraux pour la ville, il y a aussi de plus en plus de retraités et de personnes âgées qui se joignent à ce mouvement d'exode³³. Dès lors, les échanges de population entre les milieux urbain et rural s'effectuent maintenant dans les deux sens. De tels mouvements ont pour conséquence de modifier considérablement la proportion des différents groupes d'âge et expliquent, dans une large mesure, les disparités spatiales du vieillissement démographique. La mobilité résidentielle accrue des personnes âgées et celle bien connue des jeunes traduisent bien la différenciation spatiale observée dans l'étude du vieillissement démographique. Les prévisions démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec confortent cette tendance. En effet, ce sont les MRC urbaines et périurbaines et, dans une moindre mesure, celles avec une agglomération de recensement qui vieilliront plus rapidement au cours des 25 prochaines années. Globalement, les populations des MRC urbaines continueront à augmenter, mais les effectifs âgés croîtront beaucoup plus rapidement que la population totale. En ce qui concerne plus particulièrement les MRC constituées de lieux de villégiature, l'arrivée de retraités contribuera à accélérer le processus de vieillissement. Enfin, dans les MRC plus éloignées des principaux centres urbains, les populations en place vieilliront dans un contexte de déclin et d'exode des

³³ Les raisons de ces mouvements sont multiples. Elles concernent autant le rapprochement avec les enfants travaillant en ville que l'accessibilité aux services ou encore la possibilité de trouver un emploi à temps partiel.

jeunes, des adultes, mais aussi de personnes âgées. Le nombre d'aînés augmentera sûrement, quoiqu'à un rythme plus modéré, mais la désintégration probable du milieu, en l'absence de renouvellement démographique, sera lourde de conséquences sur le tissu social et économique des populations qui souhaiteront demeurer sur place.

Bien qu'il se manifeste avec plus d'acuité au sein des régions urbaines et périurbaines, le vieillissement affecte également l'espace rural québécois dont les trajectoires sont on ne peut plus contradictoires. Les milieux ruraux ne constituent pas un espace homogène et ce, tant sur le plan du degré de vieillissement démographique atteint que sur celui de la tendance au vieillissement. En fait, l'évolution du processus est à l'image de l'extrême diversité qui caractérise l'espace rural québécois. Le vieillissement rural, très inégalement réparti dans l'espace, caractérise des populations et des milieux très contrastés. L'intensité du vieillissement varie sensiblement d'une zone vieillie à l'autre et relève d'éléments d'explication différents selon les endroits. Des éléments de variation tels que la densité de population, la taille démographique des localités, leur localisation dans l'espace, la proximité d'une ville, la nature de l'économie, le mode de peuplement et les caractéristiques démographiques méritent d'être soulignés. Néanmoins, la répartition des personnes âgées dans l'espace et leur évolution dans le temps nous permettent d'une part, de faire ressortir différents types de milieux géographiques et, d'autre part, d'identifier diverses dynamiques évolutives.

Premièrement, eu égard aux deux typologies auxquelles nous nous sommes référé, nous constatons, d'une part, que ce sont les localités rurales dont la taille démographique se situe entre 2 000 et 2 499 habitants qui vieillissent le plus rapidement. À bien des endroits, celles-ci exercent le rôle de dispensateurs de services dans leur environnement immédiat. Dès lors, il est tout à fait légitime de croire que ces petits centres de services demeurent un lieu d'accueil attractif pour les aînés. La connaissance de cette logique spatiale ne devrait-elle pas inspirer la planification de la répartition des services de santé au sein de l'espace rural québécois? Les points de concentration naturelle de la population âgée ne devraient-ils pas avoir un poids déterminant dans la fixation d'une façon hiérarchique des points de services de cette population? Un tel modèle, comme nous le rappel-

lent d'ailleurs Séguin, Deshaies et Lancery (1999), pourrait servir à rapprocher au maximum les services de santé de leur clientèle et, en occurrence, de celle qui est la moins mobile. À ce chapitre, la constitution de pôles ruraux(ou de secteurs) implantés à l'échelle des MRC nous apparaît une avenue à envisager, car plus une localité est éloignée d'un centre urbain, plus il est difficile ou coûteux d'assurer aux habitants âgés une protection et une assistance comparables à celles dont bénéficient les citoyens âgés.

D'autre part, eu égard à la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions, nous avons pu observer que le processus de vieillissement semblait affecter davantage les localités dynamiques, celles-ci offrant les meilleures conditions de vie aux populations plus âgées.

Par ailleurs, notre étude a également permis de mettre en évidence l'existence d'une relation entre le vieillissement démographique et le type d'établissement humain, bien que certains éléments contribuent à masquer la visibilité d'une telle liaison. À ce chapitre, divers scénarios se dessinent. Dans un premier temps, nous constatons que les localités dont l'état du vieillissement démographique est le plus avancé correspondent, dans bien des cas, à des lieux de villégiature ainsi qu'à des municipalités de banlieue où une forte proportion de la main-d'œuvre active est affectée aux services. En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier aspect, nous observons que les localités plus vieillissantes ont tendance à former des auréoles concentriques, plus ou moins parfaites et complètes, autour de quelques noyaux urbains, une observation qu'avait également constatée Séguin, Deshaies et Lancey (1991) dans leur analyse du vieillissement démographique dans les régions de la Maurice et du Centre-du-Québec. Au plan géographique, ces municipalités se situent plus spécifiquement dans les Laurentides, les Cantons-de-l'Est et en Outaouais. Une telle structure spatiale peut en grande partie s'expliquer par la recherche chez les personnes âgées d'une proximité résidentielle de biens et de services qu'offrent les municipalités de banlieue ainsi que par la qualité de vie particulière qu'offrent les localités de villégiature.

En même temps, nous remarquons que le vieillissement démographique affecte de manière particulière les localités rurales isolées de la trame de peuplement. Plusieurs de celles-ci se retrouvent au sein des régions périphériques du Québec notamment au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, mais aussi dans la couronne sud de la région Chaudière-Appalaches. À ces endroits, le vieillissement accru et généralisé de la population est d'autant plus inquiétant que le devenir économique de ces régions pose problème. L'augmentation des 65 ans et plus, conjuguée à la diminution du nombre de jeunes et à la dénatalité, a pour effet de faire exploser le processus de vieillissement démographique. Pareille situation souligne, par ailleurs, l'ambivalence du modèle voulant que les zones rurales vieillissantes se retrouvent, de manière préférentielle, à la périphérie des villes. À l'opposé, le groupe qui concentre les localités où ce phénomène est peu avancé se compose majoritairement de réserves indiennes et de quelques municipalités périurbaines. On y retrouve aussi des milieux de petite taille démographique situés en marge de l'écoumène.

L'évolution différenciée liée au processus de vieillissement démographique appelle l'État à moduler ses politiques en fonction de la réalité de chaque milieu. L'adaptation de la société québécoise à ce phénomène suppose effectivement une grande souplesse notamment en ce qui concerne la modification des politiques et des pratiques de façon à répondre le plus adéquatement possible aux besoins des personnes âgées et ce, peu importe où elles se retrouvent dans l'espace. De plus, notre étude a permis d'établir une corrélation entre vieillissement et dépeuplement. À ce titre, tout plan d'intervention doit tendre à empêcher qu'une population descende au-dessous du seuil minimal où le processus de vieillissement s'accélère et devient irréversible; cela dans le but d'assurer une occupation équilibrée du territoire rural.

En dépit de son originalité, plusieurs aspects de la dynamique territoriale liés au vieillissement démographique ont été écartés de la présente étude. Il serait intéressant, dans le cadre d'une prochaine recherche, d'enquêter sur la façon dont les populations âgées perçoivent le vieillissement de leur environnement et sur la manière dont elles envisagent l'avenir. Comment s'articule le phénomène social du vieillissement par rapport à

la dimension territoriale? Comment les sociétés territorialisées (régions, sous-régions, localités) réagissent-elles face à ce processus? Quels sont les effets du vieillissement démographique sur le développement des territoires? Quels rapports les personnes âgées entretiennent-elles avec leur milieu? Quelles sont les raisons qui incitent les aînés à migrer? Ces raisons diffèrent-elles selon les endroits? Se sentent-ils dépaysés dans leurs nouveaux milieux? Limitent-ils leurs déplacements? Quel est leur espace d'action? Possèdent-ils un moyen de transport? Ont-ils facilement accès aux services? Peuvent-ils profiter d'un réseau d'entraide ou de soutien à domicile? Autant de questions qui ouvrent les portes vers de nouvelles pistes de recherche.

Bibliographie

Ouvrages de référence

- AGENCE PUBLIQUE DU CANADA. *Comment se portent les Canadiens vivant en milieu rural? Une évaluation de leur état de santé*. Ottawa, Institut canadien d'information sur la santé, 2006, 221 p.
- ANDRÉ, Dominique. «Quelques constats au sujet de la population des municipalités du Québec», dans *Données socio-démographiques en bref*, vol. 10, no 1 (octobre 2005), pp. 1-8.
- ARSENAULT, Line et al. *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux*. Rapport de recherche. Sans lieu, Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation, octobre 2004, 175 p. et annexes.
- ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS DU CANADA. *Savoir vieillir: implications sociales et économiques du vieillissement de la population*. Sans lieu, 2005, 142 p.
- BAGES, Robert; BLAZY, Sandrine et MARTIN, Irène. «Personnes âgées et pouvoir local en milieu rural», dans *Gérontologie et Société*, no 63 (décembre 1992), pp. 74-84.
- BEAUDRY, Raymond. «Avenir démographique des régions: l'emprise de l'inéluctable», dans *Le Devoir*, vol. 88, no 40 (25 février 1997), p. A-9.
- BENZECH, Sylvie. *Vieillesse, vieillissement démographique et aménagement d'un territoire montagnard. Exemple des Hautes-Alpes. Le problème du cadre de vie et de la prise en charge des personnes âgées*. Grenoble, Université Joseph Fourier, octobre 1994, 328 p. et annexes (thèse de doctorat)
- BERNARD, Jean-Marc, GUYON-BOURBONNAIS, Louise et BLANCHET, Madeleine. *La géographie de la mortalité au Québec, 1969-1972: les indicateurs de santé*. Québec, S.I. Services des études épidémiologiques, 1975, 180 p.
- BONNAMOUR, Jacqueline. «Agricultures et campagnes aujourd'hui», dans BONNAMOUR, Jacqueline (dir.). *Agricultures et campagnes dans le monde*. Coll. Dossiers des images économiques du monde. Paris, Éditions SEDES, 1996, pp. 7-50.
- CALLOIS, Jean-Marc et al. *Les retraités et les espaces ruraux du Massif central*. Clermont-Ferrand, Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF), en collaboration avec l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique (ENESAD) et l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles (ENITA), décembre 2003, 136 p.

- COLIN, Christiane; LAVOIE, Jean-Pierre et POULIN, Carole. *Les personnes défavorisées et la santé*. Coll. Et la santé, ça va? Québec, Les Publications du Québec, 1989, 119 p.
- CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR LE TROISIÈME ÂGE. *1999 et après: les défis d'une société canadienne vieillissante*. Ottawa, Conseil consultatif sur le troisième âge, 1999, 81 p.
- DUGAS, Clermont. *Disparités socio-économiques au Canada*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1988, 263 p.
- DUGAS, Clermont. *Diversité spatiale, démographique et socio-économique de l'Est-du-Québec*. Rimouski, Cahiers de l'Université du Québec à Rimouski, 1979, 127 p.
- DUGAS, Clermont. *L'espace rural canadien*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 217 p.
- DUGAS, Clermont. *Le monde rural québécois et ses centres de services. Dynamisme, marginalité, marginalisation*. Rouyn-Noranda, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 1999, 96 p.
- GAUTHIER, Madeleine. «Les jeunes québécois: des «nomades»?», dans *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 1 (janvier-avril 2003), pp. 19-34.
- GAUTHIER, Madeleine (dir.). *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*. Coll. Culture et Société. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1997, 315 p.
- GAUTHIER, Madeleine; CÔTÉ, Serge; MOLGAT, Marc et DESCHENAU, Frédéric. «Pourquoi partent-ils? Les motifs de migration des jeunes régionaux», dans *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 1 (janvier-avril 2003), pp. 113-139.
- GAUTHIER, Madeleine et MOLGAT, Marc. «Les jeunes en région: insertion et participation. Les jeunes et la migration. Une enquête à l'échelle du Québec», dans *L'Action nationale*, vol. 91, no 5 (mai 2001), pp. 13-22.
- GAUTHIER, Madeleine et PACOM, Diane (dir.). *Regards sur la recherche sur les jeunes et la sociologie au Canada*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, 168 p.
- GIRARD, Chantal. *Le vieillissement de la population au Québec: où et quand?*. Sans lieu, Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation, novembre 2003, 36 p.
- GIRARD, Chantal et ARSENAULT, Line. «Le vieillissement dans les régions et MRC. Portrait démographique», dans *Municipalité*, vol. 35, no 1 (printemps 2004), pp. 7-11.
- GOUIN, Pascale et BERTRAND, Jean-René. «Sociétés rurales à l'ombre des bourgs. Observations dans l'Orne et le Maine», dans *Quelles campagnes pour demain?* Actes du colloque de Rennes tenu les 7 et 8 février 1991. Caen, Centre de publications de l'Université de Caen, 1992, pp. 311-324.
- HOUÉE, Paul. *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps des incertitudes, 2e édition*. Paris, Éditions Économica, 1996, 321 p.
- LEBLANC, Patrice. «Les mythes de «l'exode des jeunes», dans *Le Devoir*, vol. 96, no 1 (4 janvier 2006), p. A-7.
- LEBLANC, Patrice. *Les petites collectivités au Québec. Étude visant à tracer le portrait d'ensemble des petites collectivités et leur place dans le système socio-spatial*. Nicolet, Solidarité rurale du Québec, sans date, 39 p.
- LEBLANC, Patrice et GIRARD, Camil. «Les jeunes en région: insertion et participation. Les jeunes et la migration. La dynamique migratoire des jeunes au Québec», dans *L'Action nationale*, vol. 91, no 5 (mai 2001), pp. 23-44.
- LEBLANC, Patrice; GIRARD, Camil; CÔTÉ, Serge et POTVIN, Dominique. «La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant péri-nordique du Québec», dans *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 1 (janvier-avril 2003), pp. 35-55.
- LEFEBVRE, Rock. *Savoir vieillir: implications sociales et économiques du vieillissement de la population*. Ottawa, Association des comptables généraux accrédités du Canada, 2005, 140 p.

- LOSLIER, Luc. *La mortalité dans l'agglomération de Québec: différenciation spatiale et sociale*. Québec, Direction des Communications, Ministère des Affaires sociales, 1980, 15 p.
- LOSLIER, Luc et MOQUIN, François. *Disparités socio-spatiales de mortalité au Québec et au Canada*. Coll. Notes et documents. Montréal, Département de géographie, Université du Québec à Montréal, 1982, 48 p.
- LUSSIER, Karl. *L'école éloignée en réseau. Étude de cas: la communauté de Massueville/Saint-Aimé et l'école Christ-Roi. Rapport de recherche*. Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Groupe CEFRIO, février 2004, 88 p.
- MARTINEZ, Jérôme et al. *Vivre dans une collectivité rurale fait-il vraiment une différence en matière de santé et de bien-être*. Québec, Institut national de santé publique, Direction de la planification, de la recherche et de l'innovation, janvier 2004, 87 p.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS. *Cadre de référence. Politique de la ruralité: pour une occupation dynamique du territoire rural*. Québec, Gouvernement du Québec, 22 octobre 1999, 46 p.
- PAILLAT, Paul. «Le vieillissement de la France rurale en 1990», dans *Gérontologie et Société*, no 63 (décembre 1992), pp. 5-17.
- PAILLAT, Paul et PARENT, Alain. *Le vieillissement de la campagne française*. Coll. Travaux et Documents. Cahier no 88. Paris, Presses universitaires de France, 1980, 294 p.
- PAMPALON, Robert. *Géographie de la santé au Québec*. Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1985, 392 p.
- PAMPALON, Robert. *La mortalité dans les régions socio-sanitaires, les divisions de recensement et les principales agglomérations urbaines du Québec: 1979-1983*. Coll. *Études de santé*. Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1985, 392 p.
- PIHET, Christian. *Vieillir aux États-Unis. Une géographie sociale et régionale des personnes âgées*. Coll. Géographie sociale Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 253 p.
- SÉGUIN, Armand; DESHAIES, Laurent et LANCERY, Jean-Marie. *Le vieillissement démographique dans les régions de La Mauricie et Centre-du-Québec*. Coll. Notes et documents no 10. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, octobre 1999, 86 p.
- SIMARD, Majella. «La forêt: une ressource fragile mais essentielle à l'économie du Québec rural», dans *Revue Organisations et Territoires*, vol. 15, no 1 (hiver 2006), pp. 21-30.
- SIMARD, Majella. *La fragilité de l'espace rural québécois: le cas des petites localités rurales du Bas-Saint-Laurent. Enjeux et perspectives de développement*. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Thèse de doctorat, 2003, 969 p.
- SIMARD, Majella. *Fragilité et disparités territoriales de développement dans l'espace rural québécois. Caractérisation et identification des principaux problèmes des localités en restructuration*. Rapport de recherche no 1. Rimouski, Chaire de recherche du Canada en développement rural, octobre 2002, 152 p.
- WILKINS, Russell. «L'inégalité sociale face à la mortalité à Montréal, 1975-1977», dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 9, no 2 (août 1980), pp. 159-184.

Sites Internet

www.statcan.ca

www.stat.gouv.qc.ca

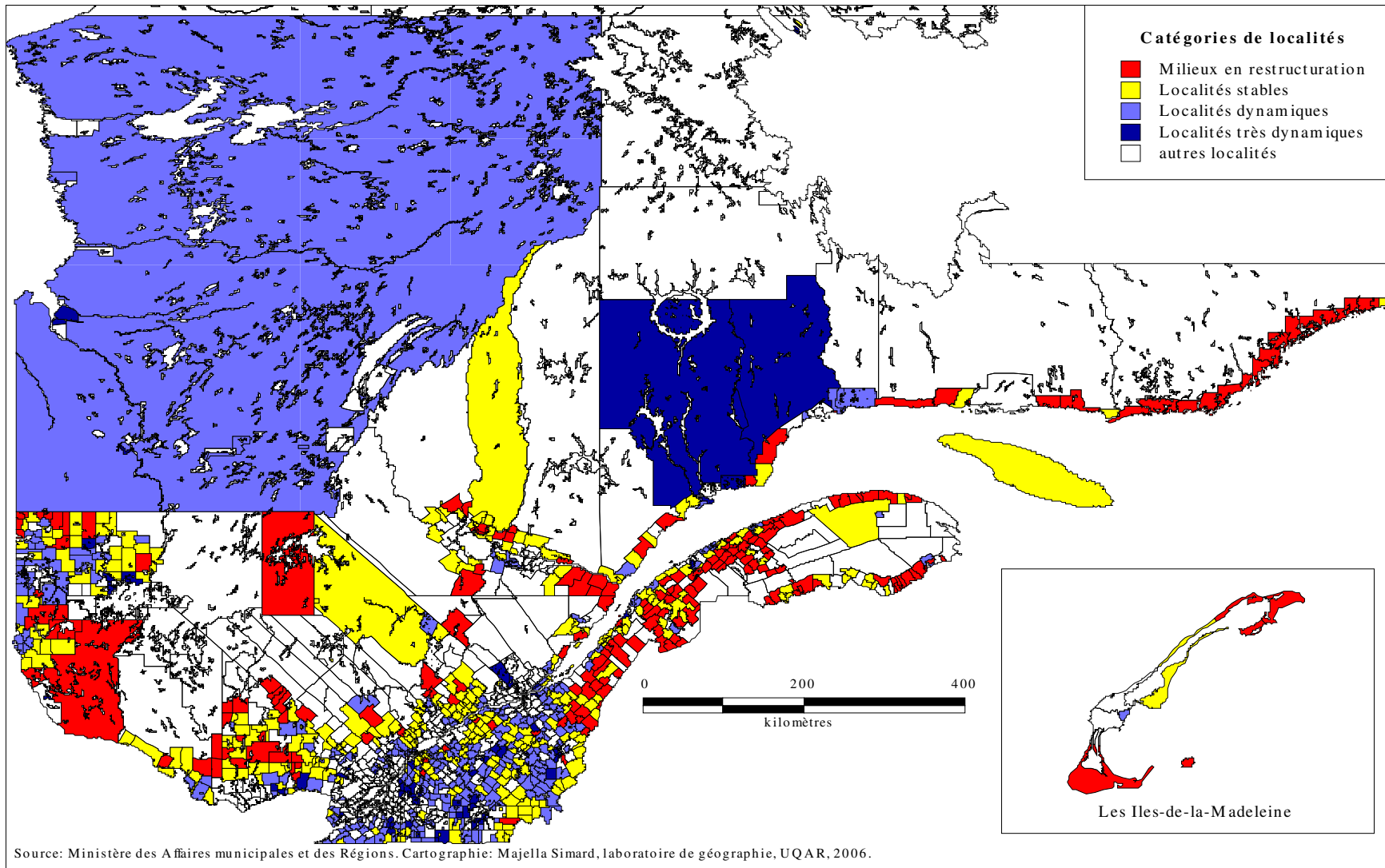
www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/mrc2001_2026/el_reference.htm

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/persp_demo_2051.htm

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/Config_Scenarios_ed2003.htm

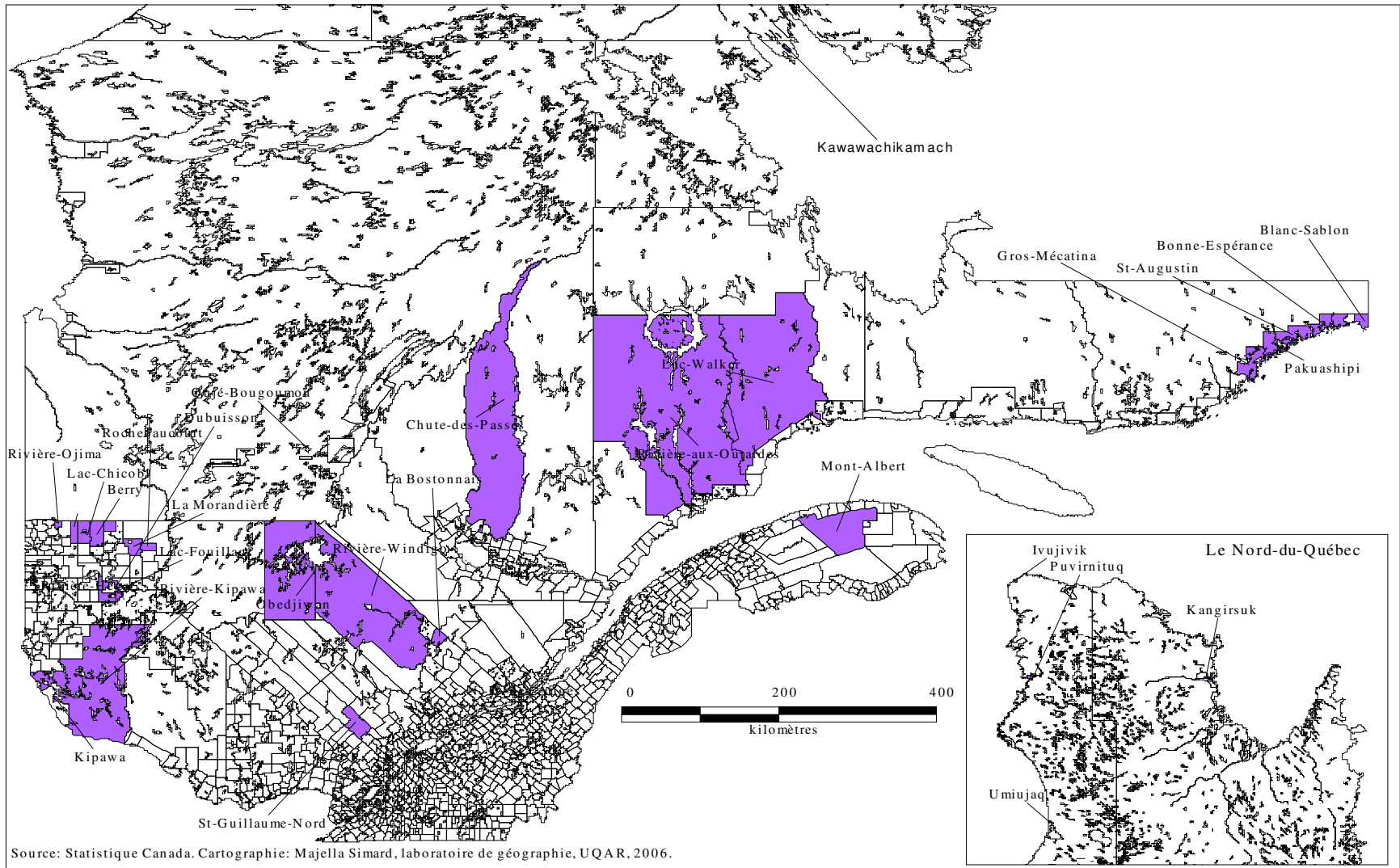
Annexe 1

Le milieu rural québécois en 2001 tel que défini par l'indice de développement du ministère des Affaires municipales et des Régions



Annexe 2

Localités inexistantes au recensement de 1981



Source: Statistique Canada. Cartographie: Majella Simard, laboratoire de géographie, UQAR, 2006.

Annexe 3

Distribution géographique des MRC du Québec en 2006 en fonction de la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions

